

L'ABEILLE, Journal d'Entomologie

PAR M. S.-A. DE MARSEUL

MONOGRAPHIE DES DITOMIDES

TRIBU DES CARABIQUES

PAR

M. CH. PIOCHARD DE LA BRÛLERIE

Membre de la Société entomologique de France.

Lp. 2.5

1873

PARIS

CHEZ M. DE MARSEUL, BOULEVART PEREIRE, 271, TERNES

RECTIFICATIONS SYNONYMIQUES

SUR

LES BEMBIDIUM & LES PRISTONYCHUS

PAR

M. CH. PIOCHARD DE LA BRULERIE

1^{er} SOUS-GENRE. — PERYPHUS.

- B. *Bembidium Nordmanni* Chaud. = B. *elongatum* Dej.
— *moschatum* Peyron.
B. *monticulum* Sturm, J. Duv. = B. *nitidulum* Marsh. var.
B. *corpulentum* Mots. = B. *ustulatum* Lin. J. Duval. (littorale Ol.)
B. *petrosum* Gebler = B. *Andreæ* Fab.
— *persicum* Mén. Fald.
— { *xanthomum* Chaud.
 basale Chaud. (Olim.)
 Chaudoiri Mots.

Les types de toutes ces espèces nominales sont identiques entr'eux et se rapportent à la variété du B. *Andreæ* commune au midi de la France et en Espagne, aussi bien qu'en Russie chez qui la fascie transversale des élytres est plus développée que dans le type de l'espèce.

- B. *fraxator* Mén. Fald. = B. *femoratum* Sturm.
— *pictum* Fald.
B. *caucasicum* Mots. (Peryphus) = B. *bruxellense* Wesm.
B. *lucidum* Fald. = B. *testaceum* Duft. (obsoletum Dej.)
— *fuscumaculatum* Mots.
B. *dimidiatum* Mén. Fald. = B. *tricolor* F.
B. *atrocœruleum* Steph.
— *tibiale* Duft.

sont certainement, comme l'a dit J. Duval, et malgré l'opinion contraire de Schaum., de simples variétés du B. *fasciolatum* Duft.

B. conforme Dej., que J. Duval conservait, doit également être réuni au B. *fasciolatum* Duft.

- B. *cyaneum* Chaud.
— *Gotschi* Chaud.
— *planipenne* J. Duv.

sont aussi des variétés du B. *fasciolatum* Duft., le premier se rappor-

tant à la var. *cœruleum* Dej., les deux derniers à la variété *tibiale* Duft.

B. litigiosum Mots. = *B. prasinum* Duft.
— *cœlestinum* Mots.

B. æruginosum Gebler = *B. Fellmanni* Manh.

B. cordicollis J. Duv. = *B. brunnicorne* Dej.
— *Milleri* J. Duval.

B. Lafertei J. Duval, réuni par Schaum au *B. siculum* Dej., est une espèce très-distincte et fort éloignée de ce dernier.

PRISTONYCHUS.

Les espèces françaises sont au nombre de neuf : *Sphodrus leucophthalmus* L., *Prist. complanatus* Dej., *venustus* Clairv., *alpinus* Dej., *janthinus* Duft. (*cœruleus* Dej.), *algerinus* Gory (*barbarus* Luc, *australis* Fairm.), enfin *inæqualis* Panz. (*terricola* Herbst.), *oblongus* Dej. et *angustatus* Dej., auxquelles se rapportent toutes les autres décrites jusqu'à ce jour.

Au premier de ces trois se rapportent, comme variétés, le *cyanescens* Fairm. de la France méridionale et des Pyrénées, ensuite trois formes d'Espagne et de Portugal, décrites comme espèces distinctes : *bæticus* Ramb., *Polyphemus* Ramb. et *Reichenbachii* Schauf.

Au deuxième (*oblongus*), des Pyrénées françaises et espagnoles, décrit sous trois noms différents : *pyrenæus* Dufour, *hypogæus* Fairm. et *latus* Schauf., il faut réunir comme variétés : *Jacquelinii* Boield., des Pyrénées orientales ; *latebricola* Fairm., des Corbières et des Cévennes ; *Balmæ*, Delarouz., de Montpellier, et *ellipticus* Schauf., de Reïnosa.

Au troisième (*angustatus*), des Alpes du Dauphiné et de la Provence, doit être rattaché comme var. *obtusus* Chaud. des Alpes de Piémont.

En outre, *acutangulus* de Schauf., de Naples, est identique à *elongatus* Dej., et c'est à juste titre que M. de Chaudoir a réuni à son *carinatus* de Corse et de Sardaigne, le *parviceps* de Fairmaire et le *carinulatus* de Schaufuss. Il diffère du *pinicola* Graëlls, de l'Espagne centrale.

AVANT-PROPOS

La tribu des *Ditomidae* n'a jamais été l'objet d'un travail d'ensemble ; on peut dire que Dejean, dans le *Spécies général des Coléoptères Carabiques*, en a à peine ébauché l'étude. Quand il a publié le premier volume de cet important ouvrage, volume où il est traité des genres qui composent la tribu en question, sa collection était encore très-pauvre en Ditomides et il en a décrit quelques espèces seulement d'après un nombre très-restreint d'exemplaires. Depuis, il s'est enrichi peu à peu et a ajouté dans les suppléments adjoints à chacun des volumes suivants du *Spécies*, un certain nombre d'espèces de Ditomides décrites isolément, et sans qu'il ait repris, d'une façon générale, l'étude des genres où elles rentraient. De cette manière de travailler il est résulté un double inconvénient : la même espèce a été décrite plusieurs fois sous des noms différents et, par compensation, plusieurs espèces distinctes ont été confondues ensemble. A la mort de Dejean, sa collection de Ditomides était dans le chaos le plus complet. Plus récemment, beaucoup d'espèces de ce groupe ont été décrites dans des faunes locales. Ménétris, Faldermann et Brullé, les deux premiers dans leurs faunes de Transcaucasie, le troisième dans celle de la Morée publiée à la suite de l'exploration française dirigée par Bory de Saint-Vincent, ont donné quelques descrip-

tions de Ditomides. Mais ces descriptions sont toutes faites de telle sorte qu'aucune des espèces qu'elles visent ne saurait être reconnue sans en voir le type, et elles prouvent d'une façon préremptoire que leurs auteurs n'avaient pas étudié sérieusement les insectes dont ils s'occupaient. Pour comble de malheur, les types de plusieurs d'entr'elles ont été égarés; c'est ainsi que les entomologistes russes eux-mêmes n'ont jamais connu le *Ditomus angustus* de Ménétrés, et que les *D. Lefebvrei* et *depressus* de Brullé, dont les types faisaient partie de la première collection Laporte de Castelnau, qui a été transportée aux Etats-Unis et, dit-on, détruite depuis, ont toujours été des mythes, même pour les entomologistes français. Je propose donc de rayer définitivement des catalogues les trois espèces dont je viens de donner les noms, puisqu'elles ne peuvent être reconnues. Si, par impossible, leurs types venaient à être retrouvés, serait-il juste de reprendre ces noms qui reposent seulement sur une description faite pour la forme, et de les substituer aux noms postérieurement attribués aux mêmes espèces par des auteurs plus récents qui en ont donné une bonne description, et de bouleverser ainsi la nomenclature admise universellement dans les livres et dans les collections? Je propose la même mesure contre le *Ditomus megacephalus* de Waltl, décrit par l'entomologiste de Passau dans ses Coléoptères de Turquie; la description est insignifiante et je ne crois pas que les Allemands eux-mêmes connaissent le type.

Rambur, dans sa faune d'Andalousie, est le premier qui ait décrit, de façon à les faire reconnaître, une série de petites espèces de Ditomides. M. Lucas, dans son grand ouvrage sur l'entomologie de l'Algérie, a donné aussi plusieurs descriptions de Ditomides; malheureusement, il ne connaissait pas les espèces de Rambur et il les a décrites une seconde fois sous des noms nouveaux. Enfin M. de Chaudoir et M. Reiche, le premier, dans son *Enumération des Carabiques du Caucase*, le second, dans ses *Coléoptères de Syrie* rapportés par M. F. de Saulcy, et tous deux dans divers Mémoires, ont ajouté un certain nombre d'espèces de Ditomides à celles qui étaient déjà connues.

Tous ces travaux isolés avaient grand besoin d'être révisés, la synonymie des Ditomides était devenue assez embrouillée, et peu de groupes dans la famille des Carabiques étaient généralement aussi mal nommés dans les collections que celui qui nous occupe. Dans mes voyages en Syrie et en Espagne, j'avais recueilli moi-même les deux tiers au moins des espèces connues et j'en avais découvert quelques-unes nouvelles pour la science. Ayant vu sur le vif le plus grand nombre des espèces et en possédant des séries nombreuses d'individus, j'étais dans de bonnes conditions pour entreprendre la monographie dont le besoin se faisait sentir. Je me suis donc décidé à faire ce travail, et j'offre aujourd'hui au public entomologique le résultat d'études auxquelles j'ai consacré toute mon attention.

MM. de Chaudoir, de Mniszech, Reiche, de Vuillefroy,

ont bien voulu me confier leurs précieuses collections où j'ai trouvé les types qui me manquaient, M. de Heyden, de Francfort-sur-Mein, m'a envoyé toutes les espèces qu'il possède, MM. Desbrochers des Loges et Raffray m'ont adressé de belles séries de Ditomides d'Algérie, M. E. Deyrolle m'a communiqué les espèces recueillies en Arménie par son frère, M. Th. Deyrolle.

Je veux faire ici tous mes remerciements à ces savants collègues pour le concours bienveillant qu'ils m'ont prêté, concours auquel je dois d'avoir pu mener mon travail à bonne fin.

Paris, le 1^{er} février 1873.

MONOGRAPHIE DES DITOMIDES

PAR

M. CH. PIOCHARD DE LA BRÛLERIE

Membre de la Société entomologique
de France.

CARACTÈRES DE LA TRIBU.

Mandibules fortes, épaisses, recourbées à l'extrémité, à pointe assez mousse, à bord interne peu tranchant, avec une molaire près de la base, fortement sillonnées à leur côté externe, à bord supérieur épaissi surtout près de la base. Languette épaisse, plus ou moins cornée, assez avancée, ses paraglosses libres dans une assez grande partie de leur longueur. Labre très-mobile, pubescent. Antennes couvertes d'une courte pubescence soyeuse à partir de la moitié antérieure de leur 3^e article, hérissées de poils roides assez longs et assez nombreux même sur le 1^{er} et sur le 2^e. Tous les articles des palpes hérissés de poils roides, le dernier plus ou moins ovoïde, un peu tronqué à l'extrémité. Pattes robustes, trochanters très-développés, portant toujours plusieurs poils, cuisses comprimées, garnies de poils semblables à ceux des trochanters, plus ou moins nombreux à leur bord inférieur, tibias prismatiques, recouverts d'une courte pubescence roide, serrée, et armés de petites épines sur leurs arêtes, un peu élargis à leur extrémité antérieure, quelquefois dilatés d'une façon plus ou moins sensible à leur angle apical externe en forme d'éperon plus ou moins avancé, portant à leur côté interne deux éperons articulés, l'un antéapical et l'autre apical, toujours simples; tarses le plus souvent simples dans les deux sexes, à articles assez épais,

courts, triangulaires, armés de chaque côté, en dessous, d'une rangée de petites épines, un peu pubescents en dessus, les quatre premiers dilatés quelquefois chez les mâles, plus ou moins fortement; dans ce cas ils deviennent un peu carrés avec leurs angles arrondis et sont garnis en dessous de brosses de poils. Repli de la base des élytres formant le plus souvent le contour même de la partie de cette base visible en dessus, ne constituant pas sur l'épaule un angle distinct, visible en dessus, excepté dans le genre *Penthus* où ce rebord est entier et tout-à-fait semblable à celui des Harpalides. Tégument le plus souvent ponctué, ponctuation presque toujours pilifère, points ayant une tendance à s'ombiliquer; pores sétigères frontaux ne manquant jamais (un seul de chaque côté, près des yeux, comme chez les Harpalides et Chlœnides), non plus que ceux (un seul de chaque côté également) du milieu des côtés du prothorax, mais souvent peu distincts et confondus au milieu de la ponctuation générale qui, elle aussi, est plus ou moins ombiliquée et sétigère, surtout sur la tête et les côtés du prothorax. Insectes ordinairement robustes, à tête grosse, à corps épais, à prothorax souvent rétréci brusquement vers la base, ce qui le rend pédonculé.

Les deux traits principaux de l'organisation des Ditomides sont la conformation de leurs mandibules et de leurs pattes. Les mandibules, épaisses à leur côté externe, sont fortes, arquées, mais peu aiguës à leur extrémité, peu tranchantes et pourvues d'une grosse molaire à leur bord interne. Ce sont des instruments parfaitement conformés pour l'usage auquel la nature les a destinés, qui est de broyer des graines. Les Ditomides sont en effet essentiellement granivores. Une observation superficielle pourrait faire croire que leurs mandibules si développées sont de terribles instruments de guerre et servent à la satisfaction d'appétits carnassiers; il n'en est rien; d'ailleurs, si l'on examine attentivement leur conformation, on reconnaîtra bien vite qu'elles sont aux mandibules d'un *Carabus*, insecte de proie, ce que le bec du perroquet est à celui de l'aigle.

Quant aux pattes, leur grosseur, leur force, les épines dont elles sont revêtues sur les arêtes des tibias et de chaque côté des articles des tarses, l'expansion en forme d'éperon qui termine quelquefois les tibias à leur angle apical externe, les rendent peu propres à une locomotion rapide, mais, en revanche, elles sont parfaitement organisées pour creuser la terre. Tous les Ditomides sont en effet fousseurs et habitent des terriers profonds qu'ils se creusent dans les terrains résistants, argileux ou calcaires, et non pas dans le sable, comme on l'a imprimé en plus d'un endroit.

Si maintenant nous revenons aux caractères exposés ci-dessus pour mettre en relief ceux qui sont exclusivement propres aux Ditomides et séparent nettement cette tribu de toutes les autres, nous sommes obligés de convenir qu'aucun d'eux ne saurait établir une ligne de démarcation précise entre elle et celle des Harpalides qui, comme M. de Chaudoir l'a dit le premier, doit venir immédiatement après dans la série naturelle. Il est étonnant que cette vérité, pourtant si frappante, n'ait pas été jusqu'à présent admise sans conteste, et que plusieurs auteurs, même des plus compétents, comme Lacordaire, dans son *Genera des Coléoptères*, la révoquent en doute et prétendent que les ressemblances entre les Ditomides et les Harpalides ne vont pas au delà d'une certaine analogie de forme. Latreille, puis Dejean, avaient rapproché les Ditomides des Scaritides; ils les avaient même réunis dans une seule et même division, celle des *Bipartis*; faisant ainsi une confusion dont on pourrait dire, à bon droit, cette fois, qu'elle ne repose que sur une analogie de formes extérieures n'impliquant pas de rapports d'organisation bien intimes. La seule particularité qui permette de rapprocher les Ditomides des Scaritides, consiste dans l'étranglement de leur corps entre le prothorax et le mésothorax; mais, chez les Ditomides cet étranglement, qui d'ailleurs n'est pas constant, est dû à la forme du prothorax qui est rétréci en arrière assez brusquement et pour ainsi dire pédonculé, tandis que chez les Scaritides, il est tout-à-fait indépendant de la forme de cette partie du corps et résulte de la prolongation en avant de la partie articulaire du mésothorax,

sur lequel le prothorax s'emboîte lâchement, de façon à laisser à découvert, lorsqu'il est dans sa position normale, une portion notable de la surface articulaire, entre son bord postérieur et la base des élytres. Cette disposition de l'articulation permet au prothorax d'exécuter des mouvements en haut et en bas, à droite et à gauche, beaucoup plus étendus que cela n'est ordinaire chez les Carabiques. Chez les Ditomides, il n'y a rien de semblable, d'ailleurs leurs épimères métathoraciques visibles, les caractères de leur bouche, la structure si différente de leurs pattes, le nombre de leurs pores sétigères frontaux, leur système de ponctuation et de pubescence, tant sur les téguments du corps que sur les antennes, les palpes et les pattes, les éloignent extrêmement des Scaritides. Il faut donc renoncer absolument à les en rapprocher, et oublier tout-à-fait, en ce qui les concerne, la classification de Latreille et de Dejean dont les systèmes proposés depuis la publication du *Spécies des Carabiques*, ont presque tous beaucoup trop gardé le souvenir.

Si les Ditomides sont fort loin des Scaritides, ils se joignent aux Harpalides de la manière la plus intime. Dans les deux tribus, en effet, nous trouvons le même nombre d'articles pubescents aux antennes, les palpes à peu près de même forme et garnis de poils chez les uns et les autres, toutes les parties de la bouche construites sur le même plan, les mêmes pores sétigères placés de la même façon sur le front et sur le prothorax, les pattes construites de même et revêtues de poils et d'épines, qui se ressemblent exactement dans l'une et dans l'autre tribu, les téguments enfin sont ponctués et pubescents chez les Ditomides d'une façon qui rappelle tout-à-fait ce qu'on voit chez les *Ophonus*, genre de la tribu des Harpalides qui se lie très-étroitement au genre *Harpalus* lui-même. Seulement, chez les Ditomides, tous ces caractères sont portés, si on peut s'exprimer ainsi, à une puissance plus haute que chez les Harpalides, la forme générale est plus robuste, les mandibules sont plus puissantes, les pattes plus épaisses et les épines qu'elles portent plus fortes et plus serrées. Le genre de vie des deux tribus est en effet le même, Ditomes et Harpales sont granivores et

fouisseurs, mais les premiers disposent d'instruments plus puissants, aussi peuvent-ils se creuser pour habitation des puits perpendiculaires de plusieurs pouces de profondeur, tandis que les Harpales se contentent de galeries qui ne pénètrent pas profondément dans le sol, et rampent le plus souvent sous les pierres, excepté quand le terrain est très-meuble, sablonneux, et leur permet d'exécuter sans grands efforts leurs travaux de fouisseurs. Encore les petits *Ditomus* en sont-ils réduits à faire à peu près comme les Harpales, tandis que les *Actinopus*, appartenant à la tribu des Harpalides, sont aussi capables que les grands *Ditomus* de se creuser des trous profonds.

J'avais cru trouver un caractère constant pour séparer les Ditomides des Harpalides, dans la position et la forme du repli de la base de leurs élytres; mais sous ce rapport les *Penthus*, si intimement liés aux *Pachycarus* et par suite aux *Ditomus*, affectent justement la disposition qu'on remarque chez les Harpalides. Restent les différences dans la dilatation des tarses des mâles qui, lorsqu'elle existe, n'affecte que les tarses antérieurs chez les Ditomides, tandis que les tarses intermédiaires y participent le plus souvent chez les Harpalides. La vestiture de ces tarses en dessous consiste toujours en brosses de poils chez les Ditomides tandis qu'elle est formée le plus souvent, chez les Ditomides, d'une double rangée de plaques écailleuses; mais on sait que dans cette tribu même les exceptions à ce caractère sont nombreuses (*Anisodactylus*, *Diachromus*, *Scybalicus*, *Dichirotrichus*, etc.) Les Harpalides, eux aussi, ont des espèces chez qui les tarses sont simples dans les deux sexes, les *Ophonus ditomoides* Dej., *femoralis* Coq., *dermatodes* Fairm., par exemple, et par leur intermédiaire, un lien de plus s'établit entre cette tribu et celle des Ditomides. Je n'attache pas une grande importance pour séparer ceux-ci des Harpalides, à la forme particulière que le prothorax affecte chez le plus grand nombre des Ditomides, par suite du rétrécissement en forme de pédoncule de sa partie postérieure; en effet, ce caractère bien visible chez les *Aristus* et les *Ditomus* disparaît dans les genres *Eriotomus*, *Pachycarus* et *Penthus*.

Faut-il donc prendre un parti radical et réunir en une seule tribu les Ditomides et les Harpalides ? Cette manière de voir pourrait être défendue par les raisons les plus sérieuses ; on regarderait les premiers, dont les formes sont plus développées et plus robustes, comme les patri-ciens d'une même race dont les seconds, relativement plus petits et plus faibles, seraient les plébéiens. D'un autre côté, on peut faire la remarque qu'autour du grand genre *Ditomus* viennent se grouper d'une manière très-naturelle d'autres formes voisines, atteignant des degrés de développement plus ou moins accentués, mais toutes évidemment coulées à peu près dans le même moule et formant ensemble un tout bien naturel, de même qu'autour des *Harpalus* et *Acinopus* se groupent des formes plus humbles (*Stenolophus*, *Bradycellus*, etc.) qui n'en sont pas moins inséparables ; les deux groupes, quoiqu'ayant un point de contact où ils se confondent, semblent pourtant conserver chacun son unité propre. Reste à décider si on doit leur donner à l'un et à l'autre l'importance d'une tribu et les mettre sur le même rang que les Carabides, Scaritides, Féronides, etc., ou leur attribuer seulement une valeur secondaire en les réunissant tous deux en une seule tribu sous le nom d'Harpalides. Je laisse cette question à trancher à qui s'occupera d'une classification générale des Carabiques ; pourtant j'inclinerais, pour ma part, à prendre le dernier parti.

Dans son *Genera des Coleoptères*, Lacordaire a introduit dans la tribu des Ditomides quelques éléments hétérogènes. C'est ainsi qu'il y comprend les genres *Melœnus* et *Coscinia* d'une part, d'autre part le genre *Apotomus*. Jacquelin Duval, dans le *Genera des Coléoptères d'Europe*, a déjà séparé ce dernier genre de la tribu des Ditomides pour en former un groupe à part, celui des Apotomides. Je crois que cette division mérite d'être acceptée. Le prothorax des *Apotomus*, sans suture distincte entre l'arceau dorsal et l'arceau ventral, les parties de la bouche autrement conformées, et quelques autres particularités, telles que les tibias, même les intermédiaires et postérieurs, échancrés à leur bord apical, me semblent des caractères très-suffisants pour valider la création d'une tribu dont il faudra, je

crois, chercher la place dans le voisinage des Scaritides. Les *Coscinia* rentrent évidemment dans la tribu des Siagonides et ont même les traits de ressemblance les plus intimes avec le genre *Siagona* où Dejean les avait placées. Je suis plus embarrassé pour assigner une place aux *Melœnus*, qui, quoi qu'en dise Lacordaire, ne me paraissent pas plus voisins du *Coscinia* qu'ils ne le sont des *Ditomus*. Pour émettre une opinion autorisée sur la place que les *Melœnus* doivent occuper dans la série naturelle, il faudrait bien connaître les Carabiques exotiques ; je me récuse donc comme incompetent ; qu'il me suffise de dire que leurs pattes grêles, leurs tibias peu ou point épineux, indiquent des insectes coureurs et non fouisseurs et ne sauraient permettre de les classer parmi les Ditomides.

Débarrassés des *Apotomus*, *Coscinia* et *Melœnus*, qui leur donneraient une extension géographique bien plus considérable en faisant entrer la zone intertropicale de l'ancien monde dans leur cercle d'habitat, les Ditomides forment un groupe naturel habitant seulement la zone tempérée de l'ancien monde, et spécialement la partie méditerranéenne de cette zone. On n'en a pas signalé en Amérique, pas même dans la partie orientale du continent asiatique. Les insectes de la Sibérie orientale, de la Daourie et de la Mandchourie sont assez connus pour qu'il soit peu probable que les Ditomides, s'ils habitaient, ces régions, y eussent échappé aux investigations des naturalistes. Leurs limites vers l'Orient paraissent être les monts Bolor et Himalaya. Au sud, ils atteignent les îles Canaries, mais ne vont pas jusqu'au Sénégal. Au nord, les environs de Paris sont à peu près leur extrême limite, encore n'en signale-t-on dans le bassin de la Seine que deux espèces qui, très-communes au midi de la France, sont assez rares sous la latitude parisienne.

Le plus grand nombre des espèces de Ditomides habite les parties méridionales de la zone méditerranéenne ; très-nombreux en individus en Andalousie et sur la côte de Barbarie, ils le sont encore davantage en Syrie. Cette contrée paraît être leur terre de prédilection ; ils y prédominent, quant au nombre des individus, sur tous les autres groupes des Carabiques. Leur époque d'appa-

rition, surtout dans les pays méridionaux, est la fin de l'hiver et le printemps; les fortes chaleurs de l'été les font disparaître; à Paris, ils se rencontrent aussi bien en été et en automne, en hiver même on les prend dans les détritibus des inondations. En Syrie, aux mois de mars et d'avril je les trouvais par légions innombrables sous les pierres, dès le mois de mai, leur nombre m'avait paru commencer à diminuer. Au mois d'octobre je n'en trouvais pas du tout, en décembre ils étaient certainement éclos, mais encore rares à la surface du sol, ils attendaient au fond du trou où s'était opérée leur dernière métamorphose que les grandes pluies d'automne, exceptionnellement tardives, il est vrai, l'année où je chassais en Syrie, eussent détrempe le sol pour leur permettre de se frayer un chemin facile vers sa superficie.

Les Ditomides sont, comme je l'ai dit, granivores; on les voit souvent, surtout pendant les journées chaudes, grimper sur les plantes, surtout les graminées et les ombellifères, dont ils arrachent, soit les graines, soit les anthères. Ils emportent les graines dans leurs terriers et les accumulent quelquefois en quantités considérables. Ces provisions sont-elles destinées à la nourriture de celui qui les a recueillies, ou doivent-elles servir à l'alimentation de sa progéniture? C'est là une question à laquelle je ne saurais donner une réponse péremptoire; les larves des Ditomides, en effet, sont encore inconnues. Latreille a signalé celle de l'*Aristus clypeatus*, mais il la donne comme tout-à-fait semblable à celles des Cicindèles; il est plus que probable qu'il a fait quelque confusion. Dans tous les cas, que les larves des Ditomides soient granivores ou qu'elles soient carnassières, comme celles des Hydrophilides, malgré le régime herbivore de ces insectes à l'état parfait, les Ditomides doivent exercer une influence très-notable sur la végétation dans les pays où ils sont nombreux; la quantité de graines que les insectes parfaits emportent dans leurs trous est considérable.

J'ai vu en Syrie certains *Carterus* rassemblés en grand nombre, en plein jour, sur des fleurs d'ombellifères, j'en prenais jusqu'à une douzaine à la fois sur une seule ombelle. J'ai remarqué que c'était seulement par les jour-

nées orageuses que ce fait avait lieu, les autres jours les fleurs d'ombellifères, aux mêmes endroits, n'étaient visitées par aucun de ces insectes. En effet, c'est exceptionnellement, et seulement sous certaines influences atmosphériques qu'ils sortent de jour, ordinairement ils passent la journée dans leurs terriers, assez profondément enfoncés souvent, les grosses espèces surtout, pour échapper facilement aux recherches du chasseur qui doit creuser la terre, quand il a vu l'ouverture de leur retraite, pour pouvoir les en retirer. Ils sont nocturnes, et c'est au coucher du soleil qu'ils entrent habituellement en activité; les espèces aptères courent sur le sol et grimpent sur les plantes, les espèces ailées (*Carterus*, *Eriotomus*) prennent leur vol, et alors vont souvent se jeter sur les lumières qui se trouvent à leur portée. Les poils dont le corps des Ditomides est ordinairement revêtu, devaient faire soupçonner ces habitudes nocturnes; ces poils sont, en effet, des organes d'une sensibilité tactile spéciale suppléant en partie aux fonctions de l'appareil de la vision. Les inondations sont ainsi une occasion favorable pour trouver les Ditomides en grand nombre; l'eau les force à sortir de leur retraite et le courant les dépose au milieu des détritibus. Quand ils ont été entraînés à la mer, le flot les rejette sur la plage où on peut les prendre en quantité sous les algues et débris divers qu'on y trouve souvent accumulés. C'est cette circonstance qui en a imposé à quelques observateurs et leur a fait dire que les Ditomides étaient des habitants ordinaires des sables du littoral.

La détermination des espèces n'est pas difficile pour les représentants les plus développés de la tribu; les grands *Ditomus*, les *Pachycarus*, ont tous des particularités de forme nombreuses qui permettent de les distinguer facilement les uns des autres. Les Ditomides de taille petite ou moyenne sont, au contraire, d'un faciès assez homogène et il faut les regarder de très-près pour bien reconnaître chaque espèce. Chez les *Carterus*, la longueur relative du premier article des antennes est le meilleur caractère dont on puisse se servir. La ponctuation est de force très-variable suivant les individus, ainsi que la profondeur des stries et le degré de convexité de leurs

intervalles ; en ce qui concerne la ponctuation, il faut plus tenir compte du nombre et de la position des points qui peuvent être, sur les élytres, épars sur les intervalles des stries ou disposés en série, unique ou double, que de leur grosseur qui est très-variable dans une même espèce. Quand les mâles ont des cornes sur l'épistome ou les mandibules, il ne faut pas oublier que le développement de ces cornes varie beaucoup, et qu'elles peuvent même manquer tout-à-fait, comme c'est du reste la règle générale pour les caractères sexuels accessoires dans tout l'ordre des Coléoptères. Certains *Aristus* sont, de tous les Ditomides, les espèces dont la détermination donne lieu aux plus grandes difficultés. En effet dans ce genre, chez plusieurs espèces voisines et parfaitement réelles cependant, il n'y a pas de caractères facilement mesurables. Toutes les différences résident dans des particularités légères de la forme de la tête, du prothorax, des élytres, ou dans la ponctuation. Comme ces caractères subissent dans la même espèce des modifications étendues en plus ou en moins, il en peut résulter de grands embarras pour l'observateur. Ce n'est qu'avec une attention soutenue et par des études répétées sur de nombreux exemplaires de chaque espèce qu'on arrivera à des résultats certains. J'ai eu pour étudier ces espèces difficiles des séries considérables d'individus, et j'espère que, grâce à cela, j'ai pu éviter de tomber dans l'erreur à leur sujet.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES GENRES.

A Repli de la base des élytres ne formant pas d'angle distinct sur l'épaule, peu ou point visible en dessus ; pores sétigères frontaux éloignés des yeux d'une distance qui n'atteint pas la longueur du diamètre de ces organes.

a Tête très-grossé, arrondie, pas plus longue que large, à peine rétrécie en arrière ; menton profondément échancré, à dent médiaire aussi longue que ses lobes latéraux ; prothorax pédonculé, plus ou moins en croissant, embrassant la tête avec ses angles an-

térieurs qui sont aigus ; forme courte ; couleur noire.

I. G^o ARISTUS.

b Tête moins arrondie, ordinairement plus longue que large, sensiblement rétrécie en arrière ; menton à dent médiaire moins longue que ses lobes latéraux ; prothorax pédonculé, fortement arrondi sur les côtés avec ses angles antérieurs obtus, arrondis, n'embrassant pas la tête ; forme plus allongée ; couleur le plus souvent brune, rarement noire.

II. G^o DITOMUS.

c Tête petite, rétrécie en arrière ; menton peu profondément échancré, à dent médiaire courte ; prothorax cordiforme, non pédonculé ; élytres densément ponctuéés et râpeuses dans les intervalles des points ; corps couvert en dessus d'une pubescence hérissée plus dense que dans les autres genres.

III. G^o ERIOTOMUS.

d Tête grosse, plus longue que large, à peine rétrécie en arrière ; dent médiaire du menton très-courte ou ou nulle ; prothorax de forme variable ; pattes très-robustes, cuisses fortement pubescentes en dessous, les antérieures couvertes à leur bord postérieur de tubercules râpeux subspiniformes, trochanters très-développés, parfois acuminés à l'extrémité ; couleur toujours bleue ou noir-bleuâtre.

IV. G^o PACHYCARUS.

A' Repli de la base des élytres formant un angle distinct sur l'épaule, bien visible en dessus, entier, non ramené en avant à la hauteur des angles postérieurs du prothorax ; pores sétigères frontaux éloignés des yeux d'une distance au moins égale au diamètre de ces organes.

V. G^o PENTHUS.

I. — GENRE **ARISTUS** (Ziegler) Latr. Regn. anim. éd. 2 p. 387.

Tête grosse, large, arrondie, très-peu rétrécie en arrière avant son insertion dans le prothorax. Menton peu profondément échancré, muni en son milieu d'une dent légèrement obtuse à son extrémité, égalant presque en longueur celle de ses lobes latéraux; ceux-ci larges, fortement arrondis en dehors, pas très-pointus au sommet. Languette épaisse, cornée, les dépassant en avant, large à son extrémité, tronquée, presque échancrée en arc de cercle, ses paragloses libres, un peu plus longues qu'elle. Dernier article de tous les palpes en ovale allongé. Mandibules courtes plus ou moins arrondies extérieurement, munies d'une molaire à leur base, jamais dilatées en dessus en un appendice en forme de ramure. Labre peu saillant, à peine échancré en avant, arrondi à ses angles antérieurs. Antennes assez robustes, filiformes, à 1^{er} article un peu plus gros que les autres, subégal en longueur au 3^e. Prothorax rétréci en arrière en forme de pédoncule court, large, avec ses angles antérieurs avancés, aigus, peu émoussés à l'extrémité, embrassant la tête, atteignant sa plus grande largeur aux angles antérieurs mêmes ou un peu au-dessous, ce qui donne à sa partie dilatée une forme approchant plus ou moins de celle d'un croissant. Elytres courtes, ordinairement non soudées. Ailes membraneuses le plus souvent nulles ou atrophiées. Pattes assez courtes, modérément épaisses; tarsi simples dans les deux sexes. Forme générale ordinairement plus raccourcie que dans les autres genres de la tribu; convexité assez faible, couleur toujours noire.

La tête grosse, arrondie, aussi large que le prothorax, à peine rétrécie en arrière; le prothorax en forme de croissant avec ses angles antérieurs aigus, peu émoussés, emboîtant la tête; la dent du menton plus longue, la languette plus large en avant, tronquée, sont les caractères qui permettent de séparer le genre *Aristus* du genre *Ditomus*. L'*A. opacus* Er. d'une part, les *D. modestus* Schaum. et *Samson* Reiche de l'autre, sont les espèces qui établissent la transition entre ces deux genres.

Les *Aristus* habitent tout le bassin de la Méditerranée, l'Asie occidentale au moins jusqu'aux monts Bolor et Himalaya. Une espèce remonte au nord jusqu'à Paris, une autre a été trouvée dans les îles Canaries.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES ESPÈCES.

- A Prothorax pubescent avec une bordure latérale de pores sétigères plus ou moins distincts, au milieu desquels le pore normal se trouve confondu.
- B Elytres entièrement couvertes d'une courte pubescence soyeuse, assez serrée, bien visible sur le disque, chez les individus frais, ponctuation relativement serrée, couleur noir mat.
- C Tête très-grosse, front visiblement biimpressionné, mandibules peu renflées à leur bord supérieur près de la base, prothorax court, commençant à se rétrécir sensiblement presque dès les angles antérieurs, avec ses angles postérieurs droits ou légèrement aigus. 1. *capito*.
- C' Tête un peu moins grosse, front peu ou point biimpressionné, mandibules plus renflées à leur bord supérieur près de la base, prothorax ordinairement un peu moins court, à côtés d'abord presque parallèles depuis les angles antérieurs; ne commençant à se rétrécir sensiblement qu'en approchant du milieu, avec les angles postérieurs ordinairement plus aigus. 2. *obscurus*.
- B' Elytres plus ou moins pubescentes mais toujours assez peu densément, pubescence visible vers l'extrémité et le long des côtés, obsolète ou nulle sur le disque.
- C Impressions frontales bien visibles.
- D Impressions frontales plus profondes, plus allongées, angles antérieurs du prothorax plus aigus, plus avancés, élytres plus longues avec les intervalles des stries plus convexes, et leur ponctuation réduite le plus souvent à quelques points épars. 3. *clypeatus*.
- D' Impressions frontales moins marquées, plus cour-

tes, angles antérieurs du prothorax un peu moins avancés, élytres un peu plus courtes avec les intervalles des stries moins convexes, couverts d'une ponctuation d'intensité variable; souvent subbisérialement disposée. 4. *eremita*.

C' Impressions frontales obsolètes ou nulles.

D Antennes relativement minces.

E Forme plus large et plus courte, front plus convexe, impressions frontales tout-à-fait nulles, mandibules moins épaissies à leur bord supérieur près de la base, antennes plus grêles, rétrécissement postérieur de la tête un peu plus sensible, prothorax plus court avec ses angles antérieurs plus divergents, ponctuation de tout le corps toujours plus dense et ordinairement plus forte. 5. *punctulatus*.

E' Forme plus étroite et plus allongée, front moins convexe, parfois obsolètement biimpressionné, mandibules plus épaissies à leur bord supérieur près de la base, antennes moins grêles, rétrécissement postérieur de la tête moins sensible, prothorax moins court avec ses angles antérieurs moins divergents, ponctuation de tout le corps moins serrée, ordinairement plus fine.

6. *sphaerocephalus*.

D' Antennes relativement épaisses.

E Epistome relativement plus court et plus rectangulaire, tête moins gibbeuse derrière les yeux, mandibules moins épaissies à leur bord supérieur près de la base, antennes sensiblement moins grosses et plus courtes, leur 1^{er} article surtout visiblement plus court, élytres à peu près parallèles, ponctuation de tout le corps plus faible, souvent même obsolète.

7. *semicylindricus*.

E' Epistome relativement plus long et plus trapézoïde, tête plus gibbeuse derrière les yeux, mandibules plus épaissies à leur bord supérieur près de la base, antennes sensiblement plus grosses et plus longues, leur 1^{er} article surtout

visiblement plus long, élytres un peu élargies en arrière, ponctuation de tout le corps plus forte. 8. *Moloch*.

A' Prothorax glabre, n'ayant que le pore sétigère normal situé vers le milieu de son bord externe, très-obsolète, difficile à voir quand il a perdu sa soie, mandibules fortement renflées et subanguleuses à leur bord supérieur près de la base. 9. *opacus*.

OBSERVATION. Je n'ai pas pu faire entrer dans ce tableau l'*A. subopacus* Woll. que je n'ai pas vu en nature. C'est une espèce glabre qui prendrait place dans la division A' à côté de l'*A. opacus*. (Voir plus loin sa description.)

1. — A. CAPITO Dej. Spec. i p. 444. — *Haagi* Heyd. Ent. Reise. Südl. Span. p. 59.
Long. 11-15 mill.

Epais, convexe, court, noir mat, accidentellement brunâtre, fortement ponctué et assez pubescent. Tête très-grosse, épaisse, convexe dans son ensemble mais un peu aplatie sur le front, avec une impression vague, arrondie, de chaque côté de la ligne médiane, couverte tout entière d'une ponctuation forte et assez serrée, épistome coupé droit, labre point du tout ou presque pas échancré, mandibules fortes, assez aiguës et recourbées, à leur extrémité, ordinairement plus droites à leur côté externe et proportionnellement plus longues que chez l'*A. clypeatus*; antennes environ de la longueur de la moitié du corps, de couleur foncée; yeux un peu plus saillants en avant que chez l'espèce précitée, enchâssés en arrière de la même manière; tête un peu plus gibbeuse sur les joues, très-peu rétrécie en arrière, mais toutefois d'une manière un peu plus sensible que chez l'*A. clypeatus*. Prothorax large, court, en forme de croissant, légèrement échancré en avant en arc de cercle très-peu prononcé, milieu de l'échancrure souvent à peu près droit, angles antérieurs aigus, avancés, un peu dirigés en dehors, un peu distants de la tête, prolongement idéal des côtés divergent en avant et non tangent aux yeux dont il

s'éloignerait même assez sensiblement, côtés presque toujours visiblement sinués un peu au-dessous des angles antérieurs, fortement arrondis, brusquement redressés près de la base et devenant alors le plus souvent un peu divergents en arrière pour former des angles postérieurs un peu aigus et saillants en dehors, base droite ou subéchanquée, surface assez convexe, entièrement couverte d'une ponctuation assez forte, à peine moins serrée au milieu que près des bords, plus ou moins confluyente à la base, avec une pubescence d'un roux doré, bien visible, et assez serrée surtout près des côtés. Elytres dépassant la longueur de la tête et du prothorax réunis, toutefois visiblement plus courtes que chez l'A. *clypeatus*, fortement convexes, arrondies et un peu atténuées aux épaules, à peu près parallèles ou très-légèrement rétrécies d'avant en arrière, striées-ponctuées, points des stries un peu moins gros ordinairement et crénelant moins les intervalles que chez l'A. *clypeatus*; ceux-ci à peine convexes, entièrement couverts d'une ponctuation assez grosse et assez serrée et d'une pubescence semblable à celle du prothorax. Pattes assez fortes, d'un brun foncé et pubescentes.

Cette espèce est très-facile à distinguer de l'A. *clypeatus* par sa tête à peine impressionnée, par les angles antérieurs de son prothorax dirigés plus en dehors, les postérieurs presque toujours aigus, par ses élytres plus courtes, tout son corps plus convexe, plus densément ponctué et beaucoup plus pubescent.

Mon ami M. de Heyden a décrit sous le nom d'A. *Haagi*, de grands exemplaires de cette espèce provenant du midi de l'Espagne, qui se font remarquer surtout par les angles antérieurs de leur prothorax plus distants de la tête et les côtés plus sinués au-dessous de ces angles que cela n'avait lieu chez les autres exemplaires de sa collection, mais, moi qui ai pris en compagnie du descripteur les exemplaires qui ont servi de types à la description, j'ai dû constater, après les avoir comparés à un grand nombre d'A. *capito* de toutes provenances, que les caractères indiqués variaient dans des limites assez étendues aussi bien chez les individus espagnols que chez les individus

français ou siciliens de l'A. *capito*, et qu'il n'est pas possible de considérer l'A. *Haagi* comme une espèce distincte.

Patrie : La partie occidentale du bassin de la Méditerranée; commun en Espagne, sur la côte de Barbarie, en Sicile, en Italie et dans la France méridionale. M. Baudi de Selve (*Coleopter. messis in ins. Cypro*, etc.), cite au nombre des espèces cypriotes l'A. *capito*, mais je ne puis croire que cette espèce ait jamais été rencontrée dans ces parages; on ne la trouve pas en Orient, et M. Baudi a dû faire quelque confusion.

2. — A. OBSCURUS Dej. Spec. 1 p. 445.
Long. 9-13 mill.

Épais, convexe, peu allongé, noir mat, parfois un peu bleuâtre, densément ponctué et légèrement pubescent. Tête grosse, convexe, non déprimée sur le front, sans impressions, entièrement couverte d'une ponctuation forte et encore plus serrée que chez l'A. *capito*; épistome un peu plus long et un peu moins large que chez cette espèce, coupé droit et couvert de rugosités longitudinales plus ou moins visibles; labre à peine échanqué, mandibules recourbées à l'extrémité, presque droites sur leur côté externe, à bord supérieur assez saillant en dessus, un peu anguleux près de leur base, antennes assez grosses n'atteignant pas la longueur de la moitié du corps, yeux un peu saillants, joues assez gibbeuses, rétrécissement postérieur assez léger mais visible. Prothorax moins court que chez l'A. *capito*, moins en forme de croissant, moins rétréci à la base, un peu échanqué en avant, angles antérieurs aigus, un peu avancés, peu ou point dirigés en dehors, presque parallèles, prolongement idéal des côtés parallèle à son similaire mais point tangent aux yeux parce que la tête mesurée à leur hauteur est un peu plus étroite que le prothorax mesuré entre ses angles antérieurs, côtés point ou presque point sinués au-dessous des angles antérieurs, restant à peu près parallèles jusqu'un peu avant le milieu de la longueur du prothorax, fortement arrondis ensuite, brusquement redressés près de la base et devenant alors divergents en arrière pour former des angles postérieurs aigus et saillants, se rapprochant parfois de l'angle droit, mais ordinairement

beaucoup plus fermés et atteignant environ 45°; base droite, notablement plus large que chez les autres *Aristus*, surface convexe, assez fortement déclive sur les côtés, ponctuée un peu plus finement mais plus densément que chez l'*A. capito*, ce qui la rend très-mate, couverte d'une pubescence assez dense qui me paraît un peu plus courte et moins brillante que celle de l'*A. capito*. Elytres très-convexes, de la largeur du prothorax, proportionnellement un peu plus longues que chez l'*A. capito*, parallèles sur les côtés, striées-ponctuées à peu près comme chez cette espèce, intervalles des stries à peine convexes; densément ponctués, ponctuation un peu variable sous le rapport de la force et de la densité, mais presque toujours assez forte et assez serrée, pubescence semblable à celle du prothorax.

Cette espèce est facile à reconnaître; elle se distingue de l'*A. capito*, à côté de laquelle elle doit être placée, par le bord supérieur de ses mandibules plus relevé et un peu anguleux près de leur base, par ses antennes plus courtes, par son prothorax plus long, moins en forme de croissant, plus large à la base, ayant ses angles antérieurs moins dirigés en dehors et ses angles postérieurs plus aigus, par sa forme moins élargie, plus cylindrique, par sa ponctuation encore plus dense, surtout sur la tête et le prothorax.

Patrie : La partie orientale du bassin de la Méditerranée : la Grèce, la Turquie, la Russie méridionale, le Caucase, l'Anatolie, la Syrie, les îles de Chypre, de Crète et Ioniennes.

3. — *A. GLYPEATUS* Rossi Fn. Etr. 1 p. 228. — *bucephalus* Oliv. Ent. III 36. p. 12. pl. 1. f. 3 et 5. — *sulcatus* Fab. Ent. Syst. 1 p. 93. — Dej. Spec. 1 p. 446. — ? *interruptus* Fab. Syst. El. 1 187. (*pars.*)

Long. 9-14 mill.

Tête grosse, surtout chez les grands ♂, arrondie, très-peu rétrécie en arrière, peu convexe, ayant sur le front 2 impressions longitudinales assez larges et assez bien marquées, couverte d'une ponctuation de grosseur un peu variable mais toujours peu serrée; épistome coupé droit et couvert ainsi que le fond des impressions frontales de

rides longitudinales plus ou moins marquées suivant les individus, parfois très-obsolètes; yeux très-peu saillants. Prothorax court, en forme de croissant, plus ou moins large suivant les dimensions de la tête, fortement échancré en avant, angles antérieurs très-aigus et très-avancés, à peine émoussés au sommet, dirigés à peine au dehors bien que leur saillie extérieure dépasse toujours visiblement celle des yeux; chez les exemplaires à grosse tête, la plus grande largeur du prothorax correspond au sommet des angles antérieurs, et il commence à se rétrécir à partir de ce point, chez ceux où la tête est moins développée, le prothorax s'élargit un peu jusqu'à la moitié environ de sa longueur; à partir de ce point il se rétrécit d'une façon plus sensible; les côtés sont redressés près de la base sur laquelle ils tombent carrément pour former des angles postérieurs droits; la surface est un peu convexe et couverte d'une ponctuation un peu plus grosse et surtout plus serrée que celle de la tête, moins dense au milieu que près des bords. Elytres ordinairement un peu moins larges que le prothorax, parfois, au contraire, un peu plus larges que lui chez les exemplaires où il est relativement étroit, à peu près droites à la base, arrondies aux épaules, pas tout-à-fait parallèles mais commençant à se rétrécir presque dès les épaules, arrondies à l'extrémité, peu convexes, profondément striées-ponctuées, intervalles plus ou moins convexes, ponctués d'une manière très-variable; le plus souvent il y a sur les 1^{er}, 3^e et 5^e une ligne de points assez gros plus ou moins régulière, avec quelques points épars plus ou moins distincts, surtout vers la base et vers l'extrémité des autres; quelquefois ces points disparaissent entièrement et les intervalles sont tout-à-fait lisses, d'autres fois, au contraire, ils sont plus nombreux, épars sur tout l'intervalle au lieu de former une série unique, et sont à peu près aussi abondants sur les 2^e, 4^e et 6^e que sur les autres. Cuisses de la couleur du corps; jambes et tarsi roussâtres.

La tête est toujours proportionnellement plus développée chez les grands exemplaires, qui sont des ♂, que chez les petits qui sont des ♀. Mais comme il y a des ♂ plus ou moins favorisés sous ce rapport, on observe tous les

degrés dans le développement de la tête, et il arrive souvent qu'on est embarrassé pour reconnaître le sexe de certains individus sans ouvrir leur abdomen.

Patrie : L'Europe méridionale occidentale. Il remonte au nord jusqu'à Paris, où il est ordinairement très-rare et ne se prend guère que dans les détritiques des inondations ; il paraît plus commun dans le bassin de la Loire, et devient très-abondant dans le midi de la France ainsi qu'en Espagne, en Italie, en Corse, en Sardaigne, en Sicile, dans les îles Baléares et sur le littoral africain correspondant. M. de Heyden m'en a communiqué plusieurs individus notés dans sa collection comme provenant des îles Ioniennes, mais Schaum (*Kasser fauna Griechenlands*) dit qu'il n'en a pas vu un seul exemplaire de Grèce ; les îles Ioniennes seraient donc sa limite extrême du côté de l'Orient.

4. — A. EREMITA Dej. Spec. 1 p. 447. — *nitidulus* Dej. Spec 1 p. 447 (*). — *talpa* Redt. Denkschr. Wien. Ac. 1850 p. 47. Abeille iv 1867 p. 40. — *perforatus* Reiche et Saulcy. An. Soc. Ent. Fr. 1855. p. 589.

Long. 9-11,5 mill.

Tête grosse, arrondie, très-peu rétrécie en arrière, sub-convexe, un peu aplatie toutefois sur le front où l'on remarque deux impressions longitudinales courtes, peu profondes, à peine rugueuses, assez visibles ordinairement surtout chez les grands exemplaires, quoique moins longues et moins marquées que chez l'A. *clypeatus*, parfois à peine distinctes chez les petits, couverte d'une ponctuation de moyenne grosseur, médiocrement serrée, bien qu'elle le soit un peu plus que chez l'A. *clypeatus*, épistome coupé droit, couvert de rides longitudinales dont la force varie beaucoup suivant les individus ; antennes brunes, à articles proportionnellement un peu plus grêles que chez l'A. *clypeatus* ; yeux très-peu saillants. Prothorax ayant à peu près la même forme que chez l'A. *clypeatus* ; angles antérieurs aigus, ordinairement un peu moins avancés que chez cette espèce, point ou presque point di-

(*) Le Catalogue Gemminger et Harold enregistre un A. *nitidus* Fald. qui n'a jamais existé ; les auteurs ont copié par inadvertance un lapsus ou une faute d'imprimerie de l'Énumération des Carabiques et Hydrocanthares du Caucase de M. de Chaudoir, où on lit, p. 242, A. *nitidus* Stev. Fald. aux lieu et place d'A. *nitidulus*.

rigés en dehors de sorte que le prolongement idéal des côtés en avant des angles serait à peu près parallèle à son similaire et tangent à la surface des yeux, alors que chez l'A. *clypeatus* il divergerait un peu et ne rencontrerait pas le plus souvent cette surface ; angles postérieurs droits, parfois un peu aigus ; ponctuation un peu plus forte et surtout plus serrée. Elytres à peu près de la même forme que celles du *clypeatus*, seulement un peu plus courtes, stries un peu moins profondes, intervalles moins convexes, couverts d'une ponctuation ordinairement assez forte, modérément serrée, parfois vaguement disposée sur deux lignes, souvent sans ordre et répandue d'une façon plus ou moins inégale dans tout l'intervalle, parfois presque entièrement effacée ou réduite à une seule série linéaire.

Les grands développements de cette espèce sont faciles à distinguer de ceux de l'A. *clypeatus* dont ils n'atteignent d'ailleurs pas tout-à-fait la taille, au moyen des caractères ci-dessus exposés ; on confondrait plus facilement entr'eux les petits exemplaires de l'une et de l'autre espèce ; souvent on n'a guère que la ponctuation plus serrée, les impressions frontales plus faibles et la longueur un peu moindre des élytres pour reconnaître l'A. *eremita*.

L'A. *nitidulus* Dej. n'est qu'une variété de taille un peu réduite de l'A. *eremita* du même auteur. J'ai pu m'en convaincre d'après plusieurs types de Dejean, portant encore à leur épingle l'étiquette écrite de la main du maître, qui existent dans la collection de M. de Chaudoir et dans celle de M. de Vuillefroy.

Le type de l'A. *perforatus* Reiche et Saulcy, que M. Reiche m'a bienveillamment communiqué, est un exemplaire de petite taille de l'A. *eremita*.

Quant au *Ditomus talpa* Redt., je n'en ai pas vu le type, j'ai reçu seulement de M. de Heyden, sous le nom d'A. *talpa* Kind., inédit, un A. *eremita* provenant d'Asie Mineure. Comme la courte description de Redtenbacher s'applique bien à cet exemplaire, je suppose que c'est l'espèce déjà répandue dans les collections sous le nom proposé par Kindermann que l'auteur viennois a eu en vue. Le caractère des angles postérieurs du prothorax aigus que Redtenbacher donne à son espèce, n'a pas d'importance ;

la plupart des exemplaires des *A. eremita* et *punctulatus* que j'ai examinés ont ces angles droits, mais il en est quelques-uns qui les ont visiblement aigus, sans qu'on puisse pour cela les considérer comme spécifiquement distincts.

Patrie : La partie orientale du bassin de la Méditerranée depuis l'Égypte jusqu'à la mer Caspienne, l'Asie Mineure, le Caucase, la Crimée, la Turquie, l'île de Crète. J'ai pris cette espèce communément dans toutes les parties de la Syrie que j'ai visitées, les hauts sommets du Liban et de l'Anti-Liban exceptés.

5. — *A. PUNCTULATUS* Chaud. Bull. Mosc. 1844. III p. 476.
Long. 6,5-9,5 mill.

Tête proportionnellement un peu moins grosse que chez l'*A. eremita*, variant moins de grosseur suivant les individus, paraissant un peu moins arrondie en avant et plus triangulaire parce que les mandibules ont leur bord externe plus droit, un peu plus rétrécie en arrière, plus convexe sur le front qui n'a pas d'impressions longitudinales, couverte en entier d'une ponctuation assez forte et relativement serrée, épistome droit, antennes roussâtres, yeux plus saillants en avant, enchâssés en arrière à peu près de la même manière que chez l'*A. eremita*. Prothorax ayant ses angles antérieurs ordinairement plus avancés, ce qui le fait paraître plus échancré en avant, angles le plus souvent un peu divergents, ce qui contribue avec le rétrécissement un peu plus prononcé de la partie postérieure de la tête, à faire qu'ils soient plus éloignés de sa surface, prolongement idéal des côtés du prothorax un peu divergent en avant et le plus souvent non tangent aux yeux, partie postérieure rétrécie un peu plus longue qu'elle ne l'est ordinairement chez l'*A. eremita*; angles postérieurs droits le plus souvent, parfois plus ou moins aigus; ponctuation un peu plus forte et surtout plus serrée que chez l'*A. eremita*. Elytres taillées à peu près sur le même modèle que chez cette espèce, paraissant toutefois un peu moins larges, plus longues et plus parallèles si on compare ensemble des ♂ bien développés, striées à peu près de la même manière, mais couvertes dans les intervalles des stries d'une ponctuation plus forte, ce qui

la fait paraître plus serrée, tantôt subbisérialelement disposée, tantôt sans ordre appréciable. Par suite de la force plus grande de la ponctuation, tout le dessus du corps de l'*A. punctulatus* paraît moins luisant, à fraîcheur égale, que celui de l'*A. eremita*.

Les caractères énumérés ci-dessus permettent le plus souvent de distinguer au premier coup d'œil un *A. punctulatus* d'un *A. eremita*; pourtant il se rencontre parfois des exemplaires qu'on est embarrassé de rapporter à l'une ou à l'autre espèce. Quand les angles antérieurs du prothorax d'un *A. punctulatus* sont moins avancés que de coutume, ils sont aussi moins rejetés en dehors, et dans ce cas, ils ont à peu près la même forme que chez les petits développements de l'*A. eremita*. Restent toujours le front plus convexe, non impressionné, la tête plus rétrécie en arrière, les mandibules plus droites, les antennes de couleur plus claire, la ponctuation plus forte, pour distinguer l'*A. punctulatus*. Quand un de ces caractères devient obsolète, les autres persistent plus ou moins et permettent d'éviter les erreurs. La comparaison de séries nombreuses des deux espèces prises dans les mêmes localités, séries que j'ai pu toujours diviser avec certitude, ne me laisse aucun doute sur la validité spécifique des *A. eremita* et *punctulatus*.

Patrie : J'ai trouvé cette espèce dans toutes les parties de la Syrie que j'ai visitées, le sommet des hautes montagnes excepté. Elle a le même genre de vie que l'*A. eremita* et n'est pas plus rare que lui. Peut-être remonte-t-elle au nord bien au-delà des limites de la Syrie; mais je ne puis rien affirmer sur ce point. Je n'en ai, en tout cas, vu aucun exemplaire pris en Europe.

6. — *A. SPHÆROCEPHALUS* Oliv. Ent. III, 36. p. 43. pl. 1. f. 4. —
? *interruptus* F. Syst. El. I 187. (pars). — *troyositoïdes*
Duf. Ann. Sc. phys. Brux. VI, 1820. p. 326.
Long. 6,5-9 mill.

Plus petit que l'*A. clypeatus*, ses plus grands exemplaires atteignent à peine la taille des plus petits de cette espèce, proportionnellement plus allongé, plus étroit et plus parallèle. Tête grosse, mais n'atteignant jamais les dimensions exagérées qu'elle a chez certains grands ♂ d'*A.*

clypeatus, conformée à peu près comme chez cette espèce mais subconvexe sur le front et sans impressions longitudinales distinctes; à peine remarque-t-on parfois une dépression très-légère à la place qu'elles devraient occuper, rétrécissement postérieur un peu plus appréciable, ponctuation pas plus forte mais un peu plus serrée, 1^{er} article des antennes un tant soit peu plus court, les suivants un peu plus courts et surtout proportionnellement plus épais que chez les *A. eremita* et *punctulatus*. Prothorax taillé à peu près comme celui du *clypeatus*, mais un peu plus long, angles antérieurs aigus à peu près aussi avancés, prolongement idéal des côtés parallèle à son similaire, tangent aux yeux et parfois les entamant un peu, partie postérieure rétrécie un peu plus longue; ponctuation un peu plus serrée, ordinairement un peu moins grosse. Élytres de la largeur de la tête et du prothorax, un peu plus longues proportionnellement que chez l'*A. clypeatus*, arrondies aux épaules mais un peu moins atténuées ordinairement qu'elles ne le sont chez cette espèce, parallèles sur les côtés sauf un léger rétrécissement parfois peu appréciable vers le tiers antérieur de leur longueur, striées-ponctuées, stries ordinairement un peu moins fortes et intervalles moins convexes que chez l'*A. clypeatus*, ceux-ci finement ponctués d'une manière un peu variable, mais presque toujours plus abondamment que chez les *A. clypeatus* le plus favorisés sous ce rapport; ponctuation formant quelquefois une série plus ou moins nette au milieu de chaque intervalle, souvent éparse sur toute sa largeur.

Patrie : La partie occidentale du bassin de la Méditerranée : France méridionale, Espagne, Barbarie, Sicile, Italie, Dalmatie. L'espèce n'existe pas en Orient.

7. — *A. SEMICYLINDRICUS* de la Brûlerie.

Long. 7-9 mill.

Plus allongé, plus étroit, plus épais et plus cylindrique que les *A. eremita* et *punctulatus*, ordinairement un peu plus petit qu'eux. Tête assez grosse mais n'atteignant pas toutefois les dimensions de celle des *A. eremita* les mieux doués sous ce rapport, très-peu rétrécie en arrière, à peu

près comme chez l'*eremita*, convexe sur le front avec les impressions interantennaires à peine marquées, presque nulles, parfois même entièrement effacées, ponctuée à peu près comme chez l'*eremita*, d'une manière assez variable d'ailleurs quant à la densité et surtout quant à la grosseur des points, mandibules très-arrondies extérieurement, antennes un peu plus fortes et plus courtes que chez l'espèce précitée, de couleur de poix, yeux peu saillants, légèrement enchâssés en arrière. Prothorax peu échancré en avant et à peine en arc de cercle, milieu de l'échancrure souvent presque droit, angles antérieurs aigus, peu avancés, nullement ou très-peu dirigés en dehors, prolongation idéale des côtés en avant tangente aux yeux, au reste, la forme est à peu près la même que chez l'*A. eremita* sans être jamais aussi dilatée que chez les grands ♂ de cette espèce, la ponctuation est ordinairement un peu moins serrée et de force très-variable. Élytres exactement de la largeur de la tête et du prothorax chez le plus grand nombre de mes exemplaires, notablement plus large qu'eux chez quelques autres, appartenant probablement au sexe femelle, qui ont la tête et le prothorax moins développés que de coutume, proportionnellement plus longues et plus étroites que chez les *A. eremita* et *punctulatus*, un peu plus convexes, à peu près parallèles sur les côtés, présentant quelquefois un léger rétrécissement qui commence un peu au-dessous des épaules et atteint son maximum à peu près vers le tiers antérieur de leur longueur, stries de profondeur variable, tantôt assez fortement, tantôt au contraire à peine ponctuées, intervalles plans ou subconvexes portant chacun une série irrégulière, ordinairement unique, de points peu serrés, tantôt bien marqués et assez gros, tantôt très-fins et presque effacés, accompagnés souvent de quelques autres points plus ou moins marqués et placés sans ordre. Pattes de couleur de poix foncée, un peu plus courtes et plus robustes que chez les *A. eremita* et *punctulatus*.

Patrie : J'ai vu une dizaine d'exemplaires de cette espèce. Un d'eux, appartenant à M. le comte de Mniszech et remarquable par la ponctuation de ses élytres presque entièrement effacée, d'ailleurs semblable aux autres pour le reste de ses caractères, est indiqué dans sa collection

comme venant de Dzungarie, c'est donc le plus oriental de tous les Ditomides que j'aie vus ; deux autres, communiqués par M. de Heyden qui les a reçus de M. Ballion sous le nom d'*A. nitidulus*, viennent de Chodshent, le reste est de Transcaucasie ou d'Arménie, notamment d'Erzeroum et du lac de Van, d'où ils ont été rapportés par M. Th. Deyrolle.

8. — *A. MOLOCH* de la Brûlerie.
Long. 9-10 mill.

Un peu allongé, noir un peu brillant, assez fortement ponctué et très-légèrement pubescent. Tête un peu moins développée relativement que chez les autres *Aristus*, assez convexe, sans impressions sur le front, entièrement couverte d'une ponctuation assez forte et assez serrée, épistome plus étroit et surtout plus long que chez toutes les autres espèces, coupé droit en avant, plus ou moins ridé longitudinalement, rides disparaissant souvent d'une façon presque complète au milieu de la ponctuation, mandibules un peu plus avancées que de coutume, presque droites sur leur côté externe, à bord supérieur un peu relevé, très-légèrement anguleux près de leur base, d'une façon moins prononcée le plus souvent que chez l'*A. obscurus*; antennes de la longueur au moins de la moitié du corps, relativement épaisses, de couleur foncée; yeux un peu plus gros et plus saillants que chez les autres espèces, rétrécissement postérieur de la tête un peu plus brusque et plus accusé. Prothorax moins élargi et proportionnellement un peu plus long que de coutume, deux fois ou un peu plus de deux fois aussi large au bord antérieur qu'à la base, médiocrement échancré un peu en arc de cercle entre les angles antérieurs qui sont aigus mais médiocrement avancés, un peu dilaté depuis les angles antérieurs jusqu'au tiers environ de sa longueur, prolongement idéal des côtés visiblement convergent en avant, entamant fortement les yeux, souvent même tangent à leur bord interne, côtés subsinués parfois d'une façon à à peine visible au-dessous des angles antérieurs arrondis, en courbe assez régulière jusqu'un peu en avant de la base où ils se redressent et deviennent parallèles pour former des angles postérieurs droits, ou bien un peu obtus parce que souvent les côtés de la base se relèvent un

peu de chaque côté pour venir rejoindre les bords latéraux, surface assez convexe, fortement et densément ponctué, ponctuation devenant souvent confluyente près de la base. Élytres un peu allongées, à peu près droites à la base, arrondies aux épaules, n'atteignant pas en ce point la plus grande largeur du prothorax, s'élargissant ensuite et dépassant cette largeur vers leur tiers postérieur, un peu comprimées latéralement vers leur tiers antérieur, fortement striées-ponctuées, intervalles subconvexes, assez fortement mais irrégulièrement et peu densément ponctués, 3^e et 5^e intervalles et parfois aussi le 1^{er}, offrant, outre la ponctuation ordinaire, une série de points plus gros, espacés, plus ou moins distincts, surface légèrement convexe au milieu, fortement sur les côtés et vers l'extrémité où elle s'abaisse assez brusquement. Pattes assez courtes et assez fortes, noires sur les cuisses, d'un brun foncé sur les tibias, s'éclaircissant un peu sur les tarses.

Cette espèce bien distincte se sépare de toutes ses congénères par la forme allongée de son épistome, ses yeux relativement gros et dépassant extérieurement les angles antérieurs du prothorax, ses antennes proportionnellement un peu plus longues et surtout plus épaisses, son prothorax moins dilaté, moins en croissant, ses élytres plus étroites en avant, plus larges en arrière, plus convexes, sa ponctuation générale plus forte.

Patrie : Je ne connais de cette espèce que les exemplaires, au nombre d'une douzaine, que j'ai pris en Syrie, sur les pentes du Djebel-ech-Cheik, le plus haut sommet de l'Anti-Liban. Je les ai trouvés au mois de mai, sous les pierres, dans un bois ombreux, près du village de Hibbaryeh, à une altitude d'environ 1,000 mètres.

9. — *A. OPACUS* Er. Wagn. Reise III, p. 168. — Luc. Expl. Alg.
pl. 5. f. 1.
Long. 12-14 mill.

Allongé, parallèle, glabre, ayant seulement un pore sétigère très-obsolète vers le milieu des côtés du prothorax, d'un noir mat, ponctué sur la tête et le prothorax, lisse ou à peu près lisse dans les interstries des élytres. Tête grosse, sans atteindre les développements exagérés qu'elle présente souvent chez les *A. clypeatus* et *capito*, assez

convexe, sans impressions, couverte d'une ponctuation assez forte, assez serrée sur le front, moins dense sur l'occiput, épistome rétréci en avant, légèrement échancré en arc de cercle à son bord antérieur, un peu rugueux longitudinalement, labre un peu échancré, mandibules robustes, épaisses, médiocrement allongées, ayant leur bord supérieur très-épaissi et fortement saillant en dessus, surtout près de la base où il forme un angle très-arrondi à son sommet, antennes fortes, très-courtes, n'atteignant pas tout-à-fait la longueur de la tête et du prothorax réunis, yeux un peu saillants, joues gibbeuses, formant en arrière des yeux une petite saillie quelquefois plus proéminente en dehors que celle de ces organes, rétrécissement postérieur de la tête assez brusque et bien visible. Prothorax beaucoup moins court que chez les autres *Aristus*, à peu près de la largeur de la tête entre ses angles antérieurs, parfois un peu dépassé sur les côtés par la gibbosité des joues, à peine échancré, bord antérieur presque droit en son milieu, angles antérieurs aigus mais très-peu avancés, côtés à peine sinués au-dessous des angles antérieurs, presque droits et presque parallèles jusqu'un peu avant le milieu de sa longueur, arrondis ensuite presque en arc de cercle, redressés près de la base et devenant même ordinairement un peu divergents en arrière pour former des angles postérieurs un peu aigus, surface assez convexe, assez fortement déclive sur les côtés, couverte d'une ponctuation ordinairement un peu plus fine que celle de la tête, médiocrement serrée surtout au milieu. Elytres de la largeur du prothorax, droites à la base, arrondies mais point atténuées aux épaules, assez allongées parallèles sur les côtés, convexes fortement déclives latéralement, striées peu profondément mais assez fortement ponctuées dans les stries, intervalles plans en avant, légèrement convexes en arrière, lisses, les 1^{er}, 3^e et 5^e ayant seulement une série irrégulière de points espacés, petits, souvent presque effacés surtout sur le 1^{er} intervalle. Pattes peu allongées.

L'absence de pubescence, la forme parallèle et presque semi-cylindrique de cette espèce, ses mandibules à bord supérieur épaissi et fortement relevé, ses antennes cour-

tes, le rétrécissement postérieur de sa tête, son prothorax à côtés presque parallèles dans sa moitié antérieure, ses élytres allongées, lisses ou presque lisses dans les intervalles des stries, l'éloignement de tous ses congénères et le font reconnaître très-facilement.

Patrie : L'Algérie, où cette espèce paraît être peu commune à en juger par le nombre restreint des exemplaires qui se voient dans les collections. On ne l'a jamais prise en Europe, à ma connaissance.

Espèce que je n'ai pas vue :

10. — A. SUBOPACUS Wollast. Can. Col. 1864. 53, 84. — ? *clypeatus* Brul. Web. et Berthel. Ent. Can. 57.

Noir, subcylindrique, oblong, glabre, un peu opaque, très-finement alutacé. Tête parcimonieusement ponctuée, ainsi que le prothorax, très-convexe, à peine impressionnée sur le front. Prothorax court, brusquement et fortement rétréci à la base, grossièrement rebordé sur les côtés, même aux angles postérieurs qui sont droits. Elytres subparallèles, légèrement striées-ponctuées; interstries déprimés presque imponctués; extrémité des élytres, palpes et tarses roux de poix. — Long. 11,6 mill.

Fuerteventura.

Est-ce le *clypeatus* de Brullé? C'est probable, mais ce ne peut pas être le véritable *clypeatus* de Rossi, car l'insecte des Canaries est plus grand, plus parallèle et plus large, sa sculpture est beaucoup plus fine, sa tête plus convexe et sans fovéoles; son prothorax est plus fortement rebordé sur les côtés et même aux angles postérieurs, les antérieurs sont moins saillants, sa surface est glabre, plus alutacée et moins luisante; à première vue, on le prendrait pour l'*opacus*. (Ex WOLLASTON.)

II. — GENRE *DITOMUS*, Bonelli, Obs. Ent. part. 1.

TABLEAU DES GENRES

Tête grosse, toutefois moins volumineuse le plus souvent que chez les *Aristus*, et, lorsqu'elle est très-développée, moins courte et moins arrondie en avant que dans ce genre, rétrécie en arrière d'une façon plus sensible, tantôt assez brusquement, tantôt d'une façon graduelle. Menton assez profondément échancré, muni en son milieu d'une dent assez aiguë, notablement plus courte que ses lobes latéraux. Languette épaisse, cornée, tantôt subtronquée, tantôt plus ou moins atténuée et arrondie à son extrémité, devenant chez les petites espèces relativement étroite et de forme presque lancéolée, sans que ces différences, entre lesquelles on observe toutes les gradations, puissent avoir une valeur générique; paraglosses ordinairement un peu plus courtes que la languette. Dernier article de tous les palpes en ovale allongé, un peu tronqué à son extrémité. Mandibules fortes, arquées à leur extrémité, ordinairement plus avancées et moins arrondies que chez les *Aristus* à leur côté externe qui est même quelquefois visiblement sinué en dedans, ayant leur bord supérieur sensiblement épaissi et quelquefois, chez les ♂ de certaines espèces, dilaté près de la base en forme de ramure. Labre un peu plus avancé que chez les *Aristus*, ordinairement un peu échancré en avant, arrondi à ses angles antérieurs. Antennes filiformes, plus ou moins épaisses, à 1^{er} article plus gros que les autres, variant de longueur suivant les espèces. Prothorax rétréci en arrière en forme de pédoncule, moins court que celui des *Aristus*, avec ses angles antérieurs ordinairement très-obtus, arrondis, n'embrassant pas sensiblement la tête, s'élargissant le plus souvent d'une façon notable à partir des angles antérieurs, fortement arrondi sur les côtés jusqu'à l'endroit où ils se redressent plus ou moins brusquement pour former le pédoncule basilaire. Elytres assez allongées, quelquefois soudées, le plus souvent libres. Ailes membraneuses ordinairement atrophiées

chez les grandes espèces, bien développées et propres au vol chez les petites. Pattes robustes; tibias antérieurs plus ou moins élargis à leur extrémité, souvent dilatés à leur angle apical externe et allongés en forme de dent, simulant un éperon, plus ou moins avancée, plus ou moins saillante extérieurement; tarses antérieurs tantôt simples dans les deux sexes, tantôt ayant leurs quatre premiers articles sensiblement dilatés chez les ♂ et garnis de brosses de longs poils en dessous. Forme générale assez allongée, assez parallèle; épaisseur et convexité du corps variables; couleur ordinairement d'un brun de poix, noire chez deux espèces seulement.

On a essayé de subdiviser le genre *Ditomus*, mais, à mon avis, les caractères dont on s'est servi n'ont pas assez de fixité pour que les coupes génériques qu'on a proposées méritent d'être admises. Dejean a créé pour le *D. interceptus* son genre *Carterus*, auquel il assigne pour caractères principaux le labre plus long que chez les *Ditomus* et les tarses antérieures des ♂ à quatre premiers articles dilatés. Il a laissé dans le genre *Ditomus* plusieurs petites espèces très-voisines de l'*interceptus*, même par leur faciès, sans s'apercevoir qu'elles ont aussi les tarses antérieurs sensiblement dilatés et le labre à peine plus court que chez le type du genre *Carterus*. Solier a proposé plus tard pour ces espèces le nom d'*Odogenius*. Le même auteur a voulu réserver la dénomination de *Ditomus* à deux espèces dont les ♂ ont une corne sur l'épistome, et les mandibules dilatées en dessus près de leur base en forme de ramure. Enfin, il a créé celle d'*Odontocarus* pour les espèces dont les mandibules sont simples dans les deux sexes et dont l'épistome ne porte jamais de corne, mais est denticulé à son bord antérieur. Ce dernier caractère n'a pas même une valeur spécifique, car dans les espèces qui le possèdent habituellement, il n'est pas rare de trouver des individus de l'un et de l'autre sexe chez qui il manque tout-à-fait, l'épistome est alors simplement échancré, très-légalement en arc de cercle. Le nombre des dents, lorsqu'elles existent, varie dans une même espèce, leur forme et leur position sont des plus inconstantes et souvent elles ne sont pas disposées symétriquement des

deux côtés de l'épistome. Les *D. calydonius* et *tricuspidatus*, formant la coupe des *Ditomus* proprement dits, le *D. baeticus* qui appartient à celle des *Odontocarus*, les *D. angustipennis* et *validiusculus* qui rentrent dans les *Carterus* ou *Odogenius*, sont autant d'espèces très-voisines qu'il me semble tout-à-fait impossible de ranger dans des genres différents. En plaçant les *D. angustipennis* et *validiusculus* au commencement du groupe des *Carterus*, immédiatement après les *Ditomus* proprement dits, j'aurais bien montré la transition des uns aux autres, mais cet arrangement m'aurait forcé de rejeter à la fin le *D. interceptus* qui est le plus grand développement et le type de la coupe à laquelle il appartient, j'ai préféré le mettre en tête et placer au contraire à l'extrémité de la série les espèces qui font le passage des *Carterus* aux *Ditomus* et aux *Odontocarus*.

Les *Ditomus* habitent tout le bassin de la Méditerranée, une seule espèce, le *D. fulvipes*, remonte au Nord jusqu'aux environs de Paris.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES ESPÈCES

- A Corps robuste, épais, assez convexe; tarsi antérieurs simples dans les deux sexes. Insectes de grande taille (à une exception près), ordinairement aptères.
- B Corps relativement élargi, tête très-grosse, épistome et mandibules ne portant jamais de cornes dans aucun sexe. S.-G^{re}. ODONTOCARUS.
- C Prothorax glabre, ayant seulement le pore sétigère normal situé le long du bord externe vers le milieu de ses côtés; couleur noire.
- D Taille petite (moins de 10 mill.), couleur noire brillante, faciès d'un petit *Aristus*. 1. *modestus*.
- D' Taille grande (près de 20 mill.), couleur noire mate. 2. *Samson*.
- C' Prothorax pubescent, ayant sur son disque ou au moins le long de ses côtés un certain nombre de pores sétigères plus ou moins apparents, au milieu desquels le pore normal se trouve confondu.

- D Echancrure du menton munie d'une dent bien visible quoique notablement plus courte que les lobes latéraux.
- E Ponctuation des élytres forte.
- F Ponctuation des élytres composée d'une série de points unique, plus au moins régulière, sur chaque intervalle, celle du prothorax assez peu serrée.
- G Antennes dépassant très-sensiblement la longueur de la tête et du prothorax réunis. 3. *cephalotes*.
- G' Antennes à peu près de la longueur de la tête et du prothorax réunis. 4. *asiaticus*.
- F' Ponctuation des élytres serrée, composée de points nombreux placés sans ordre sur les intervalles des stries, celle du prothorax dense et rugueuse. 5. *robustus*.
- E' Ponctuation des élytres faible, plus ou moins effacée.
- F Tête assez fortement et brusquement rétrécie derrière les yeux; angles antérieurs du prothorax obtus, arrondis, très-peu avancés. 6. *cordatus*.
- F' Tête faiblement et pas très-brusquement rétrécie derrière les yeux; angles antérieurs du prothorax avancés, saillants, à peine érnoussés à leur extrémité. 7. *oxygonus*.
- D' Echancrure du menton munie d'une dent très-courte, peu visible; taille médiocre (environ 12 mill.). 8. *baeticus*.
- B' Corps allongé, subcylindrique; tête modérément grosse; épistome et mandibules cornus chez les ♂. S.-G^{re}. DITOMUS.
- C Tête relativement un peu plus grosse, prothorax un peu moins arrondi sur les côtés, un peu moins rétréci en arrière; ponctuation un peu plus forte, taille un peu plus grande, ♂ bien développés ayant sur l'épistome une corne dirigée en avant un peu recourbée en bas et bifide à son extrémité, remplacée chez les ♀ par une petite pointe. 9. *calydonius*.

- C' Tête relativement un peu plus petite, prothorax un peu plus arrondi sur les côtés, un peu plus rétréci en arrière, ponctuation un peu moins forte, taille un peu plus petite, ♂ bien développés ayant sur l'épistome une corne dirigée en avant, un peu recourbée en bas à son extrémité qui est plus ou moins triangulaire ou en fer de lance, ♀ ayant au même endroit une très-petite pointe.
10. *tricuspidatus*.
- A' Corps moins épais, moins convexe; tarsi antérieurs des ♂ plus ou moins, mais toujours sensiblement dilatés. Insectes de taille relativement petite, ordinairement ailés. S.-G^{re}. CARTERUS.
- B 1^{er} article des antennes notablement plus long que le 3^e.
- C Mandibules un peu avancées, faiblement et régulièrement arrondies extérieurement dans les deux sexes, nullement anguleuses en dessus près de la base; taille relativement grande. 11. *interceptus*.
- C' Mandibules moins avancées, plus fortement arrondies extérieurement, ayant en dessus près de leur base soit une expansion en forme de ramure, soit un renflement plus ou moins anguleux; taille moindre.
- D 1^{er} article des antennes 2 fois aussi long que le 3^e; mandibules des ♂ bien développés ayant en dessus, près de leur base, un appendice en forme de ramure. 12. *dama*.
- D' 1^{er} article des antennes visiblement moins de 2 fois aussi long que le 3^e, mandibules légèrement anguleuses en dessus près de leur base.
- E 1^{er} article des antennes au moins 1 fois 1/2 aussi long que le 3^e.
- F Tête relativement petite, épistome presque droit, mandibules faiblement anguleuses, pattes et antennes relativement minces, 1^{er} article de celles-ci médiocrement épaissi de la base au sommet. 13. *gilvipes*.
- F' Tête relativement grosse, épistome visiblement échancré, mandibules assez fortement angu-

- leuses, pattes et antennes relativement épaisses, 1^{er} article de celles-ci fortement épaissi de la base au sommet. 14. *fulvipes*.
- E' 1^{er} article des antennes à peine 1 fois 1/2 aussi long que le 3^e, les suivants proportionnellement plus courts et plus épais que chez les espèces précédentes. 15. *rotundicollis*.
- B' 1^{er} article des antennes égal au 3^e ou à peine plus long que lui.
- C Elytres à peine 2 fois aussi longues que larges, forme un peu aplatie, faciès approchant de celui du D. *fulvipes*, 1^{er} article des antennes très-épaissi à son extrémité. 16. *rufipes*.
- C' Elytres visiblement plus de 2 fois aussi longues que larges, forme plus allongée et plus cylindrique.
- D Tête relativement grosse, dépassant notablement en largeur la moitié de la largeur du prothorax.
- E Taille plus forte, angles postérieurs du prothorax fortement déclives, élytres fortement arrondies et atténuées aux épaules, ponctuation forte, interstries portant une série unique de points plus ou moins régulière. 17. *validiusculus*.
- E' Taille plus faible, angles antérieurs du prothorax modérément déclives, élytres arrondies mais modérément atténuées aux épaules, ponctuation un peu moins forte, plus serrée, moins régulièrement disposée sur les intervalles des stries. 18. *longipennis*.
- D' Tête relativement petite, atteignant seulement ou dépassant à peine la moitié de la largeur du prothorax.
- E Angles antérieurs du prothorax très-atténués, presque entièrement effacés; tête très-petite.
- F Taille plus grande, antennes et pattes plus fortes, tarsi antérieurs plus fortement dilatés chez les ♂. 19. *angustipennis*.
- F' Taille plus petite, antennes et pattes assez grêles, tarsi antérieurs sensiblement mais un peu moins fortement dilatés chez les ♂. 20. *microcephalus*.

E' Angles antérieurs du prothorax obtus et arrondis mais pas extrêmement atténués, tête proportionnellement moins petite, forme moins cylindrique. La plus petite espèce du genre (6 mill.).

21. *gracilis*.

A. — SOUS-GENRE *Odontocarus* Sol.

1. — D. MODESTUS Schaum, Wien. Ent. Monats. II, 1858, p. 275.
— *Aristus elegans* Coye, Abeille VI, p. 369.
Long. 6-9 mill.

Taille et faciès d'un petit *Aristus*, assez allongé, presque parallèle, épais, convexe, noir un peu brillant, couvert tout entier d'une ponctuation fine et serrée, glabre, prothorax ayant le long de ses côtés un pore sétigère unique, difficile à voir quand il a perdu sa soie, situé un peu en avant du milieu de sa longueur. Tête très-grosse chez les ♂, plus ou moins développée suivant les individus, proportionnellement plus longue que chez les *A. clypeatus* et *capito*, finement et densément ponctuée, convexe, plus plane sur le front, où l'on remarque de chaque côté de la ligne médiane, une impression vague, parfois nullement impressionnée; épistome très-légèrement échancré en arc-de-cercle, parfois d'une façon peu appréciable, plus ou moins rugueux longitudinalement, mandibules fortes, assez avancées, droites sur les côtés, ce qui fait paraître la tête triangulaire en avant, antennes fauves, assez grêles, à peu près de la longueur de la moitié du corps, yeux légèrement saillants en avant, enchâssés en arrière, joues très-gibbeuses et presque anguleuses en arrière chez les ♂ à tête très-développée, ce qui fait paraître plus fort le rétrécissement postérieur de la tête qui est pourtant assez léger, mais a lieu d'une façon très-brusque, échancrure du menton assez profonde, munie dans son milieu d'une dent très-petite, beaucoup plus courte que les lobes latéraux. Prothorax cyathiforme, moins court que chez les *Aristus clypeatus* et *capito*, de la largeur de la tête entre ses angles antérieurs, un peu

plus étroit qu'elle chez les individus qui l'ont très-développée, à peine échancré et coupé presque droit à son bord antérieur, avec les angles antérieurs peu ou point avancés, presque droits, émoussés à leur sommet, se rétrécissant en ligne d'abord presque droite à partir des angles antérieurs, plus curvilinéairement depuis environ le tiers antérieur de sa longueur, côtés redressés très-près de la base pour former des angles postérieurs droits, parfois très-légèrement aigus, parfois au contraire un peu obtus, surface convexe, déclive latéralement, couverte d'une ponctuation fine et serrée, à peine moins abondante au milieu que près des bords. Elytres un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis, à peu près droites à la base, arrondies aux épaules, un peu moins larges en avant que le prothorax chez les ♂ à grosse tête, à peu près aussi larges que lui chez les ♀, s'élargissant un peu jusque vers leur tiers postérieur, un peu comprimées sur les côtés vers leur tiers antérieur, convexes, brièvement déclives latéralement et à l'extrémité, striées-ponctuées, intervalles un peu convexes, couverts d'une ponctuation à peu près de même force et à peine moins serrée que celle de la tête et du prothorax. Pattes assez grêles, noires sur les cuisses, brunes sur les tibias et les tarses.

Cette espèce est très-facile à distinguer de tous ses congénères, par sa petite taille, par sa ponctuation très-fine, par son manque de pubescence, par son prothorax ayant un pore pilifère unique près de son bord latéral, ses angles antérieurs presque droits et à peine arrondis au sommet, et sa partie basilaire rétrécie, très-courte; son faciès le rapproche beaucoup des petits *Aristus*, mais ses caractères buccaux sont ceux d'un vrai *Ditomus*; le rétrécissement postérieur de sa tête le rattache également à ce genre dont l'éloignent les angles antérieurs de son prothorax presque droits et très-peu arrondis; c'est une espèce de transition, mais je crois, comme Schaum, que sa vraie place est parmi les *Odontocarus*.

Patrie : La Syrie. J'ai pris cette espèce très-communément en mars, avril et mai dans toutes les parties de la Syrie que j'ai visitées, excepté sur les hauts sommets du Liban et de l'Anti-Liban.

2. — D. SAMSON Reiche et Saulcy An. Soc. Ent. Fr. 1855, p. 586, pl. 22, f. 7.
Long. 14-22 mill.

Épais, robuste, noir, très-peu brillant, nullement brunâtre, presque glabre en dessus, ayant seulement un pore sétigère peu visible le long des bords externes du prothorax, situé à peu près au milieu de sa longueur, un autre à une petite distance du bord latéral de l'épistome, et une très-légère pubescence, visible seulement sous un certain jour, disparaissant pour peu que l'exemplaire manque de fraîcheur, sur les bords des élytres et vers leur extrémité; antennes et pattes couleur de poix. Tête très-grosse, épaisse, aplatie sur le front et vaguement impressionnée de chaque côté, couverte d'une ponctuation assez fine et de rugosités sinueuses diversement entremêlées qui lui donnent un aspect vermiculé, épistome très-développé, séparé du front par une suture bien visible surtout au milieu, à bord antérieur coupé d'une façon très-variable suivant les exemplaires; il est tantôt quadridenté, tantôt bidenté seulement, les dents peuvent être égales entre elles et également espacées ou bien inégales et plus rapprochées soit de la ligne médiane soit des bords latéraux; il n'y a pas toujours symétrie entre les deux côtés; d'autres fois il est échancré au milieu plus ou moins largement et plus ou moins profondément, souvent enfin il est coupé droit ou d'une façon légèrement onduleuse; ces variations m'ont paru indépendantes du sexe; labre plus ou moins échancré, ordinairement de couleur fauve avec la ligne médiane et les bords plus ou moins largement noirâtres, couvert de poils fauves couchés en avant; mandibules fortes, allongées, sinuées extérieurement, arquées à l'extrémité; antennes médiocres, n'atteignant pas la longueur de la moitié du corps, yeux un peu saillants, joues très-gibbeuses formant derrière les yeux un bourrelet presque aussi saillant qu'eux, rétrécissement postérieur assez brusque et assez marqué; échancrure du menton notablement plus profonde que large, dent médiane très-petite. Prothorax cordiforme, un peu moins large que la tête chez les exemplaires qui l'ont

très-développée, environ deux fois aussi large que long, échancré en avant en arc de cercle avec les angles antérieurs à peu près droits, légèrement arrondis au sommet, un peu avancés, mais assez fortement déclives, s'élargissant un peu environ jusqu'à son tiers antérieur; bords latéraux arrondis, redressés près de la base, angles postérieurs droits ou un peu aigus, base moitié moins large que le bord antérieur, plus ou moins sensiblement échancrée en arc de cercle, surface assez convexe, déclive sur les côtés, entièrement couverte d'une ponctuation assez forte entremêlée de rugosités. Elytres soudées, médiocrement allongées, à peu près droites à la base, arrondies aux épaules, assez parallèles, fortement convexes dans leur ensemble, mais un peu aplaties au milieu, brièvement déclives à l'extrémité, striées-ponctuées, points des stries ordinairement assez espacés, intervalles presque plans, plus ou moins rugueux, avec une série plus ou moins régulière de points plus ou moins forts, souvent médiocres, accompagnés parfois de quelques autres points irrégulièrement placés; intervalle juxta-sutural plus ou moins relevé en arrière en forme de bourrelet. Pattes fortes, rugueuses, assez densément spinuleuses et pubescentes, trochanters postérieurs plus courts et plus arrondis à l'extrémité que chez les espèces suivantes.

Le *D. Samson* se distingue facilement par sa couleur absolument noire comme celle des *Aristus* et par la présence d'un pore sétigère unique le long des côtés de son prothorax.

Patrie : La Syrie. J'ai trouvé quelques exemplaires de cette espèce au printemps aux environs de Jérusalem et de Nazareth, sous les pierres, sur les collines, et un plus grand nombre dans le bois de Hibbaryeh sur les pentes du Djebel-ech-Cheik.

3. — D. CEPHALOTES Dej. Spec. II, 482.
Long. 17-22 mill.

Robuste, moins épais toutefois et plus allongé que le *D. Samson*, d'un brun de poix, brillant en dessus, avec les pattes et les antennes d'un roux ferrugineux, fortement ponctué, peu densément pubescent, pubescence assez longue sur les élytres et bien visible chez les individus frais,

prothorax bordé sur les côtés d'une série assez régulière de pores sétigères peu nettement ombiliqués et peu différents des autres points qui couvrent le prothorax, ainsi que cela a lieu chez tous les *Ditomus* suivants. Tête très-grosse chez les ♂, plus ou moins développée suivant les individus, légèrement convexe en arrière, presque plate sur le front qui est à peine visiblement et peu régulièrement impressionné de chaque côté, souvent inégale et irrégulièrement bossuée sur l'épistome, couverte d'une ponctuation assez forte, mais très-clairsemée surtout au milieu, très-légèrement ridée sur les côtés, plus visiblement sur le milieu du front et surtout sur l'épistome où les rides affectent une disposition longitudinale plus ou moins régulière, celui-ci coupé en avant d'une manière très-variable suivant les individus, tantôt bidenté, tantôt quadridenté, tantôt droit, tantôt échanuré en arc de cercle, soit dans toute sa largeur, soit entre les deux denticulations médianes, ou bien entre les deux denticulations latérales qui dans ce cas sont seules existantes, parfois enfin un peu arrondi et plus avancé dans sa partie médiane que sur les côtés, labre assez allongé, couvert de poils raides couchés en avant; mandibules fortes, épaisses, allongées, recourbées à leur extrémité, sinuées en dedans à leur face externe qui est profondément creusée en gouttière, fortement ridées en dessus; antennes assez fortes et longues, dépassant notablement la longueur de la moitié du corps; yeux médiocres et peu saillants, joues assez gibbeuses mais atténuées peu à peu en arrière, rétrécissement postérieur assez sensible. Tête de la ♀ plus petite que celle du ♂, présentant d'ailleurs les mêmes particularités mais toujours à un degré moins accentué. Prothorax brièvement cordiforme moins large que la tête chez les ♂ qui l'ont très-développée, un peu plus large qu'elle chez les ♀, quoique chez elles il soit moins développé en largeur que chez les grands ♂, légèrement échanuré en avant avec les angles antérieurs un peu avancés mais un peu arrondis au sommet, s'élargissant un peu jusque vers le tiers antérieur de sa longueur, rétréci en arrière de plus de moitié, côtés arrondis dès les angles antérieurs, redressés près de la base pour devenir paral-

lèles, angles postérieurs droits, base droite ou légèrement échanurée, parfois un peu relevée de chaque côté en avant, surface assez convexe, un peu déprimée en avant de la base, couverte d'une ponctuation assez forte, inégale, assez serrée en avant, confluyente vers la base, plus ou moins clairsemée au milieu, entremêlée de rugosités plus ou moins visibles surtout sur les côtés et en arrière. Elytres de la largeur du prothorax ou un peu plus larges que lui, arrondies et un peu atténuées aux épaules, presque parallèles sur les côtés, assez allongées, peu convexes au milieu, assez fortement sur les côtés et vers l'extrémité, fortement striées-ponctuées, ponctuation des stries assez serrée, intervalles subconvexes, marqués d'une série longitudinale plus ou moins régulière de points ordinairement assez gros et bien marqués, portant presque tous, chez les individus frais, un poil raide assez long; les 3 avant-derniers segments de l'abdomen fortement épaissis en forme de bourrelet près de leur bord postérieur.

Cette espèce habite les parties méridionales de l'Espagne, le Portugal, le Maroc. Elle ne paraît pas s'étendre bien loin du côté de l'Est. Elle se plaît sur les collines, sous les pierres.

4. — D. ASIATICUS Chaud. Bul. Mosc. 1852, 1, p. 90. — *bucidus* Reiche et Saulcy. Ann. Soc. Ent. Fr. 1855, p. 585. — *libanicola* Mars, Abeille v, p. 171.

Long. 12-19 mill.

Épais, subcylindrique, d'un brun de poix assez brillant en dessus, fortement mais peu densément ponctué, chaque point étant plus ou moins nettement ombiliqué et donnant naissance à un poil raide implanté presque perpendiculairement, assez long, d'un fauve doré, antennes et pattes d'un roux ferrugineux, celles-ci densément spinuleuses et pubescentes. Tête très-grosse chez les ♂, avec les variations ordinaires de développement, assez convexe en arrière seulement, presque plane sur le front qui présente de chaque côté les vestiges d'une impression à peine perceptible chez les ♂, un peu plus visible chez les ♀, couverte d'une ponctuation forte, peu serrée surtout au milieu, plus ou moins rugueuse sur l'épistome, devenant plus fine et plus dense et cessant d'être pilifère

sur l'occiput, épistome très-développé ponctué et rugueux mais ordinairement moins inégal qu'il ne l'est chez le *D. cephalotes*, plus ou moins atténué et arrondi de chaque côté à ses angles antérieurs, coupé d'une manière très-variable, souvent échancré, ayant parfois 2, parfois 4 dents, les 2 dents les plus voisines de la ligne médiane peuvent être assez longues, obliques, séparées par une profonde échancrure, et figurer ainsi les 2 branches d'une fourche; labre un peu plus développé en largeur que chez le *D. cephalotes*, mandibules à peu près comme chez cette espèce, antennes médiocrement robustes, moins longues que la moitié du corps, yeux assez petits et peu saillants, joues assez fortement gibbeuses derrière les yeux, mais assez graduellement atténuées en arrière, rétrécissement postérieur de la tête assez sensible. Prothorax cordiforme, moins large que la tête chez les ♂ qui l'ont très-développée, un peu plus large qu'elle chez les ♀, échancré en avant avec les angles antérieurs assez fortement arrondis au sommet et assez fortement déclives, rétréci en arrière de moitié au moins, côtés fortement arrondis dès les angles antérieurs, redressés très-près de la base pour former des angles postérieurs droits ou subaigus; base le plus souvent un peu échancrée dans son milieu et remontant un peu de chaque côté près des angles, d'autres fois presque droite, surface moyennement convexe si ce n'est près des côtés, couverte d'une ponctuation très-grosse, ombiliquée, pilifère, assez peu serrée surtout au milieu, diminuant de grosseur mais devenant plus dense et même confluyente le long de la base. Elytres un peu moins larges que le prothorax chez les individus qui l'ont le plus développé, un peu plus larges que lui dans le cas contraire, fortement arrondies aux épaules, très-légèrement élargies jusque vers le tiers postérieur de leur longueur, assez brièvement arrondies à l'extrémité, fortement convexes surtout sur les côtés, brièvement déclives à l'extrémité, fortement striées, ponctuation des stries plus ou moins forte et plus ou moins dense, intervalles médiocrement convexe, marqués chacun d'une série unique de points assez nombreux de la grosseur à peu près de ceux du prothorax, portant comme eux un poil implanté per-

pendiculairement à la surface de l'élytre, les 2 ou 3 intervalles les plus externes plus ou moins rugueux.

L'espèce à laquelle le *D. asiaticus* ressemble le plus est le *D. cephalotes*. Il est ordinairement un peu moins grand que lui et s'en distingue toujours par ses antennes beaucoup plus courtes, son prothorax un peu plus arrondi sur les côtés, à partie basilaire resserrée un peu plus courte, à ses élytres beaucoup plus convexes, moins parallèles, à la ponctuation de tout le dessus de son corps beaucoup plus grosse, plus nettement ombiliquée et portant des poils beaucoup plus longs, plus hérissés et plus apparents, à ses pattes un peu plus courtes, paraissant un peu plus spinuleuses et plus pubescentes.

Patrie : L'Asie Mineure et la Syrie, depuis les bords de la mer Noire jusqu'aux confins du désert égyptien. Je l'ai pris dans toutes les parties de la Palestine où j'ai chassé, ainsi que sur le Liban et l'Anti-Liban, jusqu'à une hauteur d'environ 2,000 mètres.

5. — *D. ROBUSTUS* Dej. Spec. v, p. 522. — J. du V. Gen. Col. Eur. pl. 20, f. 98.
Long. 14-18 mill.

Peu allongé, épais, robuste, fortement convexe, d'un noir de poix peu brillant, assez fortement et densément ponctué et pubescent, antennes longues et fortes d'un roux ferrugineux ainsi que les pattes. Tête grosse, n'atteignant pas toutefois le grand développement qu'elle présente chez certains exemplaires du *D. cephalotes*, assez arrondie, convexe, un peu déprimée et vaguement impressionnée de chaque côté sur le front, entièrement couverte d'une ponctuation forte, assez serrée sur les côtés et surtout en arrière où elle devient un peu plus fine, moins apparente et entremêlée de rugosités sur l'épistome, celui-ci, chez tous les exemplaires, que j'ai sous les yeux, est subéchancré et en même temps plus ou moins fortement quadridenté; mandibules moins développées que chez le *D. cephalotes*, moins saillantes, nullement sinuées à leur face externe, antennes robustes, fort longues, dépassant de beaucoup la longueur de la moitié du corps, yeux petits, arrondis, assez saillants, joues un peu gibbeuses derrière les yeux, mais peu brusquement atté-

nuées en arrière, rétrécissement postérieur de la tête assez peu prononcé; échancrure du menton un peu moins profonde que large, dent médiane très-petite. Prothorax cordiforme, convexe, échancré assez sensiblement en avant avec les angles antérieurs obtus, très-arrondis au sommet et très-déclives, rétréci en arrière, 3 fois plus étroit à la base qu'au point où il est le plus large, côtés fortement arrondis dès les angles antérieurs, redressés près de la base et devenant divergents pour former des angles postérieurs ordinairement assez fortement aigus, quelquefois presque droits; base subéchancrée dans son milieu, se redressant le plus souvent un peu en avant, de chaque côté près des angles. Elytres peu allongées, largement arrondies aux épaules, commençant à s'arrondir presque dès leur point d'attache, légèrement arrondies sur les côtés et continuant à s'élargir un peu jusqu'au-delà de leur moitié, fortement convexes et de plus notablement renflées en-dessus à partir de leur base, fortement striées-punctuées, intervalles criblés de points de moyenne grosseur, donnant issue chacun à un poil assez court, marqués en outre d'une série de points plus gros se distinguant plus ou moins par leur force, suivant les individus, des points du fond et portant un poil un peu plus long et un peu moins couché. Pattes d'un roux ferrugineux, robustes, densément pubescentes et spinuleuses, plus courtes et plus fortes que chez le *D. cephalotes* et même que chez le *D. asiaticus*, tarsi visiblement plus larges et moins allongés que chez cette espèce.

Le *D. robustus* se distingue facilement de tous ses congénères par la force et la longueur de ses antennes, par ses pattes robustes, par sa forme gibbeuse et raccourcie, par la ponctuation dense de sa tête, de son prothorax et de ses élytres.

Patrie : La Turquie, la Grèce et les îles Ioniennes.

6. — *D. CORDATUS* Dej. Spec. 1, p. 441. — *distinctus* Dej. Sp. v p. 521. — Icon. 1 pl. 26. f. 8.
Long. 17-20 mill.

Ordinairement un peu moins robuste et un peu moins grand que le *D. cephalotes*, brun de poix, un peu brillant

en dessus, avec les antennes et les pattes d'un roux ferrugineux. Tête plus grosse chez les ♂ que chez les ♀ mais n'atteignant jamais les grandes dimensions qu'elle a chez certains *cephalotes*; chez les ♂ les plus favorisés sous ce rapport qu'il m'a été donné d'observer, elle n'atteint pas tout-à-fait la largeur du prothorax, convexe sur le vertex seulement, assez plane sur le front, avec une impression de chaque côté, bien visible, se continuant plus ou moins sur la partie postérieure de l'épistome dont la suture est bien distincte au moins sur sa partie médiane, couverte d'une ponctuation assez forte mais peu serrée sur le vertex et près des yeux, plus clairsemée encore sur le milieu du front, plus fine et plus dense sur l'occiput, disparaissant sur l'épistome au milieu de rugosités longitudinales plus ou moins accusées; les points les plus gros donnent ordinairement naissance à un poil assez long plus ou moins couché en avant; épistome échancré en avant en arc de cercle, plus ou moins profondément mais toujours d'une façon sensible et sur toute sa largeur chez tous les individus des deux sexes que j'ai sous les yeux, présentant chez quelques-uns d'entr'eux, au milieu de l'échancrure, un très-petit tubercule un peu saillant, en dessus et prolongé en avant en forme de dent, mais d'une façon à peine appréciable; mandibules robustes, très-légèrement sinuées à leur côté externe, marquées en dessus de rides moins sensibles que chez le *D. cephalotes*; antennes environ de la longueur de la moitié du corps, proportionnellement un peu plus robustes et plus courtes que chez l'espèce précitée, yeux assez saillants en avant, médiocrement en arrière, joues gibbeuses, presque carrément coupées en arrière à une distance des yeux qui dépasse, chez les grands ♂, la longueur du diamètre longitudinal de ces organes, s'atténuant moins brusquement et commençant à le faire beaucoup plus près des yeux chez les ♀ et même chez les ♂ à tête peu développée; dans le 1^{er} cas, le rétrécissement postérieur de la tête est beaucoup plus brusque, paraît plus sensible, et celle-ci est portée sur un cou bien distinct. Prothorax cordiforme, un peu moins court le plus souvent que chez le *D. cephalotes*, toujours un peu plus

large que la tête, très-légèrement et un peu sinueusement échanuré en avant avec les angles antérieurs très-peu avancés, fortement arrondis au sommet, paraissant un peu moins déclives que chez l'espèce précitée, s'élargissant environ jusqu'au tiers antérieur de sa longueur, se rétrécissant ensuite au moins de moitié, côtés assez fortement arrondis dès les angles antérieurs, redressés près de la base assez brusquement pour devenir parallèles et former des angles postérieurs droits, base droite ou subéchanrée, surface légèrement convexe, très-faiblement déprimée en avant de la base, couverte d'une ponctuation de moyenne force, inégale, peu serrée en avant et surtout au milieu, plus dense le long des bords latéraux et près de la base; poils de la bordure latérale devenant plus rapprochés les uns des autres dans la partie comprise entre la sinuosité postérieure des côtés et les angles postérieurs, continuant à exister sur la base elle-même jusqu'à une petite distance des angles, sans se confondre d'abord avec la frange de soies dorées ordinaire qui, chez cette espèce, est un peu plus apparente que chez les autres. Élytres sensiblement plus larges que le prothorax, arrondies aux épaules, presque parallèles sur les côtés, assez allongées, encore un peu moins convexes et moins brièvement déclives à l'extrémité que chez le *D. cephalotes*, assez fortement striées-ponctuées, ponctuation des stries assez serrée, intervalles subconvexes, marqués d'une ponctuation toujours fine, parfois presque effacée, composée de points toujours nombreux quoique médiocrement serrés eu égard à leur diamètre, les 1^{er}, 3^e et 5^e intervalles présentant en outre, le plus souvent, une série linéaire de points plus gros, espacés, assez visibles près de leur base, plus ou moins obsolètes vers leur extrémité; bords latéraux garnis, près de l'extrémité surtout, d'une pubescence dorée, fine, serrée et bien visible chez les individus frais, base de l'élytre présentant entre son point d'insertion et l'épaule une bordure de poils raides dirigés en avant qui n'existe chez le *D. cephalotes* qu'à un degré bien moins sensible; 3 avant-derniers segments de l'abdomen renflés près de leur bord postérieur mais beaucoup moins fortement que chez le *D. cephalotes*.

Cette espèce se distingue facilement du *D. cephalotes* par la forme de sa tête, ses impressions frontales, son épistome, la pubescence des angles postérieurs du prothorax et de la base des élytres et la ponctuation de ces dernières.

Patrie : L'Espagne méridionale, le Portugal, le Maroc, la côte de Barbarie, la Sicile, l'île de Crète. La collection de Vuillefroy en renferme un exemplaire unique, indiqué comme provenant de Smyrne, mais j'ai peine à croire que cette localité soit exacte.

7. — *D. OXYGONUS* Chaud. Bull. Mosc. 1850, II, p. 442.
Long. 19-20 mill.

Assez allongé, d'un noir de poix qui peut devenir assez clair et passer au brun ferrugineux, surtout sur les élytres, médiocrement brillant en dessus; antennes et pattes d'un roux ferrugineux. Tête médiocre ne dépassant pas la grosseur qu'elle atteint chez les ♀ du *D. cordatus*, au moins chez les exemplaires que j'ai sous les yeux, assez allongée, médiocrement convexe, aplatie sur le front qui porte de chaque côté une impression obsolète, entièrement couverte d'une ponctuation forte et serrée, rugueuse dans les impressions frontales et sur l'épistome, un peu moins dense sur le vertex, un peu plus fine à l'occiput, donnant naissance à une pubescence plus longue et plus visible même que chez le *D. cephalotes*, couvrant les parties latérales de la tête depuis le bord postérieur des yeux et la partie médiane sur le devant du front et sur l'épistome, celui-ci, chez mes exemplaires, est coupé presque droit, et présente en son milieu une saillie très-légère dirigée en avant; labre très-avancé, pubescent; mandibules avancées, assez longues, presque droites sur leur surface externe; antennes moyennement robustes, n'atteignant pas tout-à-fait la longueur de la moitié du corps; yeux assez saillants, joues à peine gibbeuses inférieurement, ne formant pas de bourrelet sensible derrière les yeux; rétrécissement postérieur de la tête très-léger. Prothorax cordiforme, presque aussi long que large, échanuré en avant en arc de cercle, avec ses angles antérieurs avancés, droits ou même subaigus, à peine émoussés au sommet, s'élargissant un peu jusque vers le tiers antérieur

de sa longueur, rétréci en arrière à peine de moitié, bords externes assez sensiblement relevés dans toute leur longueur, arrondis en avant, redressés en arrière moins brusquement et moins près de la base que cela n'a lieu ordinairement; angles postérieurs droits, base droite ou sub-échancrée, surface sensiblement déprimée en avant de la base près des angles postérieurs seulement, point ou presque point au milieu, entièrement couverte d'une ponctuation forte et serrée, à peine moins dense au milieu, rugueuse près des côtés, confluyente à la base; poils de la bordure latérale assez courts et peu visibles. Elytres droites à la base ou un peu ramenés en avant, arrondies aux épaules, parallèles sur les côtés, assez allongées, peu convexes au milieu, plus sensiblement vers les bords et vers l'extrémité, ressemblant sous ce rapport à celles du *D. cordatus*, striées-ponctuées, intervalles à peine convexes, imperceptiblement rugueux près de la suture, assez fortement près du bord externe, avec une ponctuation très-fine, presque entièrement obsolète sur les intervalles voisins de la suture, devenant un peu plus visible à mesure qu'on se rapproche du bord externe, les 1^{er}, 3^e et 5^e intervalles ayant en outre une série linéaire de petits points, plus visibles cependant que ceux du fond de l'intervalle, un peu moins espacés que chez le *D. cordatus*, mieux marqués près de la base que près de l'extrémité; pubescence réduite à quelques poils raides peu visibles le long de la base et des bords latéraux, et à un imperceptible duvet doré sur les côtés visible surtout près de l'extrémité; trochanters postérieurs un peu plus longs et plus atténués à leur extrémité que chez le *D. cordatus*.

Quoique ma description soit faite d'après deux exemplaires seulement, je la crois suffisante pour faire reconnaître l'espèce. La forme des angles antérieurs du prothorax, si caractéristique chez ce *Ditomus*, et son bord latéral plus relevé que chez les autres espèces du genre, ne permettent pas de le confondre avec aucun autre.

Patrie : Le Kurdistan, le Diarbékir, d'après M. Chaudoir. J'en ai pris un exemplaire unique dans l'île de Chypre, sous une pierre, au mois de janvier. M. de Vuillefroy m'en a communiqué un second du Diarbékir, et j'en ai vu quelques autres dans les collections de MM. de Chaudoir,

de Mniszech et Gougelet. Il est probable que cette espèce se retrouvera dans une grande partie de l'Asie mineure et jusqu'en Syrie.

8. — *D. BÆTICUS* Ramb. Fn. And. p. 51.

Long. 9-13 mill.

Allongé, épais, subcylindrique, d'un brun de poix tournant souvent au ferrugineux, couvert d'une ponctuation pilifère très-dense. Tête moyennement grosse, assez arrondie, un peu allongée, un peu convexe, légèrement aplatie sur le front, avec une impression très-obsolète de chaque côté, souvent même indistincte, entièrement couverte d'une ponctuation forte, serrée, rugueuse, souvent confluyente, épistome échancré en arc de cercle plus ou moins profondément suivant les individus, mais toujours d'une façon sensible, ne présentant aucune trace de dent chez les nombreux exemplaires que j'ai examinés, labre échancré, fortement ponctué et pubescent, mandibules moyennes, un peu arrondies extérieurement, un peu relevées à leur bord supérieur qui présente près de la base un angle légèrement élevé, très-mousse, très-ouvert et peu sensible, palpes un peu plus allongés proportionnellement et moins tronqués à l'extrémité que chez les autres *Odontocarus*, antennes assez fortes mais peu allongées, notablement moins longues que la moitié du corps, à 1^{er} article assez court, gibbosité des joues très-peu sensible, rétrécissement postérieur peu prononcé, échancrure du menton beaucoup moins profonde que large, à dent médiane à peine visible. Prothorax subcordiforme, peu rétréci en arrière, un peu plus large que la tête, d'un quart à peine plus large que long, très-peu échancré en avant avec les angles antérieurs peu avancés, obtus, un peu arrondis au sommet, un peu déclives, médiocrement élargi jusqu'au tiers de sa longueur, rétréci d'un tiers en arrière, côtés arrondis en avant, moins fortement que chez les espèces précédentes, moins brusquement redressés près de la base, angles postérieurs presque toujours droits, parfois très-légèrement obtus, base le plus souvent à peu près droite; surface assez convexe, légèrement impressionnée transversalement un peu en avant de la base avec une petite impression oblongue, obsolète près des angles

postérieurs, fortement ponctuée, rugueuse; ponctuation serrée, même au milieu, donnant naissance à une pubescence d'un roux doré, pas très-longue, mais un peu hérissée et bien visible. Elytres à peu près de la largeur du prothorax, assez allongées, fortement arrondies aux épaules, commençant à s'arrondir dès leur point d'attache, à peine élargies d'avant en arrière; bords latéraux légèrement arrondis dans toute leur longueur, fortement convexes sur les côtés et assez brièvement déclives à l'extrémité, un peu renflées en dessus à partir de leur base, mais le plus souvent un peu aplaties sur leur milieu et parfois même un peu déprimées de chaque côté de la suture, fortement striées, ponctuation des stries plus ou moins apparente, intervalles ordinairement très-convexes, variant d'ailleurs beaucoup sous ce rapport, parfois presque planes, couverts d'une ponctuation un peu moins forte que celle du prothorax, serrée, donnant naissance à une pubescence bien visible. Pattes ferrugineuses, peu allongées, assez robustes, spinuleuses et pubescentes; tarsi antérieurs semblables dans les deux sexes.

Cette espèce fait le passage des *Odontocarus* aux *Carte-rus*; par ses tarsi non dilatés d'une façon appréciable chez les ♂; par ses antennes à 1^{er} article court, elle se rapporte au premier de ces groupes, mais par son faciès elle se rattache un peu au *D. validusculus* qui fait partie du second; la petitesse de la dent médiane de son menton l'éloigne de toutes les espèces connues du genre *Ditomus*.

Patrie: Les parties les plus méridionales de l'Espagne et la côte marocaine correspondante. On le prend sur les collines peu élevées du littoral, mais il est surtout commun à une plus grande hauteur, jusque près du voisinage des neiges, dans la sierra Nevada. Je l'ai pris abondamment, souvent en colonies de quinze à vingt exemplaires sous une même pierre, sur le versant méridional de la sierra Nevada, au-dessus de Lanjaron, au commencement de mai. Je l'ai retrouvé un peu plus tard, presque en aussi grande quantité, dans les parties élevées de la sierra de Ronda. Mon ami et compagnon de voyage, M. de Heyden, ayant remarqué que certains exemplaires de la première localité avaient un faciès un peu différent de celui de la majorité des individus provenant de la seconde, dû surtout au plus grand aplatissement de la partie médiane de leurs élytres, avait pensé qu'ils constituaient une espèce distincte, à la-

quelle il avait imposé le nom encore inédit de *D. sierranus*. Un examen attentif, portant sur des séries nombreuses, m'a donné la certitude que les différences relevées par M. de Heyden n'ont rien de constant chez les individus de la sierra Nevada, et se retrouvent à un degré plus ou moins prononcé chez bon nombre de ceux de la sierra de Ronda; je suis donc forcé de considérer les uns et les autres comme appartenant à une seule et même espèce.

B. — SOUS-GENRE *Ditomus* Sol. sensu stricto.

9. — *D. CALYDONIUS* Rossi Fn. Etr. 1, p. 228, pl. 8, f. 8 et 9. — Dej. Spec. 1, p. 439. — J. du V. Gen. Col. Eur. 1, pl. 20, f. 97. — *dama* Germ. Reis. Dalm. p. 199.
Long. 12-19 mill.

Allongé, convexe, d'un brun de poix assez brillant en dessus avec les antennes et les pattes d'un roux ferrugineux, couvert d'une ponctuation pilifère forte et assez serrée. Tête assez grosse, surtout chez les ♂, assez convexe, fortement ponctuée, points assez nettement ombiliqués pour la plupart et donnant naissance chacun, à l'exception de ceux qui sont situés le plus en arrière, à un poil d'un roux doré, planté droit; épistome légèrement échancré en avant, portant en son milieu, chez les ♂, une grosse corne en forme de prisme triangulaire dirigée en avant, un peu recourbée en dessous, convexe en dessus, encavée sur les côtés, tantôt bifide et fourchue à son extrémité, tantôt légèrement échancrée ou même presque tronquée en ce point, de dimensions très-variables, tantôt assez grosse à la base pour que la longueur normale de l'épistome n'offre pas à son insertion une surface assez étendue, auquel cas cette partie refoule le front en arrière, tantôt beaucoup moins forte, remplacée chez les ♀ par une simple dent pointue, prenant naissance sur la partie antérieure de la surface de l'épistome, dirigée en avant dès son insertion et faisant saillie au milieu de l'échancre antérieure de cette pièce du crâne; mandibules peu allongées, arrondies sur les côtés, fortement recourbées à l'extrémité, mais dilatées chez les ♂ à leur bord supérieur, près de leur base en une forte corne qui peut être beaucoup plus volumineuse que le

corps de la mandibule, aplatie, terminée en pointe, recourbée en dessus et en dedans, convexe sur sa face externe, très-concave sur sa face interne, de développement d'ailleurs très-variable, proportionnel à celui de la corne de l'épistome; bord supérieur des mandibules des ♀ simplement anguleux près de la base, et plus ou moins relevé à partir de ce point dans une étendue plus ou moins grande de sa longueur; antennes fortes et allongées, à 1^{er} article un peu plus long que le 3^e, un peu ridé transversalement, plus longues que la moitié du corps, yeux arrondis, assez petits mais très-saillants, gibbosité des joues presque invisible en dessus; rétrécissement postérieur très-peu prononcé. Prothorax de moitié environ plus large que la tête, à peu près d'un tiers plus large que long, cordiforme, légèrement échancré en avant, avec les angles antérieurs peu avancés, obtus, assez arrondis à leur sommet et fortement déclives, dilaté ensuite jusqu'au tiers environ de sa longueur, rétréci de moitié en arrière, côtés arrondis assez régulièrement, redressés près de la base sur laquelle ils tombent carrément ou presque carrément, en formant des angles postérieurs presque toujours droits, rarement subaigus ou subobtus, toujours nettement coupés, base à peu près droite ou subéchancrée; surface assez convexe, fortement déclive sur les côtés, en avant, très-légèrement déprimée en dessus, en avant de la base, fortement et densément ponctuée, points ombiliqués et pilifères sur toute la surface, moins visiblement près de la base où ils deviennent à la fois plus petits, plus serrés et même confluent. Elytres un peu plus larges que le prothorax, allongées, à peu près droites à la base, arrondies aux épaules, presque parallèles, mais cependant un peu arrondies sur les côtés, médiocrement convexes au milieu, fortement sur les côtés et vers l'extrémité, fortement striées-ponctuées, intervalles des stries un peu convexes, criblés d'une ponctuation fine plus ou moins visible, parfois très-effacée, et marqués en outre d'une série longitudinale de gros points pilifères médiocrement espacés. Pattes assez fortes, densément spinuleuses et pubescentes.

Patrie : Le bassin de la Méditerranée tout entier, sur le continent et

dans les îles. France méridionale, au moins jusqu'aux montagnes des environs de Digne, Espagne, Italie, Grèce, Russie méridionale, Caucase, Syrie, Barbarie, Corse, Sicile, Chypre. Il se plaît sur les collines argilo-calcaires, où il vit sous les pierres, se cachant ordinairement au fond d'un terrier profond.

10. — D. TRICUSPIDATUS Fab. Ent. Syst. 1 p. 144. — *calydonius* Germ. Reis. Dalm. p. 199. — *cornutus* Dej. Spec. 1 p. 440. Ic. 1 pl. 26. f. 3. — *Frioli* Sol. Ann. Soc. Ent. Fr. 1834. p. 664. — *spinicollis* Chaud. Bull. Mosc. 1843, IV, p. 743. — ♀ *longicornis* Fab. Syst. El. 1 p. 214.
Long. 11-15 mill.

Un peu plus petit et un peu moins robuste que le D. *calydonius*. Tête de même forme que chez cette espèce, mais proportionnellement un peu moins développée, couverte d'une ponctuation forte, ombiliquée et pilifère, mais un peu moins grosse que chez le D. *calydonius*, épistome légèrement échancré en avant, armé chez les ♂ d'une corne prismatique plus ou moins développée, dirigée en avant, d'abord à peu près droite, dilatée avant son extrémité et armée de chaque côté d'une protubérance; extrémité amincie, terminée en pointe, fortement recourbée inférieurement, formant avec les deux protubérances précitées une terminaison tricuspide, parfois à peu près en forme de fer de lance quand ces protubérances sont peu développées, d'autres fois presque simples quand ces protubérances sont à peu près nulles; épistome des ♀ présentant seulement, au milieu de son échancrure, une très-petite dent dirigée en avant, bien moins sensible que celle du D. *calydonius* dans le même sexe; bord supérieur des mandibules des ♂ dilaté en dessus près de leur base en une corne aplatie terminée en pointe, rarement aussi forte que chez le D. *calydonius*, moins convexe en dehors que chez cette espèce, un peu moins large, dirigée plus en avant et un peu moins fortement recourbée à l'extrémité; mandibules des ♀ à bord supérieur seulement un peu relevé en dessus et légèrement anguleux près de la base; antennes dépassant la longueur de la moitié du corps, à 1^{er} article un peu plus long que le 3^e, un peu ridé en travers. Prothorax près de deux fois aussi large que la tête, à peine d'un tiers plus large que long, cor-

diforme, échancré en avant, un peu moins large entre les angles antérieurs qu'il ne l'est chez le *D. calydonius*, ceux-ci obtus, très-arrondis et déclives, élargi jusqu'au tiers de sa longueur, rétréci en arrière de plus de moitié, côtés fortement arrondis, redressés en arrière un peu plus brusquement que cela n'a lieu d'ordinaire chez le *D. calydonius*; angles postérieurs ordinairement droits, mais devant souvent aigus et même d'une manière assez prononcée (*D. spinicollis* Chaud.), surface peu convexe au milieu, fortement déclive sur les côtés, surtout en avant, à peine déprimée en avant de la base, couverte d'une ponctuation un peu moins forte mais un peu plus serrée que chez le *D. calydonius*, ombiliquée et pilifère. Elytres un peu plus larges que le prothorax, un peu plus longues proportionnellement que chez le *D. calydonius*, droites à la base, arrondies aux épaules, presque parallèles quoiqu'un peu arrondies sur les côtés, un peu plus largement aplaties sur le dos que chez le *D. calydonius*, striées-ponctuées; intervalles des stries subconvexes, criblés d'une ponctuation fine plus ou moins visible, souvent à peu près effacée et marqués en outre d'une série linéaire de points plus gros, pilifères, ordinairement plus espacés, moins nombreux et un peu moins visibles que chez le *D. calydonius*. Pattes assez robustes, un peu moins pourtant que chez le *D. calydonius*, densément ponctuées et pubescentes.

Cette espèce, quoique voisine de la précédente, s'en distingue au premier coup d'œil par l'armature de la tête du ♂. Les ♀ sont faciles aussi à distinguer à la petitesse extrême de la dent de leur épistome; pourtant, comme il se rencontre des *D. calydonius* ♀ de taille un peu réduite, chez qui cette différence dans la dent de l'épistome peut être un peu moins prononcée, on pourrait hésiter dans leur détermination si on ne tenait compte de la tête plus petite, du prothorax plus arrondi sur les côtés, un peu plus rétréci en arrière, moins fortement et plus densément ponctué, des élytres un peu plus planes et plus allongées qui permettront toujours de reconnaître le *D. tricuspidatus*.

Patrie : La plus grande partie du bassin de la Méditerranée. Je n'en ai vu aucun exemplaire provenant de la France méridionale; il est commun dans la plus grande partie de l'Espagne et du Portugal, sur la côte de

Barbarie, en Italie, en Grèce, en Asie mineure et dans les provinces caucasiennes. J'en ai vu dans la collection Reiche un exemplaire indiqué comme trouvé en Corse. Je ne l'ai pas pris en Syrie et il n'a pas encore, à ma connaissance, été signalé dans cette contrée.

C. — SOUS-GENRE *Carterus* Dej. (*Odogenus* Sol.)

11. — *D. INTERCEPTUS* Dej. Spec. v p. 515. — J. du V. Gen. Col. Eur. pl. 19. f. 95. — *rustipes* Luc. Expl. Alg. p. 30. pl. 4. f. 8. — *Lucasi* Reiche Ann. Soc. Ent. Fr. 1861. p. 364 (note). — *strigosus* Reiche Ann. Soc. Ent. Fr. 1861. p. 364. — *mandibularis* Reiche Ann. Soc. Ent. Fr. 1861. p. 364.

Long. 10-14 mill.

Tête de moyenne grosseur, arrondie, déprimée, un peu convexe sur le vertex, mais sans saillie ni tubercule, largement impressionnée et excavée sur le front, épistome coupé droit ou à peine échancré, ponctuation forte, plus ou moins effacée sur le vertex, serrée et rugueuse sur l'épistome, au fond de la dépression frontale, le long des yeux et sur l'occiput; pubescence d'un roux doré, assez longue et ordinairement bien visible, labre assez allongé, plus saillant que chez les espèces suivantes, échancré en avant, pubescent près de son bord antérieur, mandibules de moyenne grosseur, mais assez avancées, larges, un peu curvilignes à leur face externe dès leur base, recourbées à l'extrémité moins brusquement que chez les autres espèces de *Carterus*, avec leur bord supérieur épaissi assez largement, un peu relevé mais point anguleux près de la base; antennes longues, assez fortes, dépassant notablement la longueur de la moitié du corps, à 1^{er} article surtout très-allongé, presque deux fois aussi long que le 3^e; yeux médiocres, un peu saillants en avant, échancrure du menton peu profonde, avec la dent médiane bien visible. Prothorax cordiforme, deux fois environ aussi large que la tête, très-dilaté surtout chez les grands ♂, très-peu convexe en son milieu, brièvement déclive sur les côtés, échancré en avant d'une manière variable mais souvent assez forte, surtout chez les ♂, avec les angles antérieurs obtus et très-arrondis à leur sommet, s'élargissant fortement jusqu'au-delà du tiers de sa longueur, se rétrécis-

sant en arrière au point qu'à la base il est trois fois, souvent même plus de trois fois plus étroit qu'à l'endroit où il atteint sa plus grande largeur; côtés fortement arrondis, brusquement redressés un peu avant la base pour former avec elle des angles postérieurs droits ou subaigus, très-nettement coupés, base ordinairement un peu échancrée en arc de cercle, parfois à peu près droite; ponctuation assez forte, assez clairsemée au milieu, assez serrée en avant, sur les côtés et surtout près de la base; pubescence d'un roux doré, hérissée, assez dense et bien visible chez les individus frais. Elytres un peu moins larges que le prothorax chez les exemplaires qui ont celui-ci très-développé, de sa largeur ou un peu plus large que lui chez ceux qui sont moins favorisés sous ce rapport, droites à la base ou même un peu raccourcies en avant entre leur point d'insertion et l'épaule, arrondies aux épaules, le plus souvent un peu rétrécies d'avant en arrière en ligne un peu courbe presque dès leur base, peu allongées, très-peu convexes au milieu, brièvement déclives sur les côtés, fortement striées-ponctuées; intervalles des stries subconvexes, entièrement couverts de points assez petits, ordinairement assez serrés, les plus externes un peu rugueux. Pattes d'un roux ferrugineux, assez robustes et en même temps assez allongées, cuisses antérieures assez renflées surtout chez les ♂; tibias antérieurs droits à leur bord externe, terminés extérieurement par une dent un peu plus large et un peu moins pointue que chez le *D. fulvipes*; quatre 1^{ers} articles des tarsi antérieurs des ♂ assez notablement dilatés, triangulaires, subcordiformes, surtout les 2^o, 3^o et 4^o, qui sont près de deux fois aussi larges que longs.

Cette espèce se distingue facilement de tous les autres *Carterus* par sa grande taille, sa forme générale large et aplatie, ses mandibules avancées non anguleuses à la base, ses antennes allongées à 1^{er} article très-long, son prothorax dilaté, fortement rétréci en arrière avec les angles antérieurs très-arrondis, les tarsi antérieurs des ♂ plus fortement dilatés que chez aucune autre espèce.

M. de Chaudoir (*Abeille* 1869, p. 150) émet l'opinion que les trois *Carterus* algériens décrits par MM. Lucas et

Reiche, ne font qu'une seule et même espèce. L'examen d'une série de plus de vingt exemplaires parmi lesquels figuraient les types des trois espèces que M. Reiche avait bien voulu me confier, m'a convaincu que M. de Chaudoir était dans le vrai et m'a conduit en outre à réunir le *Carterus* algérien au *Carterus* espagnol antérieurement décrit par Dejean sous le nom de *C. interceptus*. Ma série, en effet, ne saurait être divisée; les variations qu'on y peut remarquer sont tout individuelles et se fondent entr'elles par des passages insensibles.

Patrie: L'Espagne méridionale, le Portugal, l'Algérie. Il ne paraît pas exister en Orient.

12. — D. DAMA Rossi Fn. Etr. i. p. 92. pl. 2. f. H. h. — Dej. Spec. i p. 442. — *siagonoides* Brullé Expl. Mor. p. 117. — *barbarus* Sol. Ann. Fr. 1834. p. 665. — Luc. Expl. Alg. p. 31. Long. 8-10 mill.

Tête grosse chez les ♂; vertex très-convexe avec deux bosses plus ou moins apparentes, parfois très-grosses et très-saillantes, parfois à peine visibles ou même nulles, une de chaque côté de la ligne médiane, front profondément excavé, épistome droit ou à peine échancré, mandibules à bord supérieur relevé, tantôt dilaté près de la base en une énorme corne aplatie, recourbée en dedans, terminée en pointe et munie d'un appendice dirigé un peu en dehors à son bord postérieur, tantôt simplement anguleux en cet endroit, avec tous les degrés possibles de développement entre la corne deux ou trois fois aussi volumineuse que le corps de la mandibule et l'angle un peu relevé en dessus et émoussé à son sommet à peu près comme chez le *D. gilvipes*, antennes assez fortes dépassant la longueur de la moitié du corps, à 1^{er} article très-allongé, deux fois aussi long que le 3^e, sinué à son bord antérieur pour recevoir la corne des mandibules quand ces dernières sont ouvertes; sinuosité plus ou moins profonde suivant que la corne est plus ou moins développée. Tête des ♀ un peu plus petite que celle des ♂, légèrement convexe sur le vertex, sans trace de gibbosité; front déprimé avec une impression de chaque côté près de la base des antennes; mandibules à bord supérieur seulement un peu relevé, point ou presque point angu-

leux près de la base, jamais cornu ; 1^{er} article des antennes un peu plus court que chez les ♂, sensiblement plus long toutefois que chez le *D. fulvipes* ♂ et même que chez le *D. gilvipes*, très-peu sinué à son bord antérieur. Ponctuation de la tête chez les deux sexes rare sur le vertex, serrée le long des yeux et postérieurement, rugueuse sur le front. Prothorax cordiforme, large, assez court, médiocrement convexe, plus de deux fois aussi large au bord antérieur qu'à la base, échancré en avant en arc de cercle, avec les angles antérieurs un peu avancés mais très-arrondis au sommet, atteignant sa plus grande largeur (d'au moins trois fois celle de la base) un peu avant le milieu de sa longueur, rétréci ensuite assez rapidement, bords latéraux très-arrondis en avant, redressés et parallèles près des angles postérieurs qui sont droits, base à peine échancrée, surface assez fortement ponctuée et assez densément le long des bords et surtout en arrière, plus faiblement et plus lâchement au milieu. Elytres à peu près de la largeur du prothorax, presque droites à la base, arrondies aux épaules, commençant ordinairement à se rétrécir très-légèrement à une très-petite distance de leur base, ce qui fait que leurs côtés ne sont pas tout-à-fait parallèles ; arrondies pas très-brusquement à l'extrémité, assez planes, fortement striées-ponctuées, avec les intervalles plus ou moins convexes, criblés de points assez gros. Pattes assez allongées. Tarses antérieurs des ♂ ayant leurs quatre 1^{ers} articles un peu dilatés.

Les cornes des mandibules des ♂ font reconnaître cette espèce au premier coup d'œil quand elles sont bien développées. Les ♂, qui les ont réduites à leur plus simple expression, et les ♀ diffèrent peu sous ce rapport du *D. fulvipes*, mais les uns et les autres sont toujours facilement reconnaissables à leur forme plus aplatie, au 1^{er} article de leurs antennes plus allongé, à leur front plus profondément excavé (chez les ♂ seulement), à leur prothorax proportionnellement un peu plus court et plus large, un peu plus rétréci à la base, à leurs élytres plus aplaties, plus larges proportionnellement et ordinairement moins parallèles.

Patrie : Cette espèce habite tout ou presque tout le littoral de la Mé-

diterranée et celui de l'Atlantique au moins jusqu'à la Galice. Elle se trouve aussi dans les provinces caucasiennes et sur les bords de la mer Caspienne. Je ne l'ai pas prise en Syrie. Elle vit comme les autres Ditomes sous les pierres, mais on la prend surtout en abondance, au printemps, au bord de la mer, sous les détritiques que le flot a rejetés sur la plage. Il est probable que les individus qui se trouvent ainsi rassemblés ont été entraînés à la mer par les cours d'eau débordés.

13. — *D. GILVIPES* (Parreys) de la Brûlerie.

Long. 7-9 mill.

Oblong, parallèle, déprimé. Tête de grosseur moyenne, un peu plus grosse chez les ♂ que chez les ♀, vertex bombé mais ne présentant ni bosse ni saillie, front assez fortement excavé chez les ♂, faiblement chez les ♀, excavation frontale moins profonde toutefois qu'elle ne l'est chez les grands développements du *D. dama*, ponctuation forte, rugueuse sur le front, éparses et plus ou moins absolètes sur le vertex, serrée le long des yeux et en arrière, épistome à peine échancré, mandibules des ♂ à bord supérieur relevé, formant près de la base un angle assez proéminent en dessus mais presque pas saillant en dehors, beaucoup moins que chez le *D. fulvipes*, arrondi au sommet, ne se dilatant jamais en forme de corne ; antennes assez grêles, dépassant un peu la longueur de la moitié du corps, à 1^{er} article allongé, n'atteignant pas deux fois la longueur du 3^e, plus court par conséquent que chez le *D. dama*, mais plus long que chez le *D. fulvipes*. Prothorax deux fois environ aussi large que la tête, cordiforme, très-dilaté sur les côtés, atteignant sa plus grande largeur un peu avant son milieu, mais d'abord très-peu rétréci à partir de ce point jusqu'à un peu en avant de son quart postérieur où le rétrécissement devient bien plus rapide, à peu près comme chez le *D. rotundicollis*, côtés sinués brusquement très-près de la base et formant avec leur direction primitive un angle obtus assez peu ouvert, devenant alors parallèles pour former des angles postérieurs droits ou un peu obtus quand les côtés de la base remontent un peu en avant, base étroite, le plus souvent un peu échancrée en arc de cercle, tantôt un peu redressée en avant de chaque côté, tantôt droite ou même un peu projetée en arrière près des angles, surface assez

plane au milieu, très-convexe et très-déclive près des bords latéraux, ponctuation de force moyenne, assez serrée le long des bords et surtout en arrière, éparse au milieu. Elytres déprimées, de la largeur du prothorax chez les ♂, un peu plus larges que le prothorax chez les ♀, droites à la base, arrondies aux épaules, parallèles sur les côtés, assez brusquement arrondies à l'extrémité, striées-ponctuées, stries assez fines, intervalles assez plans, assez densément mais finement ponctués.

Cette espèce diffère du *D. dama* par sa taille un peu moindre, sa tête proportionnellement un peu plus petite, un peu moins profondément excavée sur le front, n'ayant jamais de gibbosités sur le vertex, par ses mandibules à bord extérieur seulement un peu relevé en dessus, un peu anguleux près de la base chez les ♂, même les plus développés, mais ne se dilatant jamais en forme de corne rameuse, par ses antennes un peu plus grêles, un peu plus courtes, à 1^{er} article proportionnellement un peu moins long quoique plus allongé que chez les espèces suivantes, par son prothorax paraissant un peu moins convexe au milieu, un peu moins court, beaucoup plus dilaté en arrière de son milieu, se rapprochant par cette particularité de celui du *D. rotundicollis*, par ses élytres encore plus planes, un peu moins profondément striées, plus finement ponctuées dans les intervalles des stries, à côtés parallèles jusqu'à leur quart postérieur, tandis que chez le *D. dama* elles commencent ordinairement à se rétrécir bien avant ce point, plus brièvement arrondies à l'extrémité. Les ♀ sont construites sur le même plan que les ♂, elles ont seulement tous leurs caractères moins accusés : tête plus petite, mandibules à bord supérieur moins relevé, prothorax moins dilaté.

Si les exemplaires bien développés de cette espèce et les individus typiques du *D. dama* sont faciles à distinguer entr'eux au premier coup d'œil, il n'en est pas de même de certains petits développements de l'une et de l'autre espèce qui parfois ont un faciès ambigu. Toutefois, un examen attentif des caractères indiqués ci-dessus permettra toujours de déterminer avec certitude tous les exemplaires qui se présenteront.

Cette espèce existe dans un grand nombre de collections, confondue avec l'un ou l'autre des petits *Carterus*. Dans la collection de M. de Chaudoir, elle porte le nom inédit de *gilvipes* Parreys. M. Reiche l'avait séparée dans la sienne sous celui de *D. plebeius*, et M. de Vuillefroy sous celui de *D. modestus*, nom déjà appliqué par Schaum à une autre espèce du même genre.

Patrie : Cette espèce habite les parties méridionales et orientales du littoral méditerranéen. Je l'ai prise abondamment en Syrie, près du lac de Tibériade, sur des fleurs d'ombellifères ; j'en ai vu des exemplaires de Chypre (coll. Heyden), de Grèce, des îles Ioniennes, de Sicile et d'Algérie ; mais tous les exemplaires de cette dernière provenance qui m'ont été communiqués, venaient des parties orientales de notre colonie africaine, surtout des environs de Bône ; il n'y en avait aucun d'Oran. Je n'en ai pas trouvé non plus parmi les nombreux Ditomes d'Espagne et de Portugal que j'ai examinés.

14. — *D. FULVIPES* Dej. Spec. 1, p. 444. — *pilosus* Dej. Spec. 1. p. 443. — Ramb. Fn. And. p. 55. — *Leachi* Steph. Ill. Brit. 1. p. 44. pl. 3. f. 4.

Long. 6-10 mill.

Tête grosse, arrondie, vertex légèrement bombé, sans saillie ni tubercule, front déprimé, épistome visiblement échancré en arc de cercle, un peu relevé à son bord antérieur ; ponctuation assez forte, rare sur le vertex, serrée le long des yeux et sur l'occiput, rugueuse dans la dépression frontale ; mandibules ayant leur bord supérieur relevé, formant près de leur base un angle assez fortement prononcé et assez saillant en dehors chez les ♂, moins chez les ♀ ; antennes de la longueur de la moitié du corps, à 1^{er} article obconique, assez renflé au sommet, une fois et demie au moins aussi long que le 3^e ; dent médiane de l'échancrure du menton petite et peu saillante. Prothorax cordiforme, assez convexe, deux fois aussi large au bord antérieur qu'à la base, faiblement échancré en avant avec les angles antérieurs arrondis, commençant à se rétrécir avant le milieu de sa longueur, côtés subitement sinués et devenant parallèles à peu de distance de la base ; angles postérieurs droits ; base coupée carrément ou très-légèrement échancrée ; ponctuation assez forte, un peu clairsemée sur le disque, serrée sur

les côtés et plus encore à la base où les points deviennent plus petits que sur les autres parties de la surface. Elytres à peu près de la largeur du prothorax, tantôt droites à leur base, tantôt ayant les épaules un peu ramenées en avant, presque parallèles, assez brusquement arrondies à l'extrémité, assez planes au milieu, convexes sur les côtés, fortement striées-punctuées, intervalles des stries criblés de points toujours nombreux, plus ou moins forts suivant les individus.

Sous le nom de *D. pilosus*, Dejean a confondu de petits exemplaires de *fulvipes*, des ♀ de *dama* et les autres petits *Carterus* du midi de l'Europe, et il en a donné une description vague qui peut convenir à toutes ces espèces. Dans sa faune d'Andalousie, Rambur a voulu définir le *D. pilosus* plus nettement que ne l'avait fait Dejean, et le le séparer de ses congénères. Les exemplaires auxquels il a réservé ce nom ne sont autres que des *D. fulvipes* de petite taille, comme il s'en rencontre fréquemment dans l'Espagne méridionale. J'ai pu m'en convaincre par l'examen de deux types de Rambur, dont l'un fait partie de la collection de M. Reiche, et l'autre, provenant de la collection Laferté, appartient aujourd'hui à M. de Vuillefroy.

Patrie : Le *D. fulvipes* habite tout le bassin de la Méditerranée, mais paraît plus commun dans l'Europe méridionale qu'en Afrique et en Asie. Il remonte au Nord jusqu'aux environs de Paris et même jusqu'en Angleterre. A Paris, il est ordinairement très-rare, mais apparaît parfois en certaine quantité dans les détritons rejetés par les inondations. Au Midi, où il se prend assez communément, on le rencontre, comme ses congénères, sous les pierres, surtout dans les terrains argilo-calcaires, ou bien errant au milieu des champs et souvent grim pant sur les épis des graminées ou les fleurs des ombellifères.

15. — *D. ROTUNDICOLLIS* Ramb. Fn. And. p. 54. — *dilatocollis* Luc. Expl. Alg. p. 32. Pl. 4. f. 9. — ♀ *affinis* Ramb. Fn. And. p. 56.

Long. 8-9 mill.

Tête petite, d'égale dimension dans les deux sexes, fortement punctuée excepté sur le vertex qui est ordinairement plus ou moins lisse, convexe chez les ♂ et offrant de chaque côté de la ligne médiane une petite saillie tuberculeuse, l'espace compris entre les deux saillies étant tantôt de ni-

veau avec les parties voisines, tantôt légèrement relevé en forme de carène mousse, transversale, plus plane et sans trace d'aucune élévation chez les ♀; front déprimé, quelquefois un peu excavé, rugueusement et très-densément punctué, dépression tantôt uniforme dans toute sa largeur, tantôt un peu plus profonde sur les côtés que sur la ligne médiane, épistome droit ou presque droit, mandibules petites ayant leur bord externe un peu relevé en dessus et un peu anguleux près de la base, visiblement chez les ♂, d'une façon plus ou moins obsolète chez les ♀, mais l'angle, d'ailleurs très-ouvert, est dirigé presque verticalement et fait très-peu de saillie de chaque côté; antennes assez fortes, presque plus courtes que la moitié du corps, à 1^{er} article épais, court, une fois et un tiers environ de la longueur du 3^e; dent médiane du menton un peu plus prononcée que chez le *D. fulvipes*. Prothorax échancré en avant avec les angles antérieurs un peu avancés mais très-arrondis, moins de deux fois aussi large au bord antérieur qu'à la base, mais très-élargi ensuite presque jusqu'à la moitié de sa longueur, point où chez les ♂ sa largeur dépasse trois fois celle de la base, rétréci ensuite en courbe régulière jusque très-près des angles postérieurs qui sont droits, les côtés se redressant alors pour devenir parallèles en formant avec leur direction primitive un angle obtus qui, chez quelques exemplaires, n'est guère plus ouvert que l'angle droit, base à peine échancrée, surface assez convexe, fortement déclive sur les côtés, assez densément punctuée en avant, sur les côtés, et surtout en arrière, plus lâchement au milieu, mais partout plus finement que chez les espèces voisines. Elytres assez larges, moins allongées que chez le *D. fulvipes*, aplaties sur le dos, très-arrondies aux épaules, parallèles sur les côtés et brièvement arrondies à l'extrémité; stries un peu moins profondes mais aussi fortement punctuées que chez les espèces voisines, punctuation des intervalles fine.

Cette espèce se distingue du *D. fulvipes* par sa tête beaucoup plus petite, son épistome droit, ses mandibules moins anguleuses dans les deux sexes, ses antennes un peu plus fortes, à 1^{er} article plus court; par son protho-

rax dilaté chez les ♂, plutôt orbiculaire que cordiforme, ayant ordinairement sa partie postérieure rétrécie un peu plus courte, par ses élytres proportionnellement un peu plus larges, plus parallèles sur les côtés et plus planes sur le dos, par la ponctuation générale mais surtout celle des interstries des élytres plus fine. Les différences de forme sont moins accusées chez la ♀ que chez le ♂; celle-là ayant le prothorax un peu moins dilaté et sa partie basilaire rétrécie ordinairement un peu plus longue. La petitesse de la tête et la brièveté du 1^{er} article des antennes permettra toutefois de la distinguer toujours des petites ♀ du *D. fulvipes* et de celles du *dama*.

Le *D. affinis* de Rambur est la ♀ du *D. rotundicollis* du même auteur, comme j'ai pu m'en convaincre d'après un type qui appartient à M. Reiche, et deux qui font partie de la collection de M. de Vuillefroy.

Patrie : Le midi de l'Espagne, le Portugal, l'Algérie, la Sardaigne, la Sicile et la Turquie (coll. Heyden). Je n'ai pas pris cette espèce en Syrie et n'en ai vu aucun exemplaire venant des régions plus orientales que la Turquie.

16. — *D. RUFIPES* Chaud. Bull. Mosc. 1843. iv. p. 743.

Long. 8-10,5 mill.

Tête grosse, arrondie, fortement ponctuée, un peu moins densément sur le vertex que sur les autres parties, celui-ci bombé surtout chez les ♂, tantôt régulièrement convexe, tantôt présentant deux petites saillies tuberculeuses, peu visibles, de chaque côté de la ligne médiane, front assez profondément déprimé, épistome à peine échancré en arc de cercle, presque droit, mandibules médiocres, peu avancées, assez régulièrement arrondies sur les côtés, à peine anguleuses en dessus près de leur base, antennes assez épaisses, ne dépassant pas la moitié de la longueur du corps, à 1^{er} article épais, assez court, dépassant à peine en longueur celle du 3^e article. Prothorax cordiforme, convexe, à peine deux fois aussi large au bord antérieur qu'à la base, un peu échancré en avant, avec les angles antérieurs un peu avancés, mais obtus et arrondis, s'élargissant peu à peu jusqu'à un peu moins de la moitié de sa longueur, cuvilinéairement ré-

tréci jusque près de la base où les côtés deviennent parallèles, parfois même un peu divergents d'avant en arrière, ce qui fait que les angles postérieurs sont tantôt droits, tantôt un peu aigus; base coupée presque carrément, ponctuation forte et profonde, un peu espacée au milieu du disque, plus serrée en avant, sur les côtés et surtout à la base. Elytres à peine plus larges à la base que le prothorax, ayant souvent les épaules un peu ramenées en avant, celles-ci arrondies au sommet, côtés pas tout-à-fait parallèles, mais convergeant très-légèrement d'avant en arrière, extrémité brièvement arrondie, stries profondes, fortement ponctuées, intervalles marqués d'une série irrégulière de gros points plus ou moins espacés, accompagnée parfois de quelques points plus petits à peine visibles. Pattes assez robustes et proportionnellement courtes, assez fortement pubescentes et épineuses. Pubescence fauve de tout le corps assez forte et hérissée.

Cette espèce a un peu l'aspect des grands exemplaires du *D. fulvipes*, mais elle en est certainement distincte. Sa forme générale est un peu plus raccourcie. La longueur du 1^{er} article des antennes est beaucoup moindre; elle ne dépasse pour ainsi dire pas celle du 3^e article. La tête paraît un peu plus arrondie, le front est plus profondément impressionné, l'épistome est plus droit, les mandibules sont moins avancées, à peine ou pas du tout anguleuses en dessus près de leur base, plus arrondies extérieurement. Le prothorax est à peine aussi large à son bord antérieur, mais il s'élargit un peu plus jusqu'un peu avant la moitié de sa longueur, et pour cette raison la courbe de ses côtés est plus prononcée, il est un peu plus convexe en dessus et plus fortement et moins densément ponctué. Les élytres sont proportionnellement un peu plus larges et plus courtes que chez le *D. fulvipes*, et la ponctuation des intervalles est très-différente. Les pattes sont plus robustes et plus courtes. La pubescence, surtout sur le prothorax, paraît un peu moins fine et un peu plus longue.

Patrie : La Perse septentrionale, le Caucase, la Syrie, surtout la base des montagnes (Liban et Anti-Liban!) l'île de Chypre! l'île de Crète (coll. von Heyden), la Turquie et très-probablement la Grèce.

17. — *D. VALIDIUSCULUS* (Chaud.) de la Brûlerie.

Long. 8,5-11 mill.

Allongé, subcylindrique, fortement ponctué et pubescent. Tête plus grande que chez les deux espèces suivantes, assez convexe, fortement et densément ponctué à l'exception du vertex où les points sont moins serrés, front sans dépression médiane, marqué seulement d'une impression obsolète de chaque côté près de la base des antennes, épistome légèrement échancré, mandibules arrondies, à bord supérieur peu relevé mais très-peu anguleux; antennes assez fortes, à 1^{er} article médiocrement allongé, subégal au 3^e. Prothorax échancré en avant, avec les angles antérieurs un peu avancés, obtus, peu arrondis mais très-déclives, pas tout-à-fait aussi large à son bord antérieur que la tête mesurée sur la ligne des yeux, et seulement un peu plus large qu'à la base, médiocrement dilaté dans sa partie antérieure, atteignant toutefois ou même dépassant un peu à sa plus grande dilatation, c'est-à-dire un peu en avant de la moitié de sa longueur, deux fois la largeur de la base, côtés assez régulièrement arrondis en avant, sinués en arrière vers le quart de sa longueur, mais pas très-brusquement, devenant alors parallèles ou continuant à rester un peu obliques jusqu'à la base dont les côtés se relèvent le plus souvent un peu avant d'atteindre les angles postérieurs qui sont par conséquent presque toujours plus ou moins obtus, sans être émoussés au sommet; surface convexe, très-déclive sur les côtés, légèrement impressionné près des angles postérieurs, fortement marquée de gros points entremêlés de rugosités et de points plus petits. Elytres obliques à la base, très-arrondies aux épaules, à peine plus étroites en avant que vers leur quart postérieur, un peu arrondies sur toute l'étendue de leurs côtés, pas très-brusquement arrondies à l'extrémité, un peu aplaties sur le dos, très-convexes sur les côtés, fortement striées-ponctuées, avec les intervalles des stries subconvexes, marqués d'une série unique de gros points, irrégulièrement disposés en ligne, accompagnés de points plus petits, épars, parfois peu visibles, parfois se confondant presque par leur grosseur avec la série de gros points. Pattes d'un fauve

assez clair comme les antennes, assez courtes et robustes.

Cette espèce a quelque ressemblance avec le *D. baticus*, mais sa forme générale plus grêle suffira toujours au premier coup d'œil pour l'en faire distinguer. Le *D. validiusculus* a d'ailleurs les tarses antérieurs un peu dilatés chez les ♂ comme tous les *Carterus*, tandis que le *D. baticus* a ces mêmes tarses simples dans les deux sexes.

Patrie : La Syrie montagneuse. Depuis longtemps il en existait dans les collections quelques exemplaires rapportés des environs d'Antioche par feu Lederer; ils étaient inscrits tantôt sous le nom de *validiusculus*, tantôt sous celui de *fuscicornis*, inédits tous deux. Je l'ai pris abondamment dans les parties boisées du Liban et de l'Anti-Liban, ainsi que sur le Djebel-Zeboud près de Safed, en Galilée. Il vit sous les pierres, parfois en nombreuses colonies, comme le *D. baticus*, et se trouve, comme lui, surtout à des hauteurs variant entre 1,000 et 2,000 mètres.

18. — *D. LONGIPENNIS* Chaud. Enum. Car. Cauc. p. 72. — *cribratus*

Reiche et Saulcy. Ann. Soc. Ent. Fr. 1855. p. 588.

Long. 6-8,5 mill.

Allongé, parallèle, un peu déprimé, densément ponctué et pubescent. Tête de dimension moyenne, couverte d'une ponctuation forte et serrée, un peu moins dense sur le vertex, front plan mais point excavé, impressionné seulement de chaque côté entre la base des antennes, épistome légèrement échancré en arc de cercle, mandibules petites, arrondies extérieurement, avec leur bord supérieur relevé mais peu anguleux près de leur base, antennes assez minces, longues, atteignant au moins la longueur de la moitié du corps, leur 1^{er} article médiocrement allongé, subégal au 3^e, presque cylindrique. Prothorax un peu échancré en avant, avec les angles antérieurs un peu avancés, obtus mais presque pas arrondis, moins déclives que chez l'espèce précédente, seulement un peu plus large au bord antérieur qu'à la base, dilaté antérieurement, atteignant un peu avant le milieu de sa longueur deux fois la largeur de sa base, côtés assez régulièrement arrondis en avant, plus ou moins brusquement sinués vers le quart postérieur de sa longueur, où ils deviennent parallèles ou presque parallèles, angles postérieurs droits ou très-légè-

rement obtus, surface assez convexe, fortement ponctuée et plus ou moins rugueuse et pointillée dans l'intervalle des gros points, présentant ordinairement près des angles postérieurs un vestige assez visible d'impression longitudinale. Elytres droites, un peu obliques à leur base, arrondies aux épaules, presque parallèles sur les côtés, assez obtusément arrondies à l'extrémité, assez planes en dessus, assez fortement déclives sur les côtés et à l'extrémité, striées-ponctuées, intervalles criblés de points, les uns plus gros, plus ou moins régulièrement disposés sur une ou deux lignes, les autres plus petits, placés sans ordre. Tarses antérieurs des ♂ paraissant dilatés d'une façon un peu plus sensible que chez l'espèce précédente.

Cette espèce se distingue du *D. validiusculus* par sa taille plus petite, sa tête proportionnellement moins grosse, ses antennes un peu plus grêles et plus longues, les angles antérieurs de son prothorax moins déclives, ses élytres moins obliques à la base, moins atténuées aux épaules, plus parallèles sur les côtés, plus brusquement arrondies à l'extrémité, avec les interstries marqués d'une ponctuation plus serrée et moins régulièrement disposée.

Patrie : Le Caucase (Chandoir), la Caramanie (Peyron), la Syrie tout entière ! MM. de Chandoir et Peyron l'ont pris en abondance, volant le soir autour de la lumière ; je l'ai trouvé en quantité sous les pierres, au printemps, dans toutes les parties de la Syrie, depuis Jérusalem jusqu'au Liban, où il vit jusqu'à une hauteur d'environ 2,000 mètres.

19. — *D. ANGUSTIPENNIS* Chaud. Bull. Mosc. 1852. i. p. 91.

Long. 9-11 mill.

Allongé, parallèle, déprimé sur le dos, ponctué et pubescent. Tête petite, ponctuée comme à l'ordinaire, un peu convexe, point déprimée sur le front, légèrement impressionnée de chaque côté près de la base des antennes, épistome à peine échancré, presque droit, mandibules petites, à bord supérieur peu saillant et à peine anguleux près de la base, antennes longues, dépassant la longueur de la moitié du corps, à 1^{er} article proportionnellement plus gros, et un peu plus long que chez les deux espèces précédentes, dépassant toutefois à peine la longueur du 3^e, yeux petits mais très-saillants, dent médiane du men-

ton assez visible. Prothorax très-peu échancré en avant avec ses angles antérieurs obtus, arrondis au sommet et surtout très-déclives, fortement élargi et arrondi en courbe régulière en avant, sur les côtés, ce qui le fait paraître très-rétréci en arrière quoiqu'en réalité il ne soit guère plus étroit en ce point que celui du *D. validiusculus*, toujours plus de 2 fois et souvent à peu près 3 fois plus large un peu en avant de son milieu qu'à la base, côtés fortement sinués et redressés vers le 5^e postérieur de sa longueur, de manière à former des angles postérieurs tantôt droits, tantôt un peu aigus, toujours très-nettement coupés, rebord latéral sensiblement relevé surtout en arrière, base un peu échancrée en arc de cercle ; surface subconvexe au milieu, fortement déclive sur les côtés fortement et inégalement ponctuée, points plus serrés souvent confluent et entremêlés de rugosités près des bords surtout latéraux et postérieur, impression longitudinale près des angles postérieurs linéaire, ordinairement assez longue et bien visible. Elytres allongées, droites à la base, arrondies aux épaules, parallèles sur les côtés, assez brusquement arrondies à l'extrémité, planes sur le dos, brièvement déclives sur les côtés et en arrière, striées-ponctuées, intervalles à ponctuation un peu variable, ordinairement plus fine que chez le *D. validiusculus*, tantôt formée de points à peu près égaux, plus ou moins serrés et sans disposition régulière, tantôt présentant une ligne irrégulière plus ou moins visible de points plus gros que les autres. Pattes assez robustes mais un peu plus longues que chez les deux espèces précédentes. Tarses antérieurs des ♂ très-visiblement dilatés.

La taille de cette espèce est assez variable ; parmi les quatre exemplaires que j'ai sous les yeux, il en est un qui est un peu plus grand que mes plus grands *D. validiusculus*, il en est un autre qui ne dépasse guère les dimensions du *D. longipennis*. Tous se distinguent des deux espèces précitées par la petitesse relative de leur tête, la longueur plus grande de leurs antennes, leurs yeux plus saillants, leur prothorax bien plus dilaté sur les côtés, à bord externe un peu plus relevé, par leurs élytres plus carrément coupées à la base et plus parallèles que celles

du *D. validiusculus*, ressemblant sous ce rapport à celle du *longipennis*, mais encore plus planes que chez lui. Les ♂ ont les tarsi antérieurs un peu plus dilatés que chez ces deux espèces.

Patrie : La Crimée (coll. von Heyden), l'Anatolie, environs d'Amasia ; le Caucase (coll. Vuillefroy).

20. — *D. MICROCEPHALUS* Ramb. Fn. And. p. 57.

Long. 7,5-8,5 mill.

Allongé, étroit. Tête petite, allongée, convexe, non déprimée sur le front avec une légère impression de chaque côté près de la base des antennes, couverte de gros points écartés les uns des autres sur le vertex, plus serrés le long des yeux et postérieurement, épistome coupé à peu près droit, labre à peine échancré, mandibules petites, à bord supérieur peu relevé, formant près de la base un angle très-peu saillant, antennes longues, assez grêles, à 1^{er} article dépassant à peine la longueur du 3^e, yeux saillants, échancrure du menton étroite avec la dent médiane assez saillante. Prothorax cordiforme, presque plus long que large, un peu plus large au bord antérieur qu'au postérieur, atteignant deux fois la largeur de sa base un peu en avant de son milieu, bord antérieur à peine échancré, angles antérieurs très-arrondis et très-déclives, très-arrondi en avant sur les côtés qui sont redressés assez brusquement vers le 5^e postérieur de sa longueur, et deviennent alors parallèles pour former des angles postérieurs droits, rebord latéral à peine sensible si ce n'est auprès des angles postérieurs ; base légèrement échancrée, surface très-convexe, très-déclive sur les côtés, marquée de gros points assez espacés surtout au milieu, entremêlés sur les bords d'une ponctuation rugueuse plus ou moins fine et plus ou moins visible, plus serrée à la base. Elytres étroites quoique dépassant sensiblement dès leur base la largeur du prothorax, allongées, presque droites à la base, arrondies aux épaules ; presque parallèles sur les côtés, arrondies et un peu sinuées à l'extrémité, assez planes au milieu, très-convexes sur les côtés, striées-ponctuées, ponctuation des intervalles se composant d'une série unique plus ou moins régulière de gros points enfoncés,

rarement accompagnés de points plus petits. Tarsi antérieurs du ♂ un peu dilatés, garnis en dessous d'une brosse épaisse de poils soyeux et dorés qui m'a semblé plus apparente que chez les espèces précédentes.

Cette espèce est facile à reconnaître à la petitesse de sa tête et à sa forme grêle et allongée.

Patrie : L'Espagne méridionale et centrale, au moins jusqu'à Madrid, le Portugal, le Maroc, l'Algérie.

21. — *D. GRACILIS* Ramb. Fn. And. p. 58. — *ruficornis* Luc. Ann. Sc. Nat. 1842. p. 62. — Expl. Alg. p. 33. pl. 5. f. 2.

Long. 5,5-6 mill.

Petit, assez allongé. Tête de médiocre grosseur, visiblement moins allongée que chez l'espèce précédente, convexe, nullement déprimée sur le front, légèrement impressionnée de chaque côté près de la base des antennes, ponctuée assez lâchement surtout sur le vertex, épistome à peu près droit ; mandibules petites, à bord supérieur peu relevé et presque pas anguleux près de la base, antennes de la longueur de la moitié du corps, un peu moins grêles que celles du *D. microcephalus*, à 1^{er} article médiocrement épaissi, dépassant un peu la longueur du 3^e. Prothorax cordiforme légèrement échancré en avant avec les angles antérieurs peu avancés, obtus et arrondis, médiocrement déclives, moins allongé, moins étroit antérieurement que chez le *D. microcephalus*, moins arrondi sur les côtés qui sont redressés un peu plus près de la base, angles postérieurs droits, base droite ou à peine échancrée, surface peu convexe, lâchement ponctuée, surtout au milieu, points de grandeur inégale entremêlés parfois de rugosités, surtout près des côtés. Elytres un peu plus larges que le prothorax, à peu près droites à la base, arrondies aux épaules, presque parallèles sur les côtés, assez brusquement arrondies et à peine sinuées à l'extrémité, déprimées en dessus, striées-ponctuées, ponctuation des intervalles tantôt plus forte tantôt moins forte que celle des stries, formant une série plus ou moins régulière de points à peu près comme chez le *D. microcephalus*.

Cette espèce se distingue du *D. microcephalus* par sa taille plus petite, sa tête moins allongée, ses antennes un

peu moins grêles, son prothorax plus large, plus plan, ses élytres visiblement plus aplaties, tout l'ensemble de son corps moins épais. Il serait plus facile de le confondre avec de très-petits exemplaires du *D. fulvipes*, mais la tête de ceux-ci est toujours plus grosse, plus déprimée sur le front, leur épistome plus échancré en arc de cercle, le 1^{er} article de leurs antennes est un peu plus renflé au sommet, leurs yeux sont moins saillants, leur prothorax un peu plus élargi et plus fortement ponctué, leur élytres moins planes et les intervalles de leurs stries marqués d'une ponctuation plus serrée, beaucoup moins nettement disposée en lignes.

Patrie : L'Espagne méridionale, le Portugal, le Maroc, l'Algérie, surtout du côté d'Oran.

Espèce que je n'ai pas vue :

D. CHODSHENTICUS Ballion, Bull. Mosc. 1870. p. 326. n° 16.

Long. 11 mill. — larg. 3,8 mill.

« Brun ou roux de poix, assez luisant, ponctué, poilu, antennes, palpes et pattes roux, élytres striées, inter-stries vaguement ponctués.

« Très-voisin du *baticus*, il s'en distingue par une sculpture plus fine, une pubescence plus longue et moins épaisse. »

M. Ballion caractérise ainsi, d'une façon évidemment trop sommaire pour qu'on puisse la reconnaître et même lui assigner une place dans le genre *Ditomus*, une espèce provenant de Chodshent ou, d'après les cartes françaises, Khodjend (Khanat de Khokand, Turkestan oriental).

III. — GENRE **ERITOMUS** (ἐρίων, laine, duvet; *tomus*, commémoratif de *Ditomus*) de la Brûlerie.

Mêmes caractères que les *Ditomus* (sous-genre *Carterus*), sauf les particularités suivantes : Tête plus petite, plus triangulaire. Menton encore moins profondément échancré, portant en son milieu une dent très-petite, obtuse,

peu visible. Dernier article de tous les palpes plus grêle, plus pointu. Prothorax de forme toute différente, point nettement pédonculé en arrière, avec ses côtés arrondis, sinués postérieurement et redressés moins brusquement, ce qui le rend simplement cordiforme et lui enlève l'aspect caractéristique du prothorax des *Ditomus*. Corps aplati, peu épais, très-densément et finement ponctué en dessus, surtout sur les élytres, avec de petites granulations dans les intervalles des points, qui rendent le tégument râpeux, revêtu en dessus d'une villosité hérissée, plus ou moins épaisse suivant les espèces, mais toujours bien visible. Pattes plus grêles que chez les *Carterus*, tarses antérieurs ♂ variables. Il y a toujours des ailes propres au vol sous les élytres.

J'ai cru devoir créer ce genre nouveau pour quatre espèces qui, par leur faciès et par quelques particularités de structure facilement appréciables, s'éloignent assez des *Carterus* avec lesquelles Dejean avait rangé avec doute les deux qu'il a connues. Depuis, on a voulu éloigner ces espèces des *Ditomus* et les faire entrer dans le genre *Ophomus* de la tribu des Harpalides. Elles ont en effet des points de ressemblance intimes avec ce genre, mais le rebord basal de leurs élytres ne formant pas d'angle distinct sur l'épaule et non prolongé jusqu'à l'écusson, ne permet pas de les séparer de la tribu des Ditomides où elles occupent très-naturellement leur place.

Tous les *Eriotomus* sont rares dans les collections; ils appartiennent à la partie méridionale du bassin de la Méditerranée, depuis l'Espagne jusqu'au Caucase. Ils volent la nuit et se laissent attirer par la lumière, comme l'ont constaté MM. de Chaudoir et Raffray.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES ESPÈCES.

- A Corps entièrement revêtu d'une villosité hérissée très-longue et très-apparente surtout sur le prothorax, taille plus grande (10 à 12 mill.) 1. *tomentosus*.
 A' Corps revêtu d'une villosité moins longue, moins dense, bien visible, toutefois, surtout sur les côtés du prothorax, taille plus petite.

B Tête petite, ne dépassant pas la moitié de la largeur du prothorax, assez brusquement rétrécie derrière les yeux qui sont très-saillants, prothorax fortement rétréci à la base, couleur fauve rougeâtre clair.

C Prothorax moins large en avant; ses angles antérieurs largement arrondis, très-atténués, très-peu avancés, taille plus grande (environ 9 mill.)

2. *caucasicus*.

C' Prothorax plus large en avant, ses angles antérieurs arrondis mais moins atténués et plus avancés, taille plus petite (environ 7 mill.)

3. *villosulus*.

B' Tête moins petite, dépassant la moitié de la largeur du prothorax, moins brusquement rétrécie derrière les yeux qui sont moins saillants, prothorax moins rétréci à la base, couleur plus rembrunie;

4. *palcastimus*.

1. — E. TOMENTOSUS Dej. Spec. v. p. 519. — Fairm. et Coq. Ann. Soc. Ent. Fr. 1858, p. 755, pl. 16, fig. 1.
Long. 10-12 mill.

Assez allongé, presque parallèle, d'un roux châtain, entièrement couvert en dessus d'une ponctuation fine et serrée, entremêlée d'aspérités râpeuses et donnant naissance à une pubescence d'un roux doré, dense, hérissée, assez longue qui donne à l'insecte un aspect tomenteux des plus remarquables. Tête assez petite, un peu triangulaire en avant, sensiblement rétrécie derrière les yeux, très-peu convexe, sans impressions frontales appréciables, entièrement couverte de points enfoncés assez serrés même au milieu, plus gros et plus profonds que sur les autres parties du corps, épistome légèrement échancré en arc de cercle, labre très-légèrement bilobé, mandibules médiocres, arrondies extérieurement, à bord supérieur relevé et très-légèrement anguleux près de leur base; antennes atteignant à peu près la longueur de la moitié du corps, à 1^{er} article assez gros, subcylindrique, court, ne dépassant pas beaucoup la moitié de la longueur du 3^e; yeux petits, un peu saillants, échancrure du menton peu profonde avec une dent très-courte en son milieu. Prothorax

à peu près deux fois aussi large que la tête, environ d'un quart plus large que long, assez fortement échancré en avant avec les angles antérieurs assez avancés mais largement arrondis, médiocrement élargi à peine jusqu'au tiers antérieur de sa longueur, rétréci ensuite mais pas très-fortement et d'une façon assez graduelle; côtés arrondis en avant, redressés en arrière et devenant parallèles ou même un peu divergents en dehors à une distance de la base un peu plus grande que cela n'a lieu d'ordinaire chez les *Carterus*, rebord latéral peu épaissi, à peine relevé, mais inégal et crénelé surtout en arrière, angles postérieurs droits ou un peu aigus, très-nettement coupés et nullement émoussés au sommet; base un peu échancrée au milieu et un peu relevée de chaque côté près des angles; surface presque plane au milieu, assez fortement déclive en avant sur les côtés, assez largement impressionnée de chaque côté près des angles postérieurs, entièrement couverte d'une ponctuation fine et très-serrée presque aussi dense au milieu qu'à la base; suture notosternale nettement bicarénée. Elytres un peu plus larges que le prothorax, assez allongées, coupées carrément à la base, arrondies mais peu atténuées aux épaules, presque parallèles sur les côtés, arrondies à l'extrémité un peu moins brusquement que chez les *Carterus*, fortement striées-ponctuées; intervalles presque plans, couverts de points très-fins et très-serrés, et de rugosités ou pour mieux dire de petits tubercules râpeux, sensibles surtout près des bords et s'étendant jusque sur le rebord latéral qui est un peu relevé en formant gouttière et qu'ils rendent inégal et crénelé; surface presque plane au milieu mais assez fortement convexe et brusquement déclive sur les côtés. Pattes de force moyenne, médiocrement longues, d'un fauve testacé, subspinuleuses et densément pubescentes; tarses antérieurs des ♂ ayant leurs quatre 1^{ers} articles très-sensiblement dilatés, subcordiformes et fortement arrondis sur les côtés.

Cet insecte est très-remarquable par l'épaisse tomentosité dont il est revêtu sur toute la face supérieure de son corps, et ce caractère suffit pour le faire reconnaître au premier coup d'œil.

Patrie : L'Espagne méridionale, le Maroc, l'Algérie. Il est extrêmement rare dans les collections; j'en ai eu entre les mains trois exemplaires dont deux appartiennent à M. de Chaudoir et le troisième à M. Reiche. J'en ai vu un autrefois dans la collection de M. Perez Arcas, qui l'avait pris, si je m'en souviens bien, aux environs de Cordoue.

2. — *E. CAUCASICUS* Dej. Spec. v. p. 520.
Long. 8-9 mill.

Allongé, parallèle, déprimé, d'un fauve rougeâtre, entièrement couvert en dessus d'une ponctuation fine et serrée, entremêlée d'aspérités râpeuses, surtout sur les élytres, et donnant naissance à une pubescence presque aussi dense mais beaucoup moins longue que celle de l'*E. tomentosus*. Tête assez petite, faite à peu près sur le même modèle que celle de l'*E. tomentosus*, rétrécie en arrière à peu près de la même manière, très-légèrement impressionnée de chaque côté près des yeux, un peu moins profondément ponctuée et un peu moins rugueuse, labre coupé presque droit en avant, ou légèrement sinué en son milieu, antennes atteignant à peu près la longueur de la moitié du corps, à 1^{er} article assez court quoique proportionnellement un peu plus allongé que chez l'*E. tomentosus*, yeux un peu plus saillants que chez cette espèce. Prothorax ressemblant à celui du *tomentosus*, un peu moins élargi, un peu moins échancré en avant avec ses angles antérieurs moins avancés et plus largement arrondis, côtés paraissant se redresser un peu plus près de la base; angles postérieurs droits ou légèrement aigus, surface impressionnée de chaque côté près de ces angles, entièrement couverte d'une ponctuation serrée, assez fine, bien marquée quoique ordinairement un peu moins profonde que chez l'*E. tomentosus*, et d'une pubescence un peu moins dense mais surtout bien moins longue que chez cette espèce; suture noto-sternale simple ou très-obsolètement bicarénée. Les élytres sont taillées à peu près comme celles du *tomentosus*; elles paraissent un peu plus allongées, et la pubescence dont elles sont revêtues est beaucoup moins longue. Les pattes sont d'un fauve testacé, assez grêles, semblables d'ailleurs à celles du *tomen-*

tosus, mais les tarses des ♂ sont à peine dilatés et presque pareils à ceux des ♀.

Bien qu'intimement lié à l'*E. tomentosus* et construite à peu près sur le même plan que lui, cette espèce s'en distingue très-facilement par sa taille beaucoup plus petite, sa couleur plus claire, sa pubescence beaucoup plus courte et moins dense, la suture noto-sternale de son prothorax simple ou presque simple.

Patrie : Les provinces caucasiennes, notamment les environs de Tiflis. Je n'ai vu de cette espèce que les trois exemplaires de la collection de M. de Chaudoir, parmi lesquels se trouve le type de Dejean.

3. — *E. VILLOSULUS* Reiche, Ann. Soc. Ent. Fr. 1859. p. 641. —
rubens Fairm. Soc. ent. Fr. 1871, p. LXXXI.
Long. 5,5 — 6,5 mill.

Cette espèce est tellement voisine de l'*E. caucasicus* qu'il me paraît inutile d'en donner une description complète; elle a la même couleur, la même ponctuation, la même pubescence, mais la taille est plus petite d'environ deux millimètres chez tous les exemplaires que j'en ai vus, et le prothorax est un peu plus élargi en avant, ce qui le fait paraître plus court et plus rétréci en arrière, quoiqu'en réalité il soit proportionnellement aussi long que chez l'*E. caucasicus*, et de la même largeur à la base; ses angles antérieurs sont un peu plus avancés, presque autant que chez l'*E. tomentosus*, mais moins arrondis que chez cette espèce et à plus forte raison que chez l'*E. caucasicus*; ils sont aussi moins déclives. La tête m'a paru un peu plus rétrécie en arrière, mais d'une façon à peine sensible. Les élytres ne présentent pas de différences appréciables. Le dessous du corps est semblable. Il en est de même des pattes dans les deux sexes; les tarses antérieurs du ♂ diffèrent à peine de ceux de la ♀.

Patrie : L'Espagne méridionale et la côte de Barbarie, l'île de Sardaigne. J'ai vu quelques exemplaires de cette espèce, tous parfaitement semblables; l'un d'eux est le type que M. Reiche a bien voulu me communiquer; d'autres, pris à Bône et à Boghari, m'ont été envoyés par MM. Raffray et Desbrochers des Loges. M. de Vuillefroy m'en a montré un individu rapporté d'Andalousie par Ghiliani.

4. — E. PALÆSTINUS de la Brûlerie.

Long. 5,5 mill.

Allongé, parallèle, déprimé, pubescent en dessus, d'un brun de poix sur la tête et le prothorax, qui sont couverts d'une ponctuation assez dense et médiocrement serrée, d'un fauve rougeâtre sur les élytres qui sont ponctuées à peu près comme celles des *E. caucasicus* et *villosulus*. Tête assez petite, plus arrondie sur les côtés, moins triangulaire en avant que celle des deux espèces précitées, rétrécie en arrière d'une façon aussi sensible mais beaucoup moins brusque, un peu plus convexe, légèrement impressionnée de chaque côté sur le front, couverte d'une ponctuation assez forte, serrée près des bords, assez clairsemée au milieu, épistome à peine échancré, labre presque droit, antennes atteignant à peu près la longueur de la moitié du corps, à 1^{er} article un tant soit peu plus long que chez l'*E. villosulus*, yeux un peu plus petits que chez cette espèce, mais surtout beaucoup moins saillants. Prothorax de la même longueur que chez cette espèce, mais beaucoup moins élargi en avant, moins large même que celui de l'*E. caucasicus*, visiblement moins de deux fois aussi large que la tête, un peu échancré en avant avec les angles antérieurs un peu avancés, émoussés au sommet mais médiocrement arrondis et faiblement déclives, très-légèrement élargi ensuite jusqu'au tiers antérieur de sa longueur, se rétrécissant ensuite peu à peu et d'une manière peu prononcée, côtés médiocrement arrondis en avant, et redressés près de la base, devenant parallèles pour former des angles postérieurs qui seraient droits si les côtés de la base en se relevant un peu ne les rendaient légèrement obtus; surface peu convexe, légèrement déclive en avant sur les côtés, couverte d'une ponctuation assez forte, mais peu serrée surtout au milieu, d'un brun de poix rougeâtre en avant et en arrière, rebord latéral de cette dernière couleur, très-légèrement relevé et un peu crénelé; suture noto-sternale très-obsolètement bicaréné. Elytres taillées sur le même modèle que celles des *E. caucasicus* et *villosulus*, striées et ponctuées à peu près de même, ponctuation entremêlée d'aspérités et de

rugosités, sensibles surtout le long des bords. Pattes semblables à celles de ces deux espèces, tarsi antérieurs de mon unique exemplaire, qui paraît être un ♂, à peine un peu élargis.

Bien qu'aimant peu à décrire une espèce d'après un seul exemplaire, je me suis décidé à publier celle-ci parce que ses caractères m'ont paru assez accentués pour qu'on ne puisse pas la confondre avec ses congénères. Sa tête arrondie, atténuée peu à peu derrière les yeux, alors que chez les *E. caucasicus* et *villosulus* elle est subitement rétrécie derrière ces organes, ses yeux presque pas saillants, son prothorax peu élargi en avant, peu arrondi sur les côtés, fortement et peu densément ponctué de même que la tête, la font reconnaître facilement.

Patrie : La Palestine. J'en ai pris un seul exemplaire, au mois de mars, dans les détritits d'une inondation déjà ancienne, sur les bords du Nahr-el-Aoudjeh, rivière qui coule près de Jaffa.

IV. — GENRE PACHYCARUS Sol. Ann. Soc. Ent. Fr. 1834,
p. 666.

Caractères des *Ditomus*, sauf les modifications suivantes : Tête grosse, épaisse, mais plus longue que large, à peine rétrécie derrière les yeux. Echancrure du menton portant en son milieu une dent très-petite ou une simple sinuosité à convexité dirigée en avant, à peine visible. Langue obtusément arrondie à son extrémité. Labre un peu plus échancré antérieurement, un peu bilobé. Antennes épaisses, assez courtes. Prothorax de forme variable, tantôt pédonculé comme celui des *Ditomus*, tantôt seulement rétréci en arrière, avec ses angles postérieurs bien marqués mais obtus, plus souvent à peu près carré, faiblement rétréci en arrière, plus ou moins arrondi sur les côtés qui ne sont nullement sinués près de la base, avec les angles postérieurs obtus, arrondis, effacés. Elytres soudées, parfois sinuées vers leur extrémité, ayant le plus souvent leur rebord basal assez visible en dessus, mais ne formant pas d'angle distinct sur l'épaule comme cela a lieu chez les *Penthus*. Pattes robustes, courtes, un peu

plus épaisses que celles des *Ditomus*, plus fortement spinuleuses et pubescentes, trochanters, surtout les postérieurs, très-développés, ceux-ci parfois acuminés, cuisses, les antérieures surtout, couvertes en dessous de granulations assez fortes formant presque de petites épines à pointe mousse, garnies ainsi que les trochanters de poils noirâtres plus longs que dans le genre *Ditomus*, tarses antérieurs simples dans les deux sexes, imperceptiblement plus forts chez les ♂ que chez les ♀. Forme générale épaissie, ordinairement raccourcie; ponctuation dense; couleur toujours bleue ou au moins noir bleuâtre.

Je n'ai pas cru devoir conserver le genre *Chilotomus* de M. de Chaudoir (Bull. Mosc. 1842, iv. p. 846) fondé sur le *Ditomus chalybeus* Fald., car rien ne le distingue des *Pachycarus*, si ce n'est sa forme plus allongée et son prothorax prolongé en arrière avec ses angles postérieurs marqués, pour ce caractère unique, le P. *Latreillei* établit une transition excellente entre lui et les autres espèces du genre.

Si le P. *chalybeus* n'existait pas, le genre *Pachycarus* se séparerait très-nettement du genre *Ditomus* par la forme du prothorax. Mais le P. *chalybeus* fait le passage sous ce rapport; son prothorax, en effet, ressemble infiniment à celui d'un *Ditomus*. Par ses autres caractères: couleur, menton mutique, cuisses antérieures fortement granuleuses en dessous, trochanters postérieurs acuminés chez les ♂, il se rattache aux *Pachycarus*.

Tous les *Pachycarus* appartiennent à la partie orientale septentrionale du bassin de la Méditerranée; on les prend en Grèce, en Turquie, dans les îles de l'Archipel, en Asie-Mineure, en Transcaucasie et en Perse; on n'en a pas encore signalé en Egypte ni en Syrie.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES ESPÈCES.

A Prothorax cordiforme, avec ses côtés sinués en arrière et ses angles postérieurs nettement coupés.

S^s-G^{re} CHILOTOMUS.

B Forme allongée; prothorax pédonculé comme dans le

genre *Ditomus*, avec ses angles postérieurs droits.

1. *chalybeus*.

B' Forme raccourcie; prothorax non pédonculé avec ses angles postérieurs obtus.

2. *Latreillei*.

A' Prothorax non cordiforme, plus ou moins carré, arrondi sur les côtés qui ne sont pas sinués en arrière, avec les angles postérieurs très-obtus, arrondis, effacés.

S^s-G^{re} PACHYCARUS.

B Echancrure du menton avec une dent plus ou moins distincte.

C Trochanters postérieurs acuminés dans les deux sexes, prothorax d'un quart à peine plus large que long.

3. *aculeatus*.

C' Trochanters postérieurs obtus dans les deux sexes, prothorax d'un tiers au moins plus large que long.

4. *cyaneus*.

B' Echancrure du menton sans dent, droite ou légèrement sinuée en son milieu.

C Elytres de la même largeur que le prothorax, très-obliques à la base, très-arrondies et très-atténuées aux épaules, avec le rebord basal fortement ramené en avant à la hauteur des angles postérieurs de celui-ci, assez profondément striées et fortement ponctuées dans les intervalles des stries.

5. *caeruleus*.

C' Elytres plus larges que le prothorax, médiocrement obliques à la base, arrondies mais peu atténuées aux épaules avec le rebord basal faiblement ramené en avant à la hauteur des angles postérieurs du prothorax, finement striées, plus densément et moins fortement ponctuées dans les intervalles des stries.

6. *brevipennis*.

A. — Sous-Genre *Chilotomus* Chaud.

1. — P. CHALYBEUS Fald. Fn. Transc. i. p. 13. pl. 4, fig. 4.
Long. 15-16 mill. — larg. 5-6 mill.

Allongé, assez étroit, presque parallèle, épais, convexe en dessus bien qu'un peu aplati au milieu du dos, d'un

bleu d'acier très-brillant, fortement et irrégulièrement ponctué. Tête de grosseur médiocre, assez allongée, très-peu rétrécie derrière les yeux, légèrement convexe, un peu déprimée sur le front avec une légère impression de chaque côté près des yeux, couverte d'une ponctuation forte et serrée, rugueuse, un peu moins dense sur le vertex, épistome sensiblement échancré, séparé du front par une ligne enfoncée assez visible, labre assez profondément bilobé, plus avancé que chez le *P. Latreillei*, mandibules peu arrondies extérieurement avec leur bord supérieur légèrement relevé, assez avancées, antennes médiocres n'atteignant qu'à peu près la longueur de la tête et du prothorax réunis, ayant leurs articles visiblement plus courts que chez le *P. Latreillei*; yeux un peu plus gros mais un peu moins convexes que ceux du *P. Latreillei*, un peu enchâssés en arrière, échancrure du menton sans dent, droite au milieu ou présentant en ce point une imperceptible sinuosité dirigée en avant. Prothorax cordiforme, pédonculé comme chez les *Ditomus*, presque aussi long que large, deux fois aussi large que la tête, rétréci de moitié en arrière, légèrement échancré en avant avec les angles antérieurs obtus et peu avancés, côtés fortement et régulièrement arrondis se redressant assez brusquement et devenant parallèles vers le 8^e postérieur de sa longueur, angles postérieurs droits, base droite ou un peu sinuée en dedans de chaque côté près des angles postérieurs, surface assez convexe, un peu déprimée vers la base, couverte d'une ponctuation grosse, profonde, irrégulière, qui la rend fortement rugueuse, ligne médiane assez marquée, rebord latéral assez largement relevé près des angles antérieurs, se rétrécissant peu à peu et finissant par disparaître en arrière. Elytres allongées, beaucoup plus longues que la tête et le prothorax réunis, presque droites à la base avec le rebord basal assez distinct, presque rectiligne, atteignant l'écusson et les épaules arrondies au sommet mais peu atténuées, presque parallèles sur les côtés, arrondies et très-légèrement sinuées près de l'extrémité, fortement convexes, brusquement déclives sur les côtés et en arrière, un peu aplaties le long de la suture, très-profondément striées, stries ponctuéées, inter-

valles fortement convexes, avec une ponctuation grosse, irrégulière et pas très-serrée. Dessous du corps fortement ponctué sur la poitrine, plus faiblement sur l'abdomen. Pattes fortes, rugueuses, pubescentes et épineuses, poils moins longs cependant que chez le *P. Latreillei*, cuisses couvertes en dessous de petits tubercules épineux, trochanters postérieurs acuminés chez le ♂, un peu atténués seulement et arrondis à l'extrémité chez la ♀, tarsi antérieurs du ♂ un peu plus épais que ceux de la ♀.

Le *P. chalybeus* est facile à reconnaître à sa forme étroite et allongée qui est plutôt celle d'un *Ditomus* que celle d'un *Pachycarus*; par son prothorax rétréci en arrière en forme de pédoncule, il se rapproche aussi de ce genre dont l'éloignement son menton sans dent, sa tête presque pas rétrécie derrière les yeux, ses pattes longuement pubescentes, ses cuisses antérieures tuberculeuses en dessous et enfin sa couleur d'un bleu d'acier qui l'emporte par son brillant sur celle même des *P. cyaneus* et *caeruleus*.

Patrie : La Perse septentrionale. Cette espèce est des plus rares dans les collections. Je n'ai vu que les trois exemplaires qui existent dans celles de MM. de Chaudoir et de Mniszech. Elle a été découverte par Scovitz qui l'a trouvée dans les racines de la *Ferula assa-fetida*.

2. — *P. LATREILLEI* Sol. An. Soc. Ent. Fr. 1834, p. 667, pl. 16, f. 6-8.
Long. 17-19 mill. — larg. 7-8 mill.

Large, court, épais, très-convexe, d'un bleu violet quelquefois presque noir, assez mat, fortement ponctué. Tête très-grande, seulement un peu plus longue que large, pas sensiblement rétrécie derrière les yeux, convexe en arrière, un peu déprimée sur le front, impressionnée de chaque côté, couverte d'une ponctuation forte, serrée et rugueuse, épistome grand, séparé du front par une ligne enfoncée bien visible, légèrement échancré en avant, labre coupé presque droit ou un peu échancré, mandibules fortes, arquées, arrondies extérieurement, avec leur bord supérieur épaissi et relevé, antennes à peu près de la longueur de la tête et du prothorax réunis, presque aussi longues que la moitié du corps, de grosseur médiocre, yeux petits mais saillants, pas plus enchâssés en arrière

qu'en avant, échancrure du menton sans dent. Prothorax cordiforme mais non pédonculé, à peine d'un tiers plus large que la tête, deux fois aussi large que long, rétréci en arrière de plus de moitié, légèrement échancré en avant avec les angles antérieurs très-peu saillants, arrondis à leur sommet et très-obtus, un peu sinués en arrière très-près de la base, mais peu redressés, tombant très-obliquement sur elle, angles postérieurs très-obtus, et seulement un peu émoussés au sommet, point effacés comme cela a lieu chez les espèces suivantes, base à peu près droite, surface très-convexe, couverte d'une ponctuation forte, serrée, rugueuse, plus ou moins confluyente au milieu, ligne médiane assez bien marquée, bord latéral réfléchi étroit, peu relevé, de largeur égale dans toute son étendue, mais disparaissant à la sinuosité qui précède les angles postérieurs. Elytres courtes, dépassant seulement un peu la longueur de la tête et du prothorax réunis, ovalaires, fortement convexes, obliques et arrondies à la base, avec le rebord basal visible en dessus, atteignant la strie suturale mais un peu effacé et fortement relevé en avant au niveau des angles postérieurs du prothorax, arrondies et fortement atténuées aux épaules qui sont presque entièrement effacées, plus ou moins arrondies sur les côtés, assez fortement sinuées près de l'extrémité, nettement mais peu profondément striées, avec les stries ponctuées et les intervalles larges, plans, fortement et irrégulièrement ponctués, très-convexes en dessus, fortement déclives sur les côtés, à la base et au sommet. Dessous du corps densément ponctué, plus fortement sur la poitrine que sur l'abdomen, ponctuation donnant naissance à une longue pubescence noire. Pattes robustes fortement spinuleuses et pubescentes, cuisses antérieures garnies en dessous de forts tubercules épineux, trochanters postérieurs arrondis à l'extrémité dans les deux sexes, un peu atténués mais non acuminés.

Cette espèce est facile à reconnaître entre toutes à son prothorax qui est cordiforme mais non pédonculé, à ses élytres brièvement ovalaires, à sa convexité générale très-forte, etc.

Patrie : Le *P. Latreillei* est indiqué dans divers Catalogues comme

habitant la Grèce, mais je ne sais pas par qui ni dans quelle partie de cette contrée il a été trouvé. J'en ai vu, au contraire, plusieurs exemplaires d'Asie-Mineure, notamment des environs de Smyrne et du Bosz-Dagh.

B. — SOUS-GENRE *Pachycarus* sensu stricto.

3. — *P. ACULEATUS* Reiche et Saulcy, An. Soc. Ent. Fr. 1855, p. 590.
Long. 18-20 mill.

Moderément convexe, d'un noir bleuâtre, peu brillant, fortement et densément ponctué, rugueux. Tête grosse, un peu moins large toutefois que celle du *P. cyaneus*, légèrement rétrécie derrière les yeux, un peu déprimée sur le front et très-vaguement impressionnée de chaque côté, couverte d'une ponctuation très-forte, très-serrée et rugueuse, plus ou moins confluyente sur le vertex, épistome séparé du front par une ligne enfoncée bien visible, très-légèrement échancré en avant, labre sensiblement échancré, bilobé, mandibules fortes, arquées à l'extrémité, un peu arrondies sur les côtés avec leur bord supérieur épaissi et relevé, antennes atteignant à peine la longueur de la tête et du prothorax réunis, yeux médiocres mais assez saillants, moins enchâssés en arrière que ceux du *P. cyaneus*, échancrure du menton anguleuse en son milieu. Prothorax non cordiforme, d'un tiers au moins plus large que la tête, d'un quart à peine plus large que long, un peu échancré en avant avec les angles antérieurs un peu avancés mais fortement émoussés au sommet, arrondis sur les côtés qui ne sont nullement sinués près de la base, un peu rétréci en arrière avec les angles postérieurs obtus, arrondis et très-effacés, la base légèrement échancrée en arc de cercle, le rebord latéral un peu épaissi et relevé jusqu'aux angles postérieurs, la surface médiocrement convexe, couverte d'une ponctuation très-forte, serrée, rugueuse et confluyente. Elytres à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis, de moitié plus longues que larges, dépassant sensiblement la largeur du prothorax, un peu obliques à la base, avec le rebord basal devenant obsolète à la hauteur des angles postérieurs de ce-

lui-ci, arrondies et atténuées aux épaules, légèrement arrondies sur les côtés, un peu rétrécies en arrière et sinuées près de l'extrémité, peu convexes, striées-punctuées, stries de profondeur moyenne, intervalles larges, à peine convexes, couverts d'une ponctuation forte et serrée, moins grossière toutefois que celle du prothorax. Pattes robustes, densément spinuleuses et pubescentes, cuisses antérieures garnies en dessous de forts tubercules épineux; cuisses postérieures un peu plus allongées proportionnellement que chez le *P. cyaneus*, trochanters postérieurs acuminés dans les deux sexes et fort allongés, plus longs chez le ♂ que chez la ♀.

Cette espèce se reconnaît facilement à ses trochanters postérieurs acuminés; il est probable que ce caractère est sujet à quelques variations, mais en supposant même qu'il vienne à disparaître; il resterait encore pour distinguer le *P. aculeatus* du *P. cyaneus* sa tête proportionnellement moins large, un peu plus rétrécie derrière les yeux, qui sont un peu plus saillants et moins enchâssés, son prothorax plus étroit et plus allongé, ses élytres plus atténuées en arrière, la ponctuation de toutes les parties du corps plus forte.

Patrie : L'île de Syra. Je ne sais si cette espèce, fort rare dans les collections, a été trouvée aussi sur le continent ou dans d'autres îles de la Grèce.

4. — *P. CYANEUS* (Olivier) Dej. Spec. v, p. 523. — Icon. p. 244, pl. 27, fig. 2. — *atroceruleus* Walll. Isis. vi, 1838, p. 451, Abeille, tome vi, p. 33. — *cyanescens* Chaud. Bull. Mosc. 1850, II, p. 444. — *Chaudoiri* Reiche et Sauley, An. Soc. Ent. Fr. 1855, p. 592.

Long. 16-20 mill.

Modérément convexe, d'un bleu d'acier assez brillant ou d'un noir bleuâtre foncé et plus ou moins mat, très-densément punctué. Tête grosse, large, presque pas rétrécie derrière les yeux, déprimée sur le front et distinctement impressionnée de chaque côté, couverte d'une ponctuation forte, serrée et un peu rugueuse, épistome séparé du front par une ligne enfoncée, un peu échancré en avant, labre échancré, bilobé, mandibules fortes, ar-

quées, légèrement arrondies sur les côtés, à bord supérieur épaissi et un peu relevé, antennes de la longueur de la tête et du prothorax réunis, yeux médiocres, peu saillants, notablement enchâssés en arrière, échancrure du menton plus ou moins anguleuse au milieu, formant ordinairement une dent courte, triangulaire, plus ou moins émoussée au sommet, plus ou moins visible suivant les individus. Prothorax non cordiforme, à peine d'un tiers plus large que la tête, d'un tiers au moins plus large que long, un peu échancré en avant avec les angles antérieurs un peu avancés mais fortement émoussés au sommet, légèrement arrondi sur les côtés, qui sont quelquefois imperceptiblement sinués un peu au-dessous des angles antérieurs, mais point ou presque point près de la base, rétréci en arrière de près de moitié, avec les angles postérieurs très-obtus, arrondis et très-effacés, la base légèrement échancrée en arc de cercle, le bord latéral à peine épaissi relevé également jusqu'aux angles postérieurs et même un peu au-delà, la surface peu convexe, assez fortement punctuée, rugueuse, les points presque toujours distincts au milieu, plus ou moins confluent près des bords. Elytres un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis, à peu près de la largeur de celui-ci, très-légèrement obliques à la base, avec le rebord basal devenant obsolète à la hauteur des angles postérieurs du prothorax, arrondies et atténuées aux épaules, très-légèrement arrondies sur les côtés, peu atténuées en arrière et sinuées près de l'extrémité, peu convexes, striées-punctuées, stries peu profondes, intervalles larges, plans, couverts d'une ponctuation relativement fine, serrée. Pattes robustes, spinuleuses et pubescentes, cuisses antérieures armées en dessous de tubercules; trochanters postérieurs très-légèrement atténués à l'extrémité, arrondis dans les deux sexes.

La dent du menton mise de côté, cette espèce se distingue encore facilement du *P. caeruleus* par sa taille plus grande, sa forme plus large et moins convexe, sa tête plus grosse et plus large en arrière, son prothorax plus court, un peu plus large en avant, moins arrondi sur les côtés, avec les angles antérieurs un peu plus avancés, ses

élytres plus carrées aux épaules, à intervalles des stries plus plans, sa ponctuation plus fine.

Patrie : La péninsule Gréco-Slave, notamment les environs d'Athènes.

5. — *P. CÆRULEUS* Brullé, Exp. Morée, p. 115. — J. Duv. Gen. Col. 1, pl. 20, fig. 100.
Long. 12-18 mill.

Assez fortement convexe, bien qu'un peu aplati au milieu du dos, d'un bleu d'acier brillant ou bien d'un noir plus ou moins bleuâtre, fortement et densément ponctué. Tête assez grosse, notablement plus petite toutefois que celle du *P. cyaneus*, un peu rétrécie derrière les yeux, un peu déprimée sur le front, impressionnée de chaque côté, couverte d'une ponctuation très-forte, serrée et très-rugueuse, épistome séparé du front par une ligne enfoncée plus ou moins visible, très-légèrement échancré en avant et le plus souvent un peu épaissi à son bord antérieur, labre échancré, peu profondément bilobé, mandibules arquées, très-légèrement arrondies extérieurement avec leur bord supérieur un peu épaissi et relevé, antennes dépassant sensiblement la longueur de la tête et du prothorax réunis, yeux médiocres, un peu enchâssés en arrière, mais moins que ceux du *P. cyaneus*, échancrure du menton présentant en son milieu une sinuosité dirigée en avant, plus ou moins prononcée suivant les individus, parfois à peine sensible, ne formant pas, au moins chez aucun des exemplaires que j'ai sous les yeux, une dent digne de ce nom. Prothorax non cordiforme, deux fois aussi large que la tête, d'un quart ou d'un tiers plus large que long, plus ou moins échancré en avant avec les angles antérieurs plus ou moins saillants, toujours arrondis et émoussés au sommet, assez fortement et régulièrement arrondi sur les côtés qui ne sont nullement sinués près de la base, rétréci en arrière d'une quantité variable, avec les angles postérieurs très-obtus, arrondis et presque entièrement effacés, la base légèrement échancrée en arc de cercle, parfois presque droite, le bord latéral légèrement épaissi et faiblement relevé, visible jusqu'un peu au-delà des angles postérieurs, la surface assez convexe, très-for-

tement et très-densément ponctuée, très-rugueuse. Elytres ovales-oblongues, d'un tiers au moins plus longues que la tête et le prothorax réunis, à peu près de la largeur de celui-ci, obliques à la base avec le rebord basal de venant obsolète et fortement redressé en avant à la hauteur des angles postérieurs du prothorax, fortement arrondies et atténuées aux épaules qui sont à peine indiquées, arrondies sur les côtés, très-légèrement atténuées en arrière et sinuées près de l'extrémité, assez convexes bien qu'un peu déprimées au milieu avec les stries ponctuées, bien marquées, et les intervalles plans ou subconvexes, couverts de points assez gros et profonds, plus forts mais moins nombreux chez le *P. cyaneus*. Pattes robustes, densément spinuleuses et pubescentes, cuisses antérieures armées en dessous de tubercules, trochanters postérieurs non acuminés, un peu atténués seulement et arrondis à l'extrémité.

Patrie : La péninsule Gréco-Slave. C'est l'espèce du genre qu'on voit le plus souvent dans les collections.

6. — *P. BREVIPENNIS* Chaud. Bull. Mosc. 1850, II, p. 444.
Long. 10-17 mill.

Court, assez convexe, variant du bleu violet au noir très-légèrement bleuâtre, fortement et très-densément ponctué. Tête grosse, proportionnellement plus large que celle du *P. cœruleus*, très-légèrement rétrécie derrière les yeux, un peu déprimée sur le front, impressionnée de chaque côté, couverte d'une ponctuation très-forte, très-serrée et très-rugueuse, épistome séparé du front par une ligne enfoncée, très-légèrement échancré en avant, labre peu profondément échancré, à peine bilobé, mandibules arquées, arrondies extérieurement d'une façon un peu plus prononcée que celle du *P. cœruleus*, avec leur bord supérieur un peu épaissi et relevé, antennes atteignant ou dépassant un peu la longueur de la tête et du prothorax réunis, yeux petits, assez saillants, très-peu enchâssés en arrière, échancrure du menton sans dent, tantôt à peu près droite au milieu, tantôt même un peu curviligne et à convexité dirigée en arrière. Prothorax non cordiforme, ordinairement un peu moins de deux fois aussi large que

la tête, d'un tiers au moins, parfois à peu près de moitié plus large que long, échancré en avant avec les angles antérieurs peu saillants, obtus, arrondis et émoussés à l'extrémité, assez fortement et régulièrement arrondi sur les côtés qui ne sont nullement sinués près de la base, un peu rétréci en arrière, avec les angles postérieurs très-obtus, arrondis, un peu plus indiqués toutefois qu'ils ne le sont ordinairement chez le *P. caeruleus*, la base très-légèrement échancrée ou presque droite, le bord latéral peu épaissi et très-légèrement relevé, la surface modérément convexe, très-fortement et très-densément ponctuée, rugueuse. Elytres ovales-oblongues, courtes, dépassant cependant d'un tiers au moins la longueur de la tête et du prothorax réunis, un peu plus larges que ce dernier, peu obliques à la base avec le rebord basal assez distinct depuis l'épaule jusqu'à la strie suturale, et peu redressée en avant à la hauteur des angles postérieurs du prothorax, arrondies aux épaules mais beaucoup moins atténuées que celles du *P. caeruleus*, faiblement arrondies sur les côtés, se rétrécissant assez brusquement en arrière et sinuées plus ou moins fortement près de l'extrémité, assez convexes, faiblement striées-ponctuées, avec les intervalles larges, plans, couverts d'une ponctuation modérément grosse mais profonde et serrée. Pattes robustes, spinuleuses et pubescentes, cuisses antérieures tuberculeuses en dessous, trochanters postérieurs légèrement atténués mais arrondis et nullement acuminés à l'extrémité.

Cette espèce est facile à distinguer du *P. caeruleus* par sa forme plus courte, sa tête plus large, son prothorax plus court, ses élytres plus larges, plus courtes, à rebord basal moins redressé en avant, moins arrondies aux épaules, plus brusquement rétrécies en arrière, striées bien plus faiblement avec la ponctuation des intervalles plus fine et plus serrée.

Patrie : L'Asie-Mineure, notamment les environs d'Amasia. J'en ai vu dans la collection de M. de Vuillefroy un exemplaire noté comme de Turquie; mais je doute que cette indication soit exacte et qu'on ait pris le *P. brevipennis* sur le sol européen.

V. — GENRE **PENTHUS** Chaud. Bull. Mosc. 1843, III, p. 387.

Mêmes caractères que les *Pachycarus*, sauf les modifications suivantes : Antennes un peu moins épaisses. Pores sétigères frontaux bien visibles, éloignés des yeux d'une distance au moins égale au diamètre de ces organes (chez les *Pachycarus* ils se confondent plus ou moins dans la ponctuation générale et sont éloignés des yeux d'une distance plus courte que leur diamètre). Prothorax subcordiforme avec ses côtés sinués près de la base plus ou moins fortement, mais sans former de pédoncule semblable à celui des *Ditomis*, et ses angles postérieurs nettement coupés ou un peu émoussés à l'extrémité, jamais largement arrondis et effacés comme chez certains *Pachycarus*. Elytres non soudées, ayant leur repli marginal bien visible en dessus, non relevé en avant à la hauteur des angles postérieurs du prothorax, entier, formant un angle distinct sur l'épaule et une très-petite dent faisant saillie extérieurement, comme chez les Harpalides. Pattes semblables à celles des *Pachycarus*, sauf les cuisses qui n'ont en dessous que des traces plus ou moins obsolètes de granulations. Couleur variable.

Le caractère du repli de la base des élytres entier et formant sur l'épaule un angle distinct et prolongé extérieurement en une très-petite dent comme chez les Harpalides est anormal dans cette tribu et sépare les *Penthus* très-nettement de tous les autres genres qu'elle contient. Il établit la transition entre les Ditomides et les Harpalides, ou, pour mieux dire, il efface toute ligne de démarcation entre les deux tribus. Si on ne tenait pas compte des rapports intimes que les *Penthus* ont avec les *Pachycarus* quant à la forme générale, à l'épaisseur du corps, à la ponctuation et à la pubescence des téguments, à la force des pattes, aux épines et aux poils dont elles sont revêtues et à la granulation du dessous des cuisses, on serait tenté de les retrancher de la tribu des Ditomides pour les mettre dans celle des Harpalides. Je crois que, si on conserve les deux tribus, il vaut mieux les laisser à la fin de la première. Dans tous les cas, ils font un genre ambigu.

et donnent une preuve convaincante de la vérité de cet aphorisme bien connu : « *Natura non facit saltus.* »

Les *Penthus* appartiennent à la partie orientale du bassin de la Méditerranée : péninsule Gréco-Slave, îles de l'Archipel, Anatolie et Syrie. Ils sont rares dans les collections.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES ESPÈCES.

A Corps d'un noir profond, pattes et antennes d'un noir de poix très-foncé, côtés du prothorax à peine sinués en arrière, ses angles postérieurs notablement émoussés. 1. *tenebrioides*.

A' Corps brun ou d'un brun bleuâtre, pattes et antennes ferrugineuses, côtés du prothorax notablement sinués en arrière, ses angles postérieurs à peine émoussés.

B Tête grosse, prothorax beaucoup moins long que large, ponctuation forte, trochanters postérieurs volumineux, cuisses portant en dessous de longs poils raides, couleur plus ou moins bleuâtre. 2. *solitarius*.

B' Tête médiocre, prothorax pas beaucoup moins long que large, ponctuation assez fine, trochanters postérieurs médiocres, cuisses portant en dessous quelques poils assez courts, couleur brune, sans reflet bleuâtre. 3. *Peyroni*.

1. — P. TENEBRIOIDES Waltl. Isis. 1838, vi, p. 451. — Abeille vi, p. 33. — *tenebricosus* Chaud. Bull. Mosc. 1843, iii, p. 389. Long. 10-15 mill.

Allongé, subcylindrique, d'un noir profond, brillant, densément et assez fortement ponctué. Tête assez grosse, arrondie, légèrement rétrécie derrière les yeux, déprimée sur le front, vaguement impressionnée de chaque côté, fortement et densément ponctué, épistome séparé du front par une ligne enfoncée plus ou moins obsolète, très-légèrement échanuré en avant, labre assez arrondi aux angles antérieurs, imperceptiblement échanuré au milieu,

mandibules robustes, fortement arquées à l'extrémité, légèrement arrondies sur les côtés, peu avancées, avec leur bord supérieur épaissi et modérément relevé, antennes d'un brun de poix foncé, un peu épaisses, atteignant à peine la longueur de la tête et du prothorax réunis, à 1^{er} article court, yeux peu saillants, un peu enchâssés en arrière, échancre du menton présentant en son milieu une légère sinuosité à convexité dirigée en avant. Prothorax à peu près deux fois aussi large que la tête, presque aussi long que large, légèrement échanuré en avant avec les angles antérieurs obtus, très-arrondis et fort peu avancés, arrondi sur les côtés qui sont très-étroitement et également rebordés dans toute leur longueur et nullement sinués près des angles postérieurs, atteignant sa plus grande largeur un peu en avant du milieu, rétréci en arrière d'un tiers environ avec les angles postérieurs obtus arrondis et fortement émoussés au sommet, la base droite ou à peine échanurée, assez convexe en dessus, fortement et densément ponctué avec la ligne médiane fine mais bien marquée, atteignant presque la base et le sommet. Elytres à peu près de la largeur du prothorax, assez allongées, droites à la base avec le rebord basal entier, formant sur l'épaule un angle distinct et prolongé extérieurement en une très-petite saillie, légèrement arqué d'avant en arrière, légèrement arrondies aux épaules, faiblement sur les côtés qui sont presque parallèles, un peu atténuées et arrondies en arrière, à peine sinuées près de l'extrémité, assez convexes, striées, avec les stries modérément profondes et vaguement ponctuées, les intervalles plans au milieu, un peu convexes près des côtés, assez larges, densément ponctués mais moins fortement que le prothorax, et une rangée de points ocellés bien visibles, interrompue en avant du milieu le long du bord externe. Dessous du corps fortement ponctué surtout sur la poitrine, avec des poils assez longs, principalement vers le bord postérieur des segments abdominaux. Pattes robustes assez courtes, densément spinuleuses et pubescentes, d'un brun de poix, cuisses antérieures légèrement tuberculeuses en dessous, tibias antérieurs un peu arqués à leur côté externe, les postérieurs très-légèrement arqués

et subsinués près de l'extrémité, à leur côté interne, les trochanters postérieurs variables, parfois assez allongés et acuminés à l'extrémité, parfois moins longs, et seulement un peu atténués chez les ♂, plus ou moins arrondis chez les ♀, tarsi antérieurs non dilatés, imperceptiblement plus épais chez les ♂ que chez les ♀.

Patrie : La péninsule Gréco-Slave, l'Asie-Mineure, la Syrie (Tibériade ! Ehdén ! dans le Liban, à 2,000 mètres d'altitude), l'île de Crète. Les exemplaires syriens que j'ai vus sont presque tous un peu plus petits que ceux d'Europe, et leurs trochanters postérieurs sont plus longs et plus pointus, mais j'ai trouvé ce dernier caractère développé à des degrés très-divers, et je suis persuadé qu'il ne peut pas justifier l'établissement d'une espèce nouvelle.

2. — P. SOLITARJUS Peyr. An. Soc. Ent. Fr. 1858, p. 387. (*Chilatomus*).

Long. 11-14 mill.

Peu allongé, modérément convexe, d'un brun assez foncé avec un reflet bleu plus ou moins intense, parfois tout-à-fait bleu, fortement mais pas très-densément ponctué, antennes et pattes ferrugineuses. Tête grosse, arrondie, courte, sensiblement rétrécie derrière les yeux, déprimée sur le front, vaguement impressionnée de chaque côté, fortement ponctué, ponctuation dense sur les côtés et en avant, un peu plus espacée sur le vertex, épistome court, large, séparé du front par une ligne très-vague, un peu échancré en avant, labre arrondi, légèrement échancré au milieu, mandibules très-fortement arquées, arrondies extérieurement, à bord supérieur épaissi et relevé, antennes n'atteignant pas tout-à-fait la longueur de la tête et du prothorax réunis, à 1^{er} article court, entièrement ferrugineuses, yeux médiocres, peu saillants, un peu enchassés en arrière, échancrure du menton présentant en son milieu une petite sinuosité à convexité dirigée en avant. Prothorax un peu cordiforme, court, moins de deux fois aussi large que la tête, d'un tiers au moins plus large que long, échancré antérieurement avec les angles antérieurs assez avancés mais obtus et arrondis au sommet, arrondi assez régulièrement sur les côtés, qui sont sinués un peu avant la base et se redressent pour former des angles postérieurs obtus, plus ou moins

ouverts, approchant parfois de l'angle droit, nullement émoussés au sommet avec un bord relevé un peu plus large que chez le P. *tenebrioides*, de couleur ferrugineuse, rétréci en arrière d'un tiers environ, avec la base droite ou subéchancrée, modérément convexe en dessus, ponctué fortement, densément près des bords, plus lâchement au milieu. Elytres à peu près de la largeur du prothorax, peu allongées, droites à la base avec le rebord basal entier, formant sur l'épaule un angle distinct et prolongé extérieurement en une très-petite saillie, légèrement arqué d'avant en arrière, un peu arrondies aux épaules, faiblement arrondies sur les côtés, assez brusquement arrondies en arrière, obliquement tronquées près de l'extrémité, troncature tantôt presque droite, tantôt très-sensiblement sinuée, peu convexes au milieu mais assez brusquement déclives sur les côtés, en arrière, et même en avant vers la base du prothorax, striées assez profondément avec les stries peu distinctement ponctuées et les intervalles assez convexes, couverts d'une ponctuation assez forte, irrégulière et modérément serrée. Dessous du corps d'un roux ferrugineux avec un reflet bleu, plus ou moins dominant, fortement ponctué surtout sur la poitrine, garni de poils roux assez longs surtout près des bords des segments abdominaux, dernier segment triangulaire à son sommet, terminé par un petit tubercule plus sensible chez les ♀ que chez les ♂. Pattes très-courtes et robustes, d'un ferrugineux assez clair, densément et fortement spinuleuses et pubescentes, trochanters postérieurs volumineux, un peu atténués à leur extrémité, cuisses courtes, renflées, garnies en dessous de longs poils raides, clairsemés, dirigés en arrière, les antérieures légèrement granuleuses en dessous, les postérieures un peu comprimées dans le sens de l'épaisseur, mais notablement dilatées dans celui de la largeur, tibias intermédiaires épais, courts, sensiblement arqués en dedans et un peu obliquement coupés à leur extrémité, tarsi antérieurs non dilatés, seulement un peu épaissis chez les ♂.

Patrie : Cette espèce a été découverte par M. Peyron, qui en a trouvé un seul exemplaire grimant vers le soir sur une tige de graminée, dans

un marais près Mantach, en Caramanie. J'en ai pris un autre en Syrie, près du village de Loubieh, entre Nazareth et Tibériade, sous une pierre, dans un champ aride ; et enfin j'en ai vu un troisième, remarquable par sa couleur bleue, mais, à part cela, ne différant en rien du mien, dans la collection de M. de Chaudoir, où il est indiqué comme de Syrie.

3. — P. PEYRONI de la Brûlerie.

Long. 11-13 mill.

Assez allongé, assez convexe, un peu cylindrique, d'un brun de canelle plus ou moins foncé, assez faiblement mais densément ponctué. Tête de grosseur médiocre, un peu triangulaire, légèrement arrondie sur les côtés, notablement rétrécie derrière les yeux, assez convexe sur le vertex, un peu déprimée sur le front, assez profondément impressionnée de chaque côté, avec une légère dépression transversale réunissant les deux impressions latérales, ponctué pas très-fortement, ponctuation assez dense sur les côtés, un peu moins au milieu, épistome assez court, séparé du front par une suture à peine visible, légèrement échancré en avant, labre un peu arrondi à ses angles antérieurs, très-légèrement échancré au milieu, mandibules peu aiguës, assez faiblement arquées, un peu arrondies extérieurement, à bord supérieur à peine relevé, antennes relativement grêles, atteignant ou dépassant un peu la longueur de la tête et du prothorax réunis, à 1^{er} article un peu moins court et un peu moins renflé que chez le *P. solitarius*, yeux assez petits mais très-bombés, très-peu enchâssés en arrière, échancrure du menton présentant en son milieu tantôt une dent imperceptible, tantôt une simple sinuosité à convexité dirigée en avant. Prothorax subcordiforme, presque aussi long que large, deux fois aussi large que la tête, un peu échancré en avant avec les angles antérieurs peu avancés, obtus et arrondis, modérément arrondi sur les côtés qui sont sinués en arrière pas très-brusquement et se redressant pour former des angles postérieurs presque droits, très-légèrement obtus, un peu émoussés au sommet, avec un bord relevé peu épais, légèrement ferrugineux, rétréci en arrière d'un tiers à peine, avec la base droite ou subéchancrée, modérément convexe en dessus, pas très-forte-

ment mais assez densément ponctué, ponctuation moins serrée au milieu que sur les bords. Elytres à peu près de la largeur du prothorax, assez allongées, droites à la base, avec le rebord basal entier, formant sur l'épaule un angle distinct et prolongé extérieurement en une très-petite saillie, légèrement arquées d'avant en arrière, presque pas sinuées près de l'extrémité, modérément convexes, pas très-profondément striées, avec les stries peu ou point ponctué et les intervalles assez convexes, couverts d'une ponctuation de force moyenne, régulière et assez serrée. Dessous du corps d'un roux ferrugineux, fortement ponctué sur la poitrine, assez finement sur l'abdomen, peu pubescent, dernier segment de l'abdomen très-légèrement triangulaire à son sommet, terminé par un tubercule à peine sensible. Pattes courtes et robustes, d'un roux ferrugineux, spinuleuses et pubescentes, trochanters postérieurs notablement moins gros que chez l'espèce précédente, arrondis et à peine atténués à leur extrémité, cuisses courtes, renflées, garnies en dessous de poils beaucoup moins longs que chez le *P. solitarius*, les antérieures à peine granuleuses en dessous, les postérieures un peu comprimées, tibias intermédiaires sensiblement droits, tarsi antérieurs non dilatés, épaissis toutefois d'une manière appréciable chez les ♂.

Cette espèce est facile à distinguer de la précédente par sa tête beaucoup moins grosse, ses antennes un peu plus allongées, son prothorax sensiblement plus long, à bord sinués plus loin des angles postérieurs, par ses élytres plus longues et moins sinuées à l'extrémité, par sa ponctuation beaucoup plus fine, par ses pattes plus longues, moins fortement épineuses et moins pubescentes, surtout sur les cuisses, par ses tibias intermédiaires non arqués, par sa couleur enfin qui est le brun canelle sans aucun reflet bleu.

Patrie : Le Liban. J'ai pris quelques exemplaires de cette espèce sous les pierres, près du village de Ehdén, à 2,000 mètres d'altitude environ. Je me fais un plaisir de la dédier à M. Peyron, en souvenir du bon accueil qu'il me fit à Beyrouth et des bienveillants et utiles conseils qu'il me donna pour mon voyage dans le Liban.

Les genres DREGUS et GRANIGER de Motschulsky, que leur auteur rangeait parmi les Ditomides ou plaçait entre cette tribu et celle des Siagonides, doivent disparaître des Catalogues, le *Dregus nitidus* Motsch., d'après M. de Chaudoir qui en a vu le type, n'étant autre que le *Pangus globalis* Coq. et le *Graniger Algerinus* se rapportant à la *Coscinia Semeleleri* Chaud.

CATALOGUE

DE LA TRIBU DES DITOMIDES

I. ARISTUS Latr. Brül. 12.

- 1 capito Dej. Brül. 15 Méd. o.
Huagi Heyd.
- 2 obscurus Dej. Brül. 17 Méd. e.
- 3 clypeatus Rossi. Brül. 18 Eur. s o.
bucephalus Ol.
sulcatus F.
? *interruptus* F. (pars)
- 4 eremita Dej. Brül. 20 Méd. o.
nitidulus Dej.
talpa Redt.
perforatus Reiche.
- 5 punctulatus Chaud. Brül. 22 Syr.
- 6 sp̄hærocephalus Ol. Brül. 23 Méd. o.
? *interruptus* F. (pars).
trogositoïdes Dufour.
- 7 semicylindricus Brül. 24 Armén.
- 8 Moloch Brül. 26 Syr.
- 9 opacus Er. Brül. 27 Alg.
- 10 subopacus Wollst. Brül. 29 Can.
? *clypeatus* Brullé.

II. DITOMUS Bon. Brül. 30.

a Odontocarus Sol.

- 1 modestus Schaum Brül. 36 Syr.
elegans Coye.
- 2 Samson Reiche Brül. 38 Syr.
- 3 cephalotes Dej. Brül. 39 E. Maroc.
- 4 asiaticus Chaud. Brül. 41 Syr. An.
lucidus Reiche.
libanicola Mars.
- 5 robustus Dej. Brül. 43 TG.
- 6 cordatus Dej. Brül. 44 E^s Sic.
distinctus Dej. Afr.
- 7 oxygonus Chaud. Brül. 47 Anat.
- 8 baticus Ramb. Brül. 49 E^s Maroc.

b Ditomus Sol.

- 9 calydonius Rossi Brül. 51 Méd.
dama Germ.
- 10 tricuspidatus F. Brül. 53 Méd.
calydonius Germ.
cornutus Dej.
Frioli Sol.
spinicollis Chaud.
♀ *longicornis* F.

c Garterus Dej.

- 11 interceptus Dej. Brül. 55 E^s Alg.
rustipes Luc.
Lucasi Reiche.
strigosus Reiche.
mandibularis Reiche.
- 12 dama Rossi Brül. 57 Méd.
siagonoides Brullé Cauc. Casp.
barbarus Sol.
- 13 gilvipes Brül. 59 Méd. s et e.
- 14 fulvipes Dej. Brül. 61 Méd.
pilosus Dej.
Leachi Steph. F B.
- 15 rotundicollis Ramb. Brül. 62 E T.
Alg. Sard.
dilatocollis Luc.
♀ *affinis* Ramb.
- 16 rustipes Chaud. Brül. 64 T Syr.
- 17 validiusculus Brül. 66 Syr.
- 18 longipennis Chaud. Brül. 67 Cauc.
Syr. Caram.
cribratus Reiche.
- 19 angustipennis Chaud. Brül. 68
Anat. G.
- 20 microcephalus Ramb. Brül. 70 E
Alg.

- 21 *gracilis* Ramb. Brül. 71 E^s Alg.
rusticornis Luc.
chodshenticus Ball. 72 Turcm.

III. ERIOTOMUS Brül. 72.

- 1 *tomentosus* Dej. Brül. 73 E^s Alg.
 2 *caucasicus* Dej. Brül. 75 Cauc.
 3 *villosulus* Reiche Brül. 76 E^s Afr.
 4 *palaestinus* Brül. 76 Palest.

IV. PACHYGARUS Sol. Brül. 78.

a *Chilotomus* Chaud.

- chalybeus* Fald. Brül. 80 Perse.
Latreillei Sol. Brül. 81 Anat.

b *Pachycarus* Sol.

- 3 *aculeatus* Reiche Brül. 83 G.
 4 *cyaneus* Dej. Brül. 84 G.
atrocaeruleus Waltl.
cyanescens Chaud.
Chaudoiri Reiche.
 5 *caeruleus* Brullé Brül. 85 G.
 6 *brevipennis* Chaud. Brül. 86 Anat.

V. PENTHUS Chaud. Brül. 88.

- 1 *tenebrioides* Waltl. Brül. 89 G.
 Anat. Syr.
tenebricosus Chaud.
 2 *solitarius* Peyr. Brül. 92 Syr. Caram.
 3 *Peyroni* Brül. 93 Liban.

